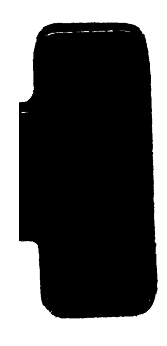
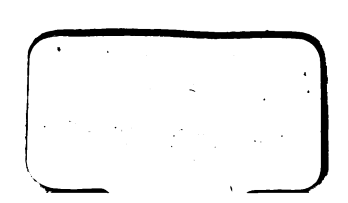





TAYLOR INSTITUTION
DOMI MINA
NUS TIO
ILLU MEA



DU FANATISME

DANS

LA LANGUE RÉVOLUTIONNAIRE.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Nous apprenons à l'instant qu'une contre-façon de cet ouvrage vient de paraître : le respect dû aux propriétés n'est pas sans doute connu de celui qui l'a faite. Nous laissons au Public éclairé le soin de nous venger de cette violation de tous les principes. Quoi qu'il en soit, il distinguera facilement cette *seconde Édition* aux différentes corrections faites par l'Auteur.

DU FANATISME

DANS

LA LANGUE RÉVOLUTIONNAIRE,

OU

DE LA PERSÉCUTION

Suscitée par les Barbares du dix-huitième Siècle, contre la Religion Chrétienne et ses Ministres.

Par JEAN-FRANÇOIS LAHARPE.

SECONDE ÉDITION, revue et corrigée par l'Auteur.

Prix, 2 l. 5 s. pour Paris.

Firmaverunt sibi sermonem nequam,
Ils se sont affermis dans l'habitude
d'un langage pervers. *Ps. 33.*

A PARIS,

Chez MIGNERET, Imprimeur, rue Jacob, N.° 1186.

AN 5. — 1797.

DU FANATISME

DANS

LA LANGUE RÉVOLUTIONNAIRE,

OU

DE LA PERSÉCUTION

Suscitée par les Barbares du dix-huitième siècle, contre la Religion chrétienne et ses Ministres.

I.

LE FANATISME est proprement un zèle de religion, aveugle et outré. Quand il se borne à des opinions illusoires et exagérées, c'est une erreur de l'esprit qui s'appelle plus spécialement enthousiasme. Quand il se renferme dans des pratiques minutieuses et frivoles, c'est une petitesse d'esprit qui se nomme superstition. Quand il produit les rêveries des illuminés de toute espèce, c'est un écart de l'imagination exaltée, un genre de folie qui n'est que ridicule. Toutes ces sottises se sont rencontrées et se ren-

contreront toujours dans toutes les religions, parce que l'erreur est de l'homme; et les chrétiens même n'en ont pas été exempts plus que d'autres. Les chrétiens sont des hommes; et le Dieu qui a révélé au genre humain ce qu'il devait croire, ne pouvait pas ôter à sa créature qu'il avait faite essentiellement libre, la liberté de préférer le mensonge à la vérité et le mal au bien, selon sa vanité et ses passions; car Dieu ne peut changer les essences : c'est une vérité connue de quiconque n'est pas étranger à la saine philosophie.

Rien de tout ce que j'ai dit jusqu'ici du fanatisme n'appartient à l'ordre légal : il est permis à tout le monde de déraisonner dans sa croyance religieuse, à ses risques et fortunes, à moins qu'il n'y joigne les prédications; car dès lors, dans tout état policé, l'autorite publique a le droit de réprimer tout ce qui tendrait à troubler la société; et si la croyance erronée est un mal individuel, dont l'individu n'est responsable qu'au ciel qui juge les consciences, de même l'erreur propagee, qui peut avoir des conséquences dangereuses, est justiciable du magistrat, d'autant plus qu'elle ne peut jamais être répandue à bonne intention, et que tout gouvernement humain reposant sur la religion du pays, celui qui se permet d'attaquer publiquement cette religion, qu'il lui est très-permis de ne pas croire et même de ne pas pratiquer, est nécessairement un mauvais citoyen,

qui attente à l'ordre public et qui doit être puni (1).

Mais quand le fanatisme va jusqu'à l'intolérance et l'oppression, jusqu'à vouloir soumettre par la force l'opinion d'autrui, jusqu'à violenter la conscience, alors c'est une tyrannie aussi odieuse qu'insensée, que tous les hommes doivent détester, et que tous ont le droit et l'intérêt de repousser (2).

Tous ceux qui ont quelque teinture de

---

(1) On imagine bien que les *philosophes* du dix-huitième siècle, bien reconnus désormais pour incorrigibles, puisque la révolution ne les a pas corrigés, ne souscriront pas à ce principe, qui sera démontré ailleurs avec plus de développement. Mais je puis affirmer d'avance qu'il leur sera aussi impossible, en bonne logique, de répondre à cette démonstration qu'à toutes les autres vérités irréfragables, qu'ils ont cru remplacer à jamais par leurs extravagantes et coupables rêveries.

(2) *Fanatisme* se dit aussi figurément, par extension (et ceci n'est que pour les grammairiens), de tout excès dans un sentiment bon et louable en lui-même; car tout excès, en passant la mesure du bien, le change en mal. Ainsi Charles XII était atteint du *fanatisme* de la gloire, en s'imaginant qu'il n'y avait rien de beau dans le monde, si ce n'est de faire la guerre. Horace était un *fanatique* de patriotisme, quand il tua sa sœur, parce qu'elle maudissait une victoire qui lui enlevait son amant; et il ne fallut rien moins que le service éminent qu'il venait de rendre à Rome, pour que le peuple, compensant la faute par le bienfait, consentît à lui pardonner, après que les magistrats l'eurent condamné. Ces Romains n'étaient pas *révolutionnaires* : parmi nous Horace n'eût été

l'histoire, et qui n'ont pas renoncé à la bonne foi, savent que le fanatisme des guerres de religion ne fut autre chose que l'ouvrage des passions humaines, qui abusent de tout, l'ouvrage de l'ambition qui entraînait la crédulité des peuples, de l'hypocrisie qui égarait leur zèle, de l'orgueil intolérant qui de sa querelle faisait la querelle du ciel. On l'a dit mille fois à nos *philosophes*, qui ne pouvaient pas nier des faits; mais comme on ne peut jamais convaincre des *philosophes*, même par des faits, ils se retranchaient à dire qu'il fallait que la religion fût mauvaise en elle-même, puisqu'elle était susceptible de pareils abus; réponse qui était d'une profonde ignorance et d'une profonde absurdité (1). Car il faut être bien ignorant, même en grammaire, pour ne pas savoir que le mot *abus* emporte dans son acception l'idée d'une bonne

---

qu'un *patriote énergique*; on eût porté le meurtrier en triomphe; et devant lui la tête de sa sœur au bout d'une pique. Parmi tant de femmes *patriotiquement* massacrées, il n'y en avait pas une qui en eût dit autant, à beaucoup près, que la sœur d'Horace.

(1) Comme il faut aller au-devant de tout avec des gens qui ne peuvent jamais répondre qu'à ce qu'on n'a pas dit, je suis obligé d'avertir que cette *philosophie*, que je traite (graces au ciel) avec tout le mépris qu'elle mérite, n'est uniquement que celle des écrivains qui se sont eux-mêmes appelés *philosophes*, parce qu'ils prêchoient l'athéisme, l'irreligion, l'impiété, la haine de toute autorité légitime, le mépris de toutes les vérités morales, la destruction de tous les liens de la société, etc.

chose dont on a fait un mauvais usage; et il faut être bien absurde, pour ne pas sentir que tout principe dont la conséquence est fausse, est nécessairement faux. Or, du principe énoncé par les *philosophes* sur la religion, il s'ensuivrait nécessairement que la liberté est une bien mauvaise chose, puisque la licence en est l'*abus;* que l'honneur est une bien mauvaise chose, puisque le duel est l'*abus* de l'honneur. Je pourrais parcourir de même toutes les choses et qualités louables. Mais les *philosophes* avaient une dernière réplique, que long-temps ils ont crue triomphante, et qu'ils ont répétée jusqu'à satiété. « Il n'y a de » vraiment bon que la philosophie; car » jamais elle n'a fait de mal aux hommes; » jamais les *philosophes* n'ont troublé la » terre. » Je pourrais bien leur contester encore ceci; car, de leur aveu, l'erreur est nuisible; et ils ne nieront pas que les

---

Ces hommes pouvaient avoir d'ailleurs de l'esprit, des connoissances, et même du talent, dans d'autres parties; mais assurément il ne sera pas difficile de prouver que toute leur doctrine, faite, disaient-ils, pour *éclairer le peuple*, était le chef-d'œuvre de l'ignorance et de l'absurdité, et qu'en un mot ils ont été les dignes précurseurs des *hommes révolutionnaires*, des Chaumette, des Hébert et des Marat. Comme je suis juste, je marquerai ailleurs (quand je traiterai *de la philosophie moderne*, au Lycée) quelle a été la seule différence entre *les philosophes* et *les révolutionnaires*. Mais le temps me presse, et je ne saurais dire tout ici.

Pyrrhoniens, les Epicuriens, les Cyniques et autres *philosophes* de l'antiquité n'aient débité beaucoup d'erreurs, et d'erreurs scandaleuses, et il n'est pas prouvé qu'elles n'aient fait *aucun mal aux hommes. S'ils n'ont pas troublé la terre*, c'est qu'ils ne l'ont pas pu; car de quoi n'est pas capable l'orgueil *philosophique*, joint à la puissance? Mais j'abandonne toutes ces réponses dont il m'est trop facile de me passer. La Providence s'est chargée de la réponse péremptoire, qu'elle a jugée nécessaire une fois (1). Si cette réponse a été terrible et digne d'un Dieu qui punit une nation pour instruire et préserver le monde, j'en suis fâché pour vous, grands *philosophes* : c'est vous qui l'avez provoquée pendant cinquante ans. Pour cette fois, vous

---

(1) C'est cette idée, appliquée à la révolution sous tous les rapports possibles, qui seule pourra la rendre explicable aux yeux de la postérité. C'est cette idée, assez étendue pour faire la matière d'un ouvrage entier, qui seul donnera la solution de ce mystère épouvantable, de cet événement unique dans les siècles, dont tout homme un peu instruit de l'histoire ne rapprochera jamais rien. C'est en la considérant sous ce point de vue, qu'on ne sera plus tenté d'accuser la Providence divine, à qui seule il appartient de ne permettre le mal que pour en tirer un bien. Quiconque croit seulement un Dieu, qui a créé nos ames immortelles pour un autre monde que ce monde passager, comprendra, s'il est conséquent, que ce Dieu n'est pas seulement celui de la France, mais du monde entier; et ces premières vérités suffiront pour rendre compte de tout.

ne direz plus que la *philosophie n'a point d'abus dangereux*, qu'*elle ne peut faire aucun mal aux hommes*; qu'*elle n'a jamais troublé le monde*. Vous n'oserez pas nier que ce ne soit votre *philosophie*, qui ait fait la révolution : vous vous en êtes si souvent glorifiés, avant qu'elle vous eût écrasés vous-mêmes, qu'il n'y a plus moyen de dire non, plus moyen de revenir sur ses pas. L'impudence *philosophique* et *révolutionnaire* ne peut elle-même aller jusques là, parce qu'enfin il y a un terme à tout. Je vous entends vous récrier que l'accusation est injuste, qu'*on a horriblement abusé de vos principes, qu'on a été beaucoup plus loin que vous ne vouliez aller*, etc. Vous l'avez dit, vous deviez le dire. Je pourrais bien encore vous démontrer en rigueur que vous mentez, et qu'on n'a fait qu'appliquer exactement vos maximes. Mais ce n'est pas ici la place de cette démonstration : ici je préfère de vous prendre au mot, et je n'ai besoin que de l'argument *ad hominem*. Eh! bien, Messieurs, on peut donc *abuser* de ce qu'il y a de meilleur et de plus beau dans le monde, de la *philosophie*, et pousser même l'*abus* jusqu'à un excès d'atrocité et de démence, dont le monde n'avait pas encore l'idée; et cependant vous n'en conclurez jamais que cet *abus* soit non-seulement la philosophie en elle-même, (ce qui en effet n'est pas) mais soit même *votre philosophie*, (ce qui est trop vrai). Eh! pourquoi donc voulez-vous que l'*abus* de

la religion, soit la religion ? Qu'en dites-vous, Messieurs ? cela est-il concluant ? la parité est-elle exacte ? Ce n'est pas que j'espère que vous disiez oui : à Dieu ne plaise que j'attende cette victoire du raisonnement humain sur l'orgueil de la *philosophie*. Jamais, jamais un *philosophe* du 18.me siècle n'a dit et ne dira, j'ai tort ; cela est moralement impossible ; j'en ai tous les jours la preuve sous les yeux. Je ne suis pas assez fou pour prétendre vous éclairer ; mais je dois vous confondre, vous réduire à ne pouvoir répliquer qu'en déraisonnant, au point que tout homme qui n'a pas perdu le sens, puisse vous rire au nez ; et, croyez-moi, le moment n'est pas loin où tout votre sérieux magistral, votre morgue de charlatan, votre emphase pédantesque, seront les objets de la risée universelle.

Qui peut nier que le fanatisme de nos guerres civiles occasionnées par la religion, ne fût en contradiction manifeste avec la loi de l'évangile, qui le réprouve si formellement, avec cette loi de paix et d'amour qui abhorre toute violence ? Qui peut nier d'ailleurs que depuis long-temps la France, en particulier, ne fût guérie de ce fléau, de manière à n'en avoir plus rien à craindre, puisque la tolérance civile avait rendu l'état civil aux protestans ? Qui peut nier sur-tout que le seul fanatisme qui se fît sentir de nos jours, ne fût éminemment le fanatisme de l'irréligion, porté à un excès d'intolérance

et de fureur, dont les écrits des *philosophes* fourniront, à l'examen, des preuves sans nombre ?

J'ai dit ce qu'était le fanatisme dans la langue du bon sens, ce qu'il a été jusqu'ici dans la pensée et dans la bouche de tous les hommes raisonnables. Il fallait bien que dans la langue inverse, appelée *révolutionnaire*, il fût tout autre chose. Voici donc ce qu'il a été, ce qu'il est et ce qu'il sera dans cette langue monstrueuse, tant qu'elle subsistera et elle subsiste : elle avait paru perdre quelque chose pendant un moment, mais elle a bien repris ses avantages; et qui sait jusqu'où ils peuvent encore aller ?

« Le fanatisme est la croyance à une
» religion quelconque, l'attachement à la
» foi de ses pères, la conviction de la néces-
» sité d'un culte public, l'observation de ses
» cérémonies, le respect pour ses symboles;
» enfin cette déférence réciproque qui est
» de tous les peuples policés, et qui les
» oblige respectivement à ne violer nulle
» part les signes extérieurs de la religion.
» Voilà le fanatisme. Quiconque en est
» atteint, est un ennemi public et doit être
» exterminé. »

Je ne crois pas que personne s'avise de me contester rien sur cette définition si exactement *révolutionnaire* dans tous ses points. J'accablerais trop aisément le contradicteur du poids de la révolution toute entière, en citant, à l'application de chaque article, des faits sans nombre jusqu'au

moment où j'écris. A l'égard des objections qu'on peut faire sur les modifications que le gouvernement a cru devoir apporter à ces maximes, depuis qu'il est moins *révolutionnaire*, je prie le lecteur, impatient de les alléguer, d'être bien convaincu que je les connais toutes, que je n'en omettrai aucune, qu'elles seront toutes réduites à leur valeur, et que je le mettrai à portée de juger lui-même (la bonne-foi supposée) s'il y a, même aujourd'hui, beaucoup à rabattre de la définition dont j'ai fait usage.

II.

Quand Mirabeau adopta ce qu'on appelait *la constitution civile du clergé*, fabriquée par quelques Jansénistes, il se flatta d'attacher à la révolution le clergé constitutionnel, et de s'en faire un appui contre les *réfractaires*. S'il n'eût voulu que brouiller et diviser, sa politique n'était pas mauvaise. Mais Mirabeau qui ne désespérait encore de rien, voulait bâtir et constituer; et dès-lors sa politique était fausse et sa logique inconséquente. Car il ne fallait pas s'attendre que le haut clergé, de propriétaire devenu salarié, et de riche devenu pauvre, pût jamais embrasser une révolution qui lui ôtait tout, honneurs, crédit et opulence. Il est de la nature de l'homme qu'on dépouille, de regarder moins à ce qu'on lui laisse qu'à ce qu'on lui enlève; de plus, il ne fallait pas même compter sur ce qu'on nommait *le bas*

clergé (1), qui avait assez de sens pour s'appercevoir qu'un traitement *national* substitué aux dîmes, serait toujours subordonné à toutes les variations du gouvernement, et qu'une pension de mille écus, incertaine et précaire, ne vaudrait jamais une portion congrue, qui du moins était sûre, si elle était médiocre, et un casuel qui ne pouvait jamais manquer. Enfin, il y avait une inconquence évidente à ne vouloir pas reconnaître en France une *religion dominante*, tandis qu'on la reconnaissait par le fait, puisque la religion dont l'état paie les ministres, dont la nation paie les frais, est à coup sûr la religion de l'état, la religion nationale, et que le mot de *religion dominante*, qu'on s'obstinait à rejeter, n'a jamais

(1) Expression indécente, introduite par la corruption et l'orgueil. La hiérarchie ecclésiastique admet, sans doute comme toute autre, des degrés de supériorité et d'infériorité. Mais le sacerdoce est toujours un caractère respectable, et il est de la plus grande importance qu'il soit toujours respecté, et qu'aucune autorité ne se permette rien qui puisse compromettre ou rabaisser la dignité sacerdotale. Cela même est un principe de politique, puisque chez tous les peuples qui ont une religion, elle est le premier et le plus sûr fondement de la puissance du prince. Mais il y a plus, et dans l'esprit du christianisme, le plus beau titre d'un évêque, c'est celui de prêtre. Il faut espérer que la persécution du dix-huitième siècle, que Dieu n'a permise que pour le bien de son église, ramènera ses ministres à cet esprit des premiers siècles, qui, en conservant la subordination, écartait l'orgueil, et gardait l'humilité dans l'élévation.

pu signifier autre chose : le plus ou le moins de tolérance qu'on pouvait avoir pour les autres cultes ne change rien à cette acception propre du mot. Mirabeau, le seul homme de la révolution qui ait eu de grands talens, aurait dû voir, dès cette époque, qu'il ne serait pas le maître d'arrêter le mouvemen qu'il avait contribué à donner, et que la forc de détruire, la seule qui fût réelle dans un peuple dépravé, parce qu'elle est la plus facile de toutes, ne serait jamais celle d'édifier. On sait qu'il ne tarda pas à s'en convaincre, et que ses dernières paroles, au lit de mort, furent une prophétie contre la France, et en même temps un jugement contre lui-même.

Que cette *constitution civile* fût conforme ou non au catholicisme, c'est ce que je suis absolument dispensé d'examiner, puisqu'il y a long-temps qu'elle est anéantie, et que le gouvernement actuel ne reconnaît aucune religion quelconque, ni aucune espèce de *culte public*. Mais ce qu'on ne peut concevoir, à moins d'avoir bien saisi l'esprit de la révolution française, ce qu'on ne peut croire, ainsi que tout le reste, qu'en le voyant de ses yeux et l'entendant de ses oreilles, c'est qu'on traite encore, au moment où j'écris, de *réfractaires* et de *rébelles*, ceux qui ont refusé d'adhérer à une loi qui n'existe plus ; que dis-je ? à une loi qui même n'en était une que pour ceux qui voulaient être *fonctionnaires publics* ; en sorte que dans tous les cas il ne pouvait y avoir qu'un refus qui

était libre, dès qu'on renonçait aux *fonctions*, et jamais aucune sorte d'*infraction* ni de *rébellion*, du moins pour quiconque emploie les mots dans leur sens. Que sera-ce si l'on ajoute que ces mêmes hommes sont aujourd'hui poursuivis comme *réfractaires* à la loi, par la même autorité qui a détruit la loi? Cet *acte législatif*, soutenu durant quatre années, ne réclame-t-il pas une place dans la liste arithmétique des phénomènes de démence, d'impudence et d'atrocité, qui séparent l'histoire de notre révolution de l'histoire du monde entier (1)?

III.

Je n'ignore pas que les auteurs et les fauteurs de cette proscription sans exemple, fidèles à leur principe invariable de calomnier toujours en égorgeant, n'ont cessé de vomir avec leurs hurlemens accoutumés, ces invectives aussi insignifiantes que furieuses, aux-

---

(1) C'est le 295.e du même genre; et pour mieux entendre ceci, il faut savoir que cet écrit n'était originairement qu'un fragment d'un ouvrage beaucoup plus considérable, et que je l'en ai détaché, d'abord parce qu'il a pris assez d'étendue pour être publié séparément; ensuite, parce que cette publication m'a paru un devoir, au moment où la persécution contre les prêtres paraît se rallumer avec plus de fureur, et repousser obstinément la justice, vainement attendue depuis si long-temps. Quant à l'ouvrage, dont cet écrit est tiré en partie, et que je n'ai pu encore achever, tant il croît et s'étend sans cesse sous ma main, il a pour objet de faire bien connaître la révolution, non-

quelles le dégoût seul aurait dû mettre fin, si la tyrannie n'avait pas un besoin continuel

---

seulement à l'Europe et à la postérité, mais sur-tout aux Français qui généralement sont loin de la connaître. Mon plan est de la caractériser par l'examen de sa langue, qui en a été le premier instrument et le plus surprenant de tous, de montrer l'établissement, la consécration légale de cette langue, comme un événement unique, un scandale inoui dans l'univers, et absolument inexplicable autrement que par la vengeance divine. C'est dans le même dessein que j'ai entrepris un poëme déja fort avancé; car si l'histoire seule peut détailler les faits, la poésie peut seule, graces à la mémoire et à l'imagination, imprimer en traits profonds et durables toute l'horreur et tout le mépris que méritent les crimes *révolutionnaires*. C'est dans ce poëme que Dieu dit par la bouche d'un prophète, qui annonce les malheurs de la France :

Tout ce peuple enivré du vin de ma colère,
Va parler une langue aux humains étrangère,
Un langage inoui, créé pour ses forfaits,
Et le monde verra ce qu'il ne vit jamais.

Et le monde l'a vu.

A l'égard des phénomènes dont j'ai fait le relevé, la révolution, du moment où les Jacobins s'en sont emparés, a été « une conspiration publique, formée » par des monstres, contre la nature humaine, sous » tous les rapports possibles », et voilà le premier phénomène : tous les autres en ont été la suite et analogues au premier. Les mots, comme les choses, ont été des monstruosités. J'appelle monstruosité tout ce qui n'avait aucun exemple dans les faits connus jusques-là. J'insiste même fort peu sur les crimes privés et individuels, qui sont à-peu-près de tous les temps. Je parle sur-tout des crimes publics, commis au nom d'une autorité publique quelconque; et en ce genre tout a été phénomène dans la révolution.

mensonge, et si la bassesse à gages n'était pas continuellement obligée de le répéter pour mériter son salaire. Je connais de reste toutes les phrases de tribune et de journal : *Guerre au fanatisme ; on secoue les torches de la discorde et du fanatisme ; on empoisonne les esprits ; on prêche la guerre civile, etc. etc. etc.* On l'a tant répété, que même parmi ceux de nos représentans qui se sont montrés ennemis de l'oppression, très-rarement on a pris la parole en faveur de ces infortunés, proscrits sous des noms si odieux ; et comme il étoit reçu que tous les prêtres étaient des *conspirateurs*, celui qui aurait voulu les défendre, craignait qu'on ne l'appelât lui-même *conspirateur*, ce qui est si commun et si aisé. Mais moi qui ne prends jamais la plume que pour dire la vérité, et qui méprise souverainement tout ce qui n'est pas la vérité ; je vais répondre par des faits et des preuves péremptoires, et les calomniateurs ne me répliqueront pas plus qu'ils ne m'ont répliqué jusqu'ici.

Je dis donc aux calomniateurs : Certes, les moyens d'inquisition ne vous manquent pas, et vous n'êtes pas délicats sur le choix ; vos agens sont sans nombre et sans scrupule ; la haine les aiguillonne, et l'or de la nation les paie. Eh ! bien, j'affirme, les papiers publics à la main, que depuis les premiers jours de la persécution ordonnée contre les prêtres, parmi cette foule de victimes livrées à la mort ou aux fers, parmi cette multitude ou captive ou proscrite, il n'y a

pas en un seul individu qui ait été convaincu légalement de la moindre trame, de la moindre entreprise contre le gouvernement, pas un contre qui l'on ait articulé des faits prouvés et reconnus. Vous n'avez jamais accusé que par des généralités vagues et par conséquent calomnieuses ; vous n'avez jamais condamné que les personnes et non pas les actions ; en un mot, vous avez toujours proscrit *en masse*, par des dénominations *révolutionnaires*, qui étaient des arrêts de mort ; et ce n'était pas seulement le système de Robespierre, comme on a voulu le faire croire depuis qu'il n'est plus ; c'était celui de toute la FACTION dominatrice, et ce l'est encore aujourd'hui, avec plus ou moins de modification ; témoin l'abominable loi du 3 brumaire (1), et tant d'autres qui ne sont pas encore abrogées. Or, puisque vous n'avez jamais osé rien spécifier contre qui que ce soit, n'est-ce pas une démonstration de l'impuissance où vous êtes, non-seulement d'énoncer des délits véritables, mais même de trouver des apparences assez

(1) On prétend que par la loi nouvelle projetée *contre la calomnie*, et qu'on appelle *la loi Daunou*, il est permis de prouver qu'une loi est mauvaise, mais qu'il est défendu de la qualifier par des expressions dures et flétrissantes. Ainsi, quand j'aurai prouvé qu'une *loi* est la violation de tous les principes naturels et politiques, un attentat contre la constitution et contre le peuple souverain qui l'a sanctionnée ; que cette *loi* punit l'innocent et dépouille le propriétaire,

spécieuses

spécieuses pour autoriser l'accusation individuelle ? Vous pouviez d'ailleurs vous en passer, puisque les qualifications *révolutionnaires* ont toujours suffi pour faire toute le mal qu'on voulait. Je suis donc en droit de conclure que celui qui n'a jamais pu être accusé d'un fait par des ennemis qui peuvent tout et ne rougissent de rien, est à coup sûr innocent.

I V.

Une nouvelle preuve, s'il en était besoin, que je parle à des hommes incapables de rougir, c'est qu'ils vont me crier tous ensemble, *et la Vendée !* Je réponds.

Premièrement, quand il serait prouvé que ce sont les prêtres qui ont armé la Vendée, la Vendée n'est pas la France, et je ne connais que vous au monde qui puissiez imputer à Paris, ou à Lyon, ou à Bordeaux ce qui se passe dans la Vendée. Vous rejetterez-vous sur des intelligences, des communications, sur ces *vastes complots dont les ramifications embrassent toute*

---

d'où il suit que cette *loi* est, dans ceux qui la proclament comme législateurs et représentans du peuple, un crime et une infamie, il ne me sera pas permis de dire que la *loi* est infame, absurde, abominable !.... N'est-ce pas dire en d'autres termes : « Au nom de la » *liberté*, citoyens libres, nous vous défendons » d'appeler les choses par leur nom, quand ces noms » peuvent nous blesser. » Rien n'est plus conséquent, et cette nouvelle loi est très-*révolutionnaire*.

la France (1) ? Je vois bien là le charlatanisme banal de vos phrases de tribune, et l'on en connaît la valeur. Mais je demande, et j'ai droit de demander, puisque je ne parle pas dans une Convention, où sont les preuves? Combien de fois avez-vous promis *de dévoiler la grande conspiration ?* et l'avez-vous jamais fait ? l'avez-vous jamais essayé ? Vous voilà retombés dans le code de Robespierre, dans *la conspiration qui a existé*, et qui était la base de tous les jugemens *révolutionnaires*. Il n'y avait pas de risque que personne s'avisât de requérir, avant tout, qu'on prouvât que cette *conspiration avait existé*, et ce que c'était que

(1) Phrase répétée cent mille fois à la tribune, dans les mêmes termes, et notamment dans un rapport solemnel, en vendémiaire, où l'on s'engageait à prouver incessamment *le vaste complot :* (j'ai le rapport sous les yeux). En effet, le canon, la mitraille et les baïonnettes prouvèrent, comme à l'ordinaire, *le vaste complot*, et depuis on n'a pas demandé d'autre preuve, comme de raison. L'on devait prouver de même, en affichant le tableau des votes de la France, que 252 mille voix étaient la majorité sur 950 mille votans. Le premier tableau fut affiché : le canon du 13 vendémiaire dispensa, comme de raison, d'afficher la suite, et l'on proclama dans la Convention, *que la France avait accepté les décrets de fructidor*, et personne n'osa le nier, comme de raison : il eût été égorgé sur-le-champ. Ce phénomène trouvera sa place parmi les autres et les couronnera tous : c'est, sans nulle comparaison, ce que le monde a vu de plus extraordinaire en soi, et les accessoires ne le sont pas moins.

cette *conspiration. La conspiration* était une axiôme mathématique, dont le corollaire a été la condamnation juridique de cent mille innocens. Mais enfin la Convention elle-même, toute Convention qu'elle était, a cru devoir désavouer les procédures des tribunaux de Robespierre, et pouvez-vous encore parler comme lui, à moins d'avouer que vous voulez encore faire comme lui ?

Ensuite, sur cette guerre de la Vendée, vous souvient-il de vos propres aveux ? Vous imaginez bien qu'ils ne m'ont rien appris, non plus qu'à tous ceux qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre; mais ils sont précieux dans votre bouche; je ne les ai pas oubliés, et la nécessité seule vous les arrachait. Quand vous vous êtes crus obligés de traiter avec ceux que vous n'avez pu vaincre, et d'appeler vos frères ceux que vous aviez si souvent appelés *brigands*, vous avez bien su dire vous-mêmes ce qui pouvait les justifier. Vous avez avoué qu'ils n'avaient pris les armes que pour défendre ce que tous les hommes ont de plus cher et de plus sacré, leurs foyers, leurs temples, leur culte, les tombeaux de leurs pères; en un mot, tout ce que venaient attaquer et violer avec tant de rage des *brigands* (et pour cette fois c'était bien le mot propre) déguisés sous le nom de *patriotes, et soudoyés par Pitt pour faire détester la révolution*. Eh ! bien, si ces malheureux peuples avaient des motifs si légitimes de

repousser l'oppression, où sont donc les suggestions coupables que vous reprochez aux prêtres ? Si par-tout on a le droit naturel (et qui pourrait en douter ?) de s'armer contre les assassins, les incendiaires, les destructeurs des temples, et les profanateurs des autels ; si ceux qui ont levé l'étendart d'une si juste guerre, contre une guerre coupable et impie, ne sauraient être répréhensibles, comment donc ceux qui l'auraient encouragée ou approuvée, le seraient-ils ?

Misérables ! vous osez nommer la Vendée ! vous ! à qui ce nom seul devrait faire baisser les yeux, si vous n'étiez pas inaccessibles à la honte et aux remords, et si vous pouviez connaître d'autres sentimens que l'amour du crime et la crainte du supplice ? vous qui par tous les moyens possibles avez provoqué cette épouvantable guerre, parce que vous en aviez besoin ; parce que, dans votre systême infernal, il vous fallait la guerre par-tout, au dedans comme au dehors ; parce qu'il vous fallait des prétextes pour piller, incendier et massacrer, et que les massacres dans un département étaient pour vous une raison de proscrire dans les autres ; enfin, parce qu'il fallait une pâture habituelle aux trois cents mille bandits que vous appeliez *le peuple*, et que cette pâture ne pouvait être que des dépouilles, de l'or et du sang ! Et vous avez pu imaginer que toutes ces horreurs seraient ensevelies avec vos victimes, que tant de forfaits

échapperaient à l'histoire, que le silence de vingt-cinq millions d'hommes *libres*, commandé par la terreur, déroberait la vérité aux générations futures ? Monstres insensés ! vous avez l'air de le croire encore ; vous semblez surpris et indignés, quand on vous présente quelques traits de l'affreux tableau dans lequel vous figurerez aux yeux de la dernière postérité ; vous paraissez même ne pas concevoir qu'on ose vous dire en face quelques vérités. Scélérats aussi stupides qu'insolens, sachez que si l'on ne vous a pas encore tout dit, c'est que cela n'était pas possible ; c'est qu'il faut plus de temps pour tracer vos crimes, que vous n'en avez mis à les commettre ; c'est qu'il est plus difficile de rendre croyables vos systêmes atroces, qu'il ne l'a été pour vous de les réaliser ; plus difficile même de rendre vraisemblable la patience des opprimés, que de briser le joug des oppresseurs ; c'est que la stupeur française sera pour l'avenir un prodige aussi inconcevable que la perversité révolutionnaire, et qu'il faut tout l'art de l'histoire et toute l'énergie de la poésie, pour caractériser à-la-fois et les tyrans et les esclaves, quand la tyrannie et l'esclavage ont été également sans exemple. Mais heureusement rien n'est perdu : *adhuc pusillum*, encore un peu de temps, et l'histoire sera pour vous une justice contemporaine. Elle fera partie de votre supplice ; non pas, je le répète, que vous puissiez rougir ou vous repentir ;

non, mais tout vils que vous êtes, vous avez de l'orgueil, et même cet orgueil est à la hauteur de vos attentats et de votre puissance. Je l'entends tous les jours se récrier : « Quoi ! nous avons fait trembler » la France et l'Europe, et l'on ose nous » dire la vérité ! Quoi ! nous avons été » assez puissans pour forcer vingt-cinq mil- » lions d'hommes à se prosterner, ou du » moins à se taire devant nos crimes ; » nous avons pu les ériger en vertus, et » un échappé de nos prisons, que nous » avons pu mille fois égorger, que nous » pouvons égorger encore, ose nous ap- » peler par notre vrai nom, ose nous dire » ce que nous sommes et ce que nous avons » fait ; et il respire ! . . . »

Voilà ce que vous dites, j'en suis sûr, comme si je vous écoutais ; et le premier mouvement naturel serait, sans doute, de jouir de votre rage, qui est pour vous un tourment et une punition, quand même cette rage serait assouvie ; car le méchant est toujours malheureux, même en faisant le mal qu'il veut faire. Mais les principes que j'ai heureusement embrassés ne me permettent pas même cette espèce de vengeance, toute légitime qu'elle peut paraître. Ce n'est pas vous qu'il m'est permis de haïr ; c'est le mal que vous avez fait et que vous faites. Quoique vous soyez des monstres, vous êtes encore des hommes aux yeux du chrétien : quoique vous ayez désavoué votre ame et déshonoré votre nature, le chrétien

sait que vous n'avez pu vous ôter ni l'une ni l'autre ; que le jugement des tribunaux humains, le seul que vous redoutiez, ne sera pas le dernier ; que vous attendez en vain le néant, et que vous ne le trouverez pas ; et le chrétien frémit pour vous en songeant à ces paroles terribles, qui se réalisent tous les jours : *Adhuc pusillum et non erit peccator; et quaeres locum ejus et non invenies.* « Encore un moment, et » le méchant ne sera plus; et vous cher- » cherez la place où il était et vous ne la » trouverez pas. *Ps.* »

V.

Je ne doute pas que vous ne vous hâtiez de revenir sur les fables atroces et extravagantes que vous débitiez dans la Convention contre le *fanatisme* de ces malheureux *Vendéens*. Dispensez-vous de répéter votre leçon, je la sais, et cela n'est pas difficile ; vous l'avez tant répétée ! Combien de fois avez-vous peint ces malheureux peuples comme *des anthropophages, des cannibales, qui mangeaient les petits enfans, qui rôtissaient les vieillards, qui violaient et massacraient les femmes, mutilaient les hommes*, etc. etc. etc. ! Jamais personne n'osa contredire là-dessus vos tribunes et vos journaux; il y allait de la vie, et on l'aurait même perdue inutilement. Je vais vous répondre, comme vous répondroit alors le silence public, et comme vous répondra la voix de l'histoire.

1.° L'on pourrait se contenter d'une réplique fort simple, qui avec vous serait concluante : tout ce que vous dites est faux ; car c'est vous qui le dites. Mais les gens difficiles m'objecteraient qu'il n'est pourtant pas d'une impossibilité absolue que des *montagnards*, des *jacobins*, des *révolutionnaires*, disent quelquefois la vérité. J'avoue que cela n'est pas absolument impossible ; mais il faut m'avouer aussi que cela est d'une invraisemblance qui approche de l'impossibilité morale. Des hommes qui ont fait publiquement du mensonge et de la calomnie un principe, une habitude et un devoir (1), et qui ont été convaincus de

---

(1) Il n'y a pas ici un mot qui ne soit d'une exactitude rigoureuse : aussi cette théorie du mensonge, cette consécration de la calomnie se trouvera-t-elle parmi les phénomènes de la révolution. On ne peut avoir oublié les harangues de Danton et consorts sur *la calomnie permise contre les ennemis de la liberté* ; et l'on sait que ce nom d'*ennemis de la liberté*, comme toutes les autres dénominations révolutionnaires, *aristocrates*, *royalistes*, *chouans*, *etc.* a toujours signifié et signifie encore dans la bouche de l'exécrable faction, *tous ceux qui ne sont pas ses complices ou ses esclaves*. Cette définition appliquée aux faits, trouverait très-peu d'exceptions. Voilà d'abord le principe. L'habitude est tellement connue, tellement avouée, qu'il serait superflu et même ridicule de vouloir la prouver : elle est au point que, si par hazard il y a quelques exceptions, l'histoire les citera comme des traits extraordinaires, comme une espèce de prodige. Il est de fait que tout ce qui s'appelle *jacobin*, *montagnard*, *patriote*, etc. est occupé chaque jour à

fausseté, toutes les fois qu'il a été permis d'en venir à l'examen, méritent assurément qu'on les juge indignes d'être jamais crus sur leur seul témoignage ; et en ont-ils jamais allégué d'autre? Quand ils parlaient de la Vendée, à cette tribune de la Convention, qui était celle du scandale, de l'imposture et du crime, la contradiction pouvait-elle être admise? A-t-on jamais rien opposé à ces rapports de Barrère, que lui-même appeloit ses *carmagnoles*? Phélipeaux, qui seul osa une fois révéler une partie

---

composer les mensonges du lendemain. Quant au devoir, le mensonge en est un pour eux, au point que s'il arrivait qu'un d'entre eux montrât le plus petit scrupule à cet égard, il serait traité comme un apostat, un transfuge, en un mot, comme un *honnête homme*. Parmi des faits sans nombre, je ne citerai que celui de *vendémiaire*, et il est bien avéré. On avait dit à la tribune que *les sections travaillaient à affamer Paris*. Cette imposture n'était pas plus absurde que mille autres qu'on débitait à toute heure. Cependant, je ne sais comment il se fit que dans un comité quelqu'un dit qu'il n'était pas vrai que les Parisiens cherchassent à s'affamer eux-mêmes, et que ce conte était par trop ridicule. Un autre membre lui répondit avec beaucoup d'humeur : *Cela peut n'être pas vrai; mais cela est toujours très-bon à dire à la tribune*. Et il avait raison.

Au reste, prenez garde que ce système est chez eux conséquent et nécessaire. Des hommes que toute vérité accuse et condamne, n'ont d'autre arme, pour se défendre et pour attaquer (par la parole), que le mensonge. Donc ils mentiront, tant qu'ils seront à portée de mentir impunément. Dès qu'ils ne le pourront plus, ils seront sans ressource.

des horreurs *patriotiques*, dont la Vendée étoit le théâtre, n'a-t-il pas payé de sa tête ce courage qu'il n'eut qu'une fois, et qu'il eut trop tard ? Quand tous les journaux mercenaires répétaient la calomnie commandée, la Vendée avait-elle ici son journal à elle? La correspondance particulière pouvait-elle du moins y suppléer? Non-seulement toutes les communications étaient interdites; mais toutes les lettres sans exception étant livrées notoirement à l'inquisition des tyrans qui avaient tant reproché à l'ancien gouvernement la violation du secret des lettres, et qui la portaient à un degré d'impudence inconnu avant eux ; celui qui eût écrit, des environs de la Vendée, une seule phrase de vérité, n'eût-il pas été perdu ?

2°. Après le démenti formel que je suis autorisé à vous donner sur les faits, voyons les vraisemblances.

Ces mêmes atrocités que vous reprochiez aux Vendéens, sans aucune preuve, il a depuis eté prouvé qu'elles étaient habituellement les vôtres : je dis prouvé bien authentiquement, prouvé par votre aveu, ce qui arrivait toujours quand les scélérats en chef en venaient à se défaire des scélérats en sous-ordre. Ainsi, quand Robespierre fit périr Ronsin et quelques autres destructeurs de la Vendée, toute la France retentit du récit des barbaries commises dans ce pays ; et j'aime à vous redire encore que ce n'est pas à moi que l'on apprit rien : tous ceux qui me connaissent peuvent attester que

dès que vos orateurs et vos journalistes parlaient des meurtres, des incendies, des brigandages qu'on imputait aux Vendéens, je disais toujours : « Les faits sont vrais, n'en » doutez pas; mais ceux qui les rapportent » content leur propre histoire, et selon » leur immuable coutume, ils prétendent » avoir souffert ce qu'ils ont fait, et as» surent que leurs ennemis ont fait ce qu'ils » ont souffert »; et j'étais bien sûr de ne pas me tromper.

A présent je le demande, quand l'accusateur reconnaît lui-même avoir fait ce qu'il impute à ses ennemis, n'est-il pas plus que probable que les accusations sont fausses ?

3.° En ne considérant que la nature des choses, est-il probable que des hommes qui n'ont pris les armes que pour la défense la plus légitime, se plaisent à déshonorer leur propre cause et à imiter les excès qu'ils reprochent à leurs ennemis ? Est-il probable qu'ils oublient l'intérêt qu'ils ont à se concilier l'amitié des cantons voisins, jusqu'à y exercer des dévastations et des cruautés qui doivent porter ces cantons à s'unir de volonté et de moyens avec les troupes envoyées pour soumettre la Vendée ? Est-il probable que la Vendée, si intéressée à tirer de ses voisins toute sorte de secours, ait cherché à s'en faire des ennemis implacables ? Pour faire croire ce qui n'est pas vraisemblable, il faut des preuves positives ; et où sont-elles ?

Sans doute il est très possible que les Vendéens aient exercé des représailles militaires, qu'ils aient pendu des prisonniers, parce qu'on massacrait les leurs; mais ce qui prouve que ces représailles même n'ont pas été fréquentes, c'est que vous parlez souvent, dans vos rapports, de prisonniers délivrés et en grand nombre; d'où il suit qu'on ne les tuait pas habituellement.

4°. Enfin, depuis qu'il a été possible de prendre des informations exactes, elles sont toutes contre vous, et en faveur de ceux que vous accusez. Je puis affirmer, entr'autres faits, et sur le témoignage des personnes les plus dignes de foi, que les troupes de la Vendée, lorsqu'elles se sont avancées dans les départemens circonvoisins, bien loin d'y porter l'épouvante, ont été toujours accueillies, parce qu'elles payaient exactement tout ce qu'elles se faisaient fournir. Les témoins qui étaient sur les lieux, déposeront que telle fut leur conduite au Mans, où elles ne commirent pas le moindre désordre. Mais quand des forces très-supérieures les forcèrent d'évacuer la ville, ce fut alors que la terreur, le brigandage et la mort régnèrent dans cette ville, sous le prétexte que les Vendéens y avaient des partisans, et que leurs troupes y avaient été bien reçues.

Cette guerre de la Vendée sera, n'en doutez pas, un des épisodes les plus intéressans de l'histoire de la révolution; et

vous n'imposerez pas silence à l'histoire. C'est elle qui dira combien ces peuples courageux ont fait de grandes choses avec les plus petits moyens; que n'ayant d'abord presque point de fusils et aucune artillerie, c'est à force d'intrépidité que la Vendée conquit l'un et l'autre sur vos *armées révolutionnaires*, et qu'elle les battit si long-temps avec les armes dont elle les avait dépouillées; que toute cette multitude aussi lâche qu'atroce, mais moins encore que ses chefs, se tenait toujours bien loin de l'ennemi, et n'osant pas lui faire la guerre, la faisait aux départemens qu'elle occupait, et d'une manière dont les Huns et les Vandales auraient eu honte et horreur; que tandis que vos Barrère annonçaient avec une allégresse infernale, et au bruit de vos applaudissemens, que la Vendée n'était plus qu'*un monceau de cendres trempées dans le sang*, ils ne disaient que trop vrai de quatre départemens ravagés par leurs agens *révolutionnaires*, et mentaient sur la Vendée où jamais vos *brigands* n'avaient pénétré; que quand vous parvîntes à repousser les Vendéens jusques dans leurs limites, ce fut la brave garnison de Mayence, composée de dix-huit mille hommes de troupes réglées, à qui vous eûtes cette obligation; que jusques-là tous vos rapports de tribune, toujours pleins d'une jactance à-la-foir puérile et féroce, étaient précisément le contraire de la vérité, et ne faisaient que changer les défaites en victoires,

et qu'en dernier résultat, lorsque vous êtes entrés dans la Vendée et que vous l'avez *parcourue dans tous les sens*, c'étoit après la paix faite, après que cette paix que l'histoire appréciera, eut fait poser les armes aux habitans.

V I.

J'ai fait voir ce qu'étaient les prétextes de la persécution contre les prêtres : voyons les véritables motifs. Je les sais aussi bien que vous-mêmes, et tout le monde les sait comme moi ; et les motifs comme les prétextes sont des crimes égalément absurdes et odieux.

Vous avez voulu détruire la religion, à quelque prix que ce fût. Et pourquoi? ce ne pouvait plus être la guerre contre le clergé, contre ses richesses, contre son autorité, contre son crédit. Rien de tout cela n'existait plus. Depuis le plus riche jusqu'au plus pauvre, tous les ecclésiastiques avaient été dépouillés ; il ne leur restait plus que leur personne et leur liberté, et l'une et l'autre, depuis l'époque de *Votre Septembre*, étaient ouvertement menacées. Après un tel exemple, qui pouvoit ne pas trembler pour soi ? Des malheureux, sous le glaive de la proscription, sans aucune espèce de défense, étaient loin d'être à craindre. On les redoutait pourtant, et ce fut là le premier motif de la haine persévérante et impitoyable qui arma les dominateurs contre les restes de cette classe infortunée,

à qui l'on avoit enlevé tout. Dans cette occasion, comme dans toutes les autres, la crainte a été cruelle, comme elle l'est toujours dans le coupable puissant. Un mot de Tacite peut s'appliquer à toutes les puissances *révolutionnaires : Pavebant terrebantque. Ils tremblaient et faisaient trembler.*

— Mais encore que craignaient-ils donc dans les prêtres ? —

Ce qu'ils craignaient ! les ministres d'une religion indissolublement liée à la morale. Des tyrans qui, les premiers depuis qu'il y a eu des tyrans, ont imaginé de fonder leur pouvoir sur le renversement absolu de toute morale quelconque, religieuse, politique et civile, doivent en être les plus mortels ennemis, parce qu'ils n'ont pas en effet de plus mortelle ennemie. Concevez, s'il est possible, combien ils doivent craindre, et par conséquent détester ceux qui sont chargés par état et par devoir de la prêcher à tous les hommes, et de la présenter revêtue d'une sanction divine ! Si Robespierre et son parti eussent régné plus long-temps, il ne serait pas resté en France un seul prêtre vivant (1). Mais le Dieu qui a voulu

(1) Que de montagnards vont s'écrier ici : « Eh » bien ! avons-nous tort de tant regretter notre » Robespierre ? Vraiment oui, s'il eût vécu, il n'eût » pas laissé vivre un seul prêtre; et que n'a-t-il assez » vécu pour les exterminer tous ? Nous n'aurions pas » aujourd'hui tant de peine à nous défaire de ce qui » reste. »

Braves montagnards, avouez que je vous répète,

punir la France, n'a pas voulu la perdre : il nous est permis de le croire, depuis qu'il a frappé les plus coupables instrumens de ses vengeances.

Un autre motif qui n'était guères moins puissant sur des brigands avides, c'était, après la spoliation du clergé, celle des églises, dont les trésors tout brillans aux yeux, éblouissaient peut-être encore plus leur imagination cupide et leur insatiable rapacité. Et quel moyen plus court pour dépouiller les églises, que d'ôter aux peuples toute espèce de culte et de détruire toute religion ? Tel fut le double motif de la persécution : le dernier ne subsiste plus, depuis que les temples ne sont, d'un bout de la France à l'autre, que des granges délabrées ; le premier subsiste dans toute sa force, depuis que *la sainte montagne* a repris une partie de son empire en *vendémiaire*. Quant *à la philosophie*, (je dis même celle des prédicateurs d'athéisme et d'impiété), elle n'y a fourni que son nom et quelques phrases pour les rhéteurs de la tribune, et le mot de *fanatisme* pour les brigands et les bourreaux. Ceux-ci se souciaient fort peu qu'il y eût une religion ou qu'il n'y en eût pas : la soif de l'or, voilà ce qui a d'abord dévasté les temples et ensuite les a fermés ; voilà ce qui en a fait

comme si j'étais votre confident. Courage, continuez à marcher dans la même route : vous savez où elle conduit.

payer

payer, en dernier lieu, l'ouverture et la location. Pauvre *philosophie* du dix-huitième siècle ! à quel point tes disciples t'ont compromise ! Ils ne t'ont pas même associée au butin pour te payer tes leçons, et ils ont même égorgé nombre de leurs maîtres et docteurs. N'es-tu pas bien satisfaite de ta révolution et de tes conquêtes ? Et le prophète qui a dit, *qui habitat in cœlis irridebit eos; celui qui habite dans le ciel se mocquera d'eux :* s'est-il trompé ? Vous qui étiez assis *dans la chaire des mocqueurs, in cathedrâ derisorum*, je m'en rapporte à vous-mêmes : avouez que le Tout-puissant, dont vous vous êtes tant mocqués, est un terrible mocqueur ; et osez dire qu'il a tort.

VII.

Pour comprendre jusqu'où allait et devait aller cette haine contre la religion, il suffit de s'en rappeler les effets, et de songer aux traitemens que les prêtres ont essuyés, et à ceux qu'ils éprouvent encore. On verra que cette haine n'est rien moins que de la rage ; et apparemment il appartient à la religion chrétienne de ne pouvoir être ni médiocrement aimée, ni médiocrement haïe.

Quand nous lisions avec horreur les cruautés exercées contre les chrétiens des premiers siècles par les Césars persécuteurs, qui nous auroit dit que nous verrions, nous, chez nous, une persécution plus cruelle et plus horrible ? que nous la verrions dans un siècle qui s'appelait celui

de la tolérance et de l'humanité ? que nous la verrions exercée au nom *de la tolérance et de l'humanité*, au nom *de la philosophie ?* que nous verrions des hommes chassés (1) et massacrés comme des bêtes fauves, torturés de toutes les manières, brûlés, noyés, décapités, mutilés, déchiquetés, sans autre crime que leur croyance ? Cette prophétie ne nous eût-elle pas paru, comme tant d'autres qu'on aurait pu faire dans le même genre, la plus folle de toutes les visions ? Nous l'avons vu, et la raison qui veut tout expliquer, et qui se révolte contre tout ce qu'elle n'explique pas, accuse ou nie la Providence. Insensés ! c'est la Providence seule qui rend raison de tout : c'est elle seule qui permet le mal, parce qu'elle seule sait en tirer un bien. Croyez-vous qu'elle soit embarrassée à se justifier ? elle ne peut avoir pour accusateurs que ceux qui la méconnaissent. Si vous cherchiez la vérité à sa source, vous verriez (et c'est ce qu'on peut dire de plus fort et de plus vrai) que tout ce qui paraît si effroyable sous un point de vue, n'est pas moins admirable sous l'autre. Quant à moi qui retrace toutes ces horreurs, je suis homme, et je frémis ; je suis Français et je rougis ; mais je suis chrétien et j'adore.

---

(1) Dans les départemens voisins de la Vendée et dans plusieurs autres, notamment en Auvergne où commandait le proconsul Couthon, on allait à la chasse des prêtres, précisément comme à la chasse des loups.

Je ne prétends pas que la cruauté des supplices ait été plus loin dans les bourreaux français que dans les bourreaux romains. Non, je suis juste; et les chrétiens empalés par les ordres de Néron, et leurs corps enduits de poix-résine, allumés et servant de flambeaux pendant la nuit, peuvent soutenir le parallèle avec les prêtres qu'on attachait aux arbres dans la Vendée, pour les écarteler, qu'on crucifiait pour insulter à leur Dieu, qu'on brûlait à petit feu, etc. Il y a ici compensation, je l'avoue, et même les fameuses *noyades* (1) de Carrier, et l'invention des bateaux à soupape, et l'*heureux tourbillon révolutionnaire* qui avait englouti quelques centaines de *fanatiques*, et les coups de sabre redoublés sur les malheureux qui tentaient d'échapper aux flots, ont peut-être encore un peu d'infériorité dans la comparaison. Mais il n'en est pas moins vrai que le caractère

(1) Je suis forcé quelquefois de me servir des mots nouveaux inventés pour des crimes nouveaux, ou qui même ne sont que des monumens de ridicule et de grossièreté. L'histoire, par la même raison, ne pourra s'en dispenser, et descendra jusqu'à citer les *carmagnoles* de Barrère, dont j'ai parlé plus haut, malgré mon dégoût indicible pour le langage *révolutionnaire*, qui provoque le vomissement, quand il ne soulève pas d'horreur. Au reste, ce mot de *noyades* en lui-même est plutôt de néologisme que de révolution. Il ne faut pas oublier que le propre de la langue *révolutionnaire* est d'employer des mots connus, mais toujours en sens inverse; et cela ne souffre point d'exception.

général de la persécution a été plus horrible et plus barbare que les persécutions payennes, et il n'est pas difficile de rendre cette différence sensible.

Ce qui caractérise les actions humaines, c'est sur-tout le principe et l'intention : cela est si vrai, que le crime même porte quelquefois avec lui une sorte d'excuse, quand il tient à une erreur de bonne-foi, ou à une violente passion du moment. Le plus odieux de tous, c'est celui qui est commis gratuitement, de sang-froid, ou par des motifs bas et atroces. Les Césars de Rome furent, sans doute, injustes et inhumains envers les chrétiens; mais du moins ils avaient le prétexte, trop souvent regardé comme plausible, de la politique et de la raison d'état. Ils voyaient dans les chrétiens les ennemis de la religion de l'Empire, et l'on sait que de tous les gouvernemens du monde, celui des Romains a été le plus attaché à tout ce qui tenait à la religion. Ils la regardaient comme la sauve-garde des mœurs publiques, le fondement de l'ordre civil et de la prospérité générale. Ils avaient toute raison dans le principe, qui, consacré par les sages de tous les siècles, (le nôtre excepté) suivi par toutes les nations policées, devait surtout être celui d'un peuple que la Providence avait destiné à commander aux autres. Ils se trompèrent seulement dans l'application, puisque la raison nous enseigne que, quelque zèle que l'on ait pour sa croyance, il n'est jamais permis de violenter celle d'autrui,

à moins que les dissidens ne troublent l'ordre, et les chrétiens ne le troublaient pas. Tout gouvernement, il est vrai, est maître d'exclure des emplois publics ceux qui ne professent pas la religion nationale : il est maître de dire à ceux qui en prêchent une autre, sortez de mon territoire. Mais c'est-là tout ce qu'il peut faire légitimement. Les Empereurs allèrent beaucoup plus loin ; ils voulurent employer la contrainte et ordonnèrent des supplices : ils furent oppresseurs. On voit du moins que leurs motifs n'avaient rien de vil, qu'il n'y avait de leur part ni férocité, ni cupidité (1), et qu'enfin ils avaient ce prétexte toujours spécieux, de pouvoir dire aux chrétiens : vous désobéissez à nos loix.

Mais de quel nom appeler des hommes, qui, parce qu'il leur a plu d'abjurer toute religion, vous font un crime d'en avoir une ; qui, tout en proclamant que leur république *permet tous les cultes*, vous disent : *Renonce au tien ou je t'égorge ?* Et si l'on ajoute que ces mêmes hommes n'ont proscrit les ministres que pour dépouiller les autels, et ne versaient le sang que pour ravir l'or, n'en résulte-t-il pas l'assemblage de tous les crimes et de toutes les infamies ? N'estce

(1) On sent bien que je parle ici des Trajan, des Marc-Aurèle, des Dioclétien, et non pas des monstres qui suivaient leur naturel barbare et tyrannique en faisant périr les chrétiens.

pas ce que l'espèce humaine a jamais offert de plus abject et de plus abominable ?

VIII.

Et que sera-ce, si l'on passe au détail des moyens ? Il le faut bien, puisque tout se tient dans un système d'oppression, et puisque les dernières cruautés sont les conséquences des premières. Il le faut bien, quoiqu'en disent tous les jours ceux qui nous reprochent si lâchement *une mémoire implacable* (1). Cette expression trouvée

(1) C'est ainsi qu'on s'exprime dans une brochure qui a pour titre : *De la force du gouvernement actuel.* L'objet de cet écrit et le moment choisi pour le faire paraître, devaient exciter également l'indignation : il était dirigé contre ceux qu'on appelait *vendémiaristes* (dans le jargon du jour), et qui tous étaient alors sous le couteau. Le but de l'auteur était de prouver que les choix du gouvernement, qui, par *la loi brumaire*, nommait à toutes les places, devaient être en sens inverse de l'opinion publique ; et par conséquent cet écrit était une réponse au cri de la France entière, qui gémissait de voir presque toutes les places devenues la récompense des *assassins de prairial et de vendémiaire*. L'auteur, sans doute, trouva une singularité piquante à complimenter le gouvernement qui donnait des armes contre lui à ses mortels ennemis, à ceux qui avaient tant de fois voulu l'égorger et qui le voulaient encore. Babœuf et les brigands de Grenelle ont fait à cette brochure la seule réponse qu'elle méritât.

Ce qu'il y avait de plus affligeant, c'est qu'on savait que l'auteur était né d'une famille honnête, avait eu de l'éducation et n'était pas même sans esprit, quoiqu'il en fît un si honteux usage. J'ai connu sa famille à

par la bassesse qui insulte l'opprimé pour flatter l'oppresseur ; cette expression, aussi absurde qu'atroce dans le sens qu'on lui donne ici, est digne de marquer dans la langue *révolutionnaire*. Dans la nôtre, dans celle de tous les hommes, ceux-là ont vraiment *une mémoire implacable*, qui, dans un nouvel état de choses, ne pardonnent pas à quiconque était dans l'ancien ce qu'il devait être, vous font un crime de n'avoir pas été républicain (1) dans une monarchie, d'avoir fait ce que le devoir vous obligeait de faire, d'avoir joui des droits qui étaient

---

Genève et en Suisse, où elle jouissait d'une juste considération. Ainsi c'était un Genevois, qui, au lieu de pleurer sur sa patrie, ruinée, asservie et ensanglantée par *le sans-culotisme révolutionnaire*, venait insulter aux maux de la France. Je ne veux pas en dire davantage : l'auteur est jeune et peut se corriger. Je souhaite qu'il n'ait été égaré que par la folle vanité du paradoxe. Mais, si cette même vanité le porte (comme il n'est que trop probable) à vouloir justifier des torts si graves, alors ma réplique sera l'analyse exacte de sa brochure, que jusqu'ici j'ai voulu lui épargner.

(1) C'est un délire de la révolution, et comme tous les autres du même genre, il a trouvé sa punition en lui-même. Delà l'anéantissement presque total de notre marine, la désorganisation de nos armées dont les détails font trembler (et on ne les sait pas tous), l'impuissance des pouvoirs administratifs, suite de l'ignorance ou de la corruption, etc. etc. etc. Tout tient à ce principe, qui n'a été encore que très-peu modifié : « Tout ce qui avait quelque mérite dans l'ancien » régime doit être écarté du nouveau, qui n'a pas » besoin de gens de mérite, tant il est beau par lui- » même. »

les vôtres, des biens qui vous appartenaient, de la considération que vous méritiez; d'avoir servi et honoré votre patrie sous un roi, comme s'il eût été possible alors de séparer le roi de la patrie; en un mot, qui ont proscrit sans exception tout ce qui était quelque chose dans l'ancien gouvernement; parce qu'eux-mêmes ne pouvaient jamais être rien dans aucun, et que pour avoir une existence, il ne leur fallait rien moins qu'une révolution si dignement nommée par eux-mêmes *le règne du sans-culotisme*. Les voilà bien ceux qui ont *une mémoire implacable*. Mais dans la bouche des beaux-esprits du *jacobinisme* (1), c'est tout le contraire. Ces nouveaux acteurs qui se présentent fièrement sur la scène, parce qu'ils n'y ont pas figuré comme assassins, qui se croient des politiques, depuis qu'ils

---

(1) On s'étonnera peut-être qu'il y ait quelque chose de commun entre le bel-esprit, qui suppose au moins quelques études, et le *jacobinisme*, si fier de son ignorance. Il est pourtant vrai qu'il a toujours eu ses beaux-esprits, et ceci mérite d'être expliqué. On se rappelle ce qu'étaient autrefois *les écrivains des charniers*, qui fournissaient à tout venant des lettres de bonne année, des lettres d'amour, des lettres d'injures, etc. Il y avait *le style à dix sols*, le style à *vingt*, le style à *trente*. Le premier était pour la populace qui ne savait ni lire ni écrire; le second pour ceux qui avaient du moins appris l'un et l'autre; le troisième pour les petits-maîtres de boutique. Ce dernier était le style fleuri : pour trente sols on vous donnait *de l'esprit et de la phrase*. Voilà précisément toute la hiérarchie du bel-

se sont fait les singes de Machiavel, qui se croient des écrivains en arrangeant de petites phrases sur de grands crimes, qui se croient profonds parce qu'ils déraisonnent froidement sur les désastres et la destruction; ceux-là nous accusent d'avoir *trop de mémoire*, parce qu'ils voudraient bien qu'on n'en eût pas du tout, et de nous souvenir de nos maux, parce qu'ils ne les ont pas sentis. Ils trouvent notre *mémoire implacable*, parce que leur ame est impassible; ils ne peuvent souffrir qu'on retrace les forfaits pour les détester, parce qu'ils ne les ont observés que pour en profiter. Vils adulateurs, répondez : les a-t-on réparés, ces forfaits que vous nous commandez d'oublier? Les a-t-on fermées, cicatrisées, ces plaies encore toutes saignantes, ces plaies à tout moment rouvertes, et que vous avez la lâcheté d'envenimer? A-t-on renoncé à cet exécrable esprit *révolutionnaire* qui a fait tous nos malheurs? Eh! vous-mêmes en êtes encore infectés; vos écrits le perpétuent, le nourrissent, en

---

esprit *révolutionnaire* : il a produit cinq ou six écrivains et autant d'*orateurs de la montagne*, qui se sont élevés jusqu'au style à *trente sols*. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que ces coryphées méprisent de la meilleure foi du monde leurs confrères à *dix sols*. Les pauvres gens ne se doutent pas qu'un jour viendra (qui même ne peut pas être loin) où l'on ne fera pas plus de distinction entr'eux, qu'on n'en fait aujourd'hui parmi nos anciens *écrivains des charniers*.

recèlent tout le venin, déguisé seulement sous une couleur un peu moins horrible. Vous employez le peu que vous avez d'esprit à colorer l'atrocité des principes, par le désaveu frivole et mensonger des conséquences qui vous effraient vous-mêmes, et par de vieux sophismes misérablement récrépis du vernis de votre plate rhétorique *révolutionnaire*. Hypocrites, apprenez que vos phrases qui en imposent à quelques sots, ne sont, aux yeux des hommes sensés, que d'un degré au-dessus des *carmagnoles* de Barrère; que vos amphigouris métaphysiques et politiques sont aux vieilles harangues des jacobins, ce qu'est la sottise raffinée à la grossière ignorance, et le bel-esprit d'antichambre au langage de la taverne. Apprenez que vos petits calculs personnels ne valent pas mieux que vos théories générales; que les *jacobins* que vous désavouez vous méprisent comme n'ayant pas leur *énergie*, et que les honnêtes gens que vous vous donnez les airs d'admonester, ne vous méprisent pas moins, ou comme des insensés, ou comme des imposteurs; que les premiers vous égorgeraient, s'ils redevenaient les plus forts, et que les seconds vous renverront toujours à votre place, c'est-à-dire dans votre néant.

Après cette justice qu'il fallait faire une fois des raisonneurs, je reviens à la conduite des persécuteurs.

IX.

D'abord on s'adresse à ceux des prêtres que l'on connaissait les plus corrompus, les plus indignes de leur ministère; on leur fait entendre que la proscription générale du sacerdoce et du culte est prononcée; qu'ils n'ont qu'une seule voie pour y échapper, qui est d'abjurer solemnellement leur croyance et leur profession, et d'être les premiers à donner au peuple le signal de l'apostasie, de l'impiété et du sacrilége. Ils obéissent : des prêtres viennent déclarer devant des législateurs qu'ils ont passé leur vie à enseigner une fausse religion qu'ils ne croyaient pas eux-mêmes; et ils foulent aux pieds les symboles de leur ministère, au bruit des applaudissemens. Il n'y a point de pays sur la terre où on ne leur eût répondu : « Quelle que soit votre opinion aujourd'hui, » quelle qu'elle ait été auparavant, il est im» possible d'en rien conclure contre la reli» gion que vous abjurez; car, qui nous » répondra que celui qui a été jusqu'ici, » de son aveu, capable de mentir tous les » jours à sa conscience, ne mente pas en» core aujourd'hui ? Si vous avez été des » hypocrites et des imposteurs dans votre » profession, par un intérêt quelconque, » pourquoi ne seriez-vous pas aujourd'hui » des hypocrites et des imposteurs dans » votre apostasie, par un autre intérêt » quelconque ? Tout ce qu'il y a ici d'évi-

» dent, c'est que, de votre aveu, vous avez
» été les plus grands fripons, les plus vils
» coquins qui aient jamais existé, et qu'au-
» jourd'hui vous en êtes les plus impu-
» dens. »

Il n'y a point de réplique possible à cette apostrophe, dans l'intelligence humaine. Mais comme le disait fort bien Robespierre : « Ne sommes-nous pas appelés à faire tout » le contraire de ce que le monde a vu » jusqu'à nous ? » Aussi la Convention, fidèle à ce grand axiôme, nous fournit-elle encore ici un de ces nombreux PHÉNOMÈNES conventionnels, qui lui donneront une place dans les annales du monde. MENTION HONORABLE de la conduite *patriotique et philosophique* des citoyens *ci-devant prêtres* : harangue du président, non moins *patriotique et philosophique*. On exécute aussitôt les farces horribles, préparées pour accoutumer les yeux du peuple à la profanation et au brigandage impie. On traîne dans les ruisseaux les vases sacrés, les ornemens sacerdotaux, les instrumens du culte. Mais ce n'est pas assez. Il était important, indispensable que l'autorité publique sanctionnât ces abominables scandales, ouvrage d'une vile populace, et que les représentans du peuple Français n'eussent pas plus de pudeur que les bandits de la capitale : c'est là l'essence de l'*esprit révolutionnaire* : c'est dans le sein du corps législatif que l'on apporte de tout côté les dépouilles des temples ; que chacun étale à l'envi ses vols et

sa turpitude; qu'un vil animal (1) coëffé d'une mître et revêtu d'une chape, traverse la salle au milieu des chants de blasphême et des refreins les plus dégoûtans de la crapule et de la férocité ! ... O sagesse éternelle !... et il y a des hommes assez stupides pour ne pas te reconnaître, même après que tu as donné ces nouvelles leçons, nécessaires après de nouveaux attentats ! Insensés ! ils te demandent des miracles pour croire à ta Providence, et ils sont assez aveugles pour ne pas voir un miracle de ta vengeance dans ces scènes inouies, renouvelées tous les jours devant des législateurs ! Ils ne te voient pas, regardant de ta hauteur, avec ce mépris que tu dois à la perversité folle et orgueilleuse, avec ce mépris que tu lui annonces (2) si souvent dans les livres que tu as dictés ! Ils ne te voient pas regardant de l'œil de ta justice ces dignes monumens de *la philosophie moderne*, de cette *philosophie*, qui devait *régénérer* la France et le monde, ces dignes hommages à l'*immortelle assemblée*, qui s'appelait elle-même à tout moment *la plus auguste de l'univers*, ces grands législateurs jouissant, *sur leurs chaises curules*, de ces grands spectacles donnés, pour la

(1) On observera qu'en ce moment l'âne n'était pas, à beaucoup près, l'animal le plus déplacé dans l'assemblée.

(2) *Confusi sunt, quoniam Deus sprevit eos ... Audivit Dominus et sprevit*, etc.

première fois, *dans le siècle des lumières*, par les *bandits révolutionnaires*, et dont auraient eu horreur les bandits des autres nations, si on leur eût proposé d'exécuter les mêmes scènes dans l'obscurité de leurs repaires et dans l'emportement de leurs orgies !

Philosophes qui n'êtes pas tout à fait fous, (car je ne parle pas ici aux athées) je vous adjure et vous somme de répondre. Montez un moment en idée sur le tribunal du Très-haut, vous qui le reconnaissez et qui ne voulez pas reconnaître sa loi : montez, vous dis-je, siégez un moment auprès de lui ; il permet à la pensée de l'homme tout ce qui peut l'éclairer ; il permet à tous d'entrer en discussion avec lui, il le répète sans cesse dans ses écritures ; sans cesse il appelle en jugement la raison humaine, pourvu que l'orgueil n'en altère pas la bonne-foi. Il nous dit à tous : *Arguam te et statuam contra faciem tuam : je vous convaincrai en vous confrontant avec vous-mêmes*. Entendez-le qui vous dit, en mettant sous vos yeux, non pas seulement les tableaux que je viens de retracer, mais tous ceux de la révolution française : « Eh ! bien,
» qu'ai-je pu faire de mieux pour détromper
» les maîtres et les disciples ! Vous avez
» tant dit que ma loi faisait le malheur du
» monde, et que votre *philosophie* en fai-
» sait le bonheur. Les faits parlent : j'ai
» permis que votre *philosophie* l'emportât
» un moment sur ma loi. Voilà que ma

» loi est proscrite dans la France entière, » et que votre *philosophie* seule y domine. » Eh ! bien, qu'en dites-vous? Que dites- » vous de vos législateurs, de vos loix, » de votre peuple, de vous-mêmes ? Cette » nation dont l'orgueil m'a rejeté d'après » les leçons de votre orgueil, regardez-la : » est-elle descendue assez bas? Vous à qui » les siècles précédens sont connus, vous » qui savez ce qu'ont été dans tous les » temps et ce que sont aujourd'hui les na- » tions, cherchez dans les nations et dans » les siècles quelque chose qui ressemble » de loin à ce que vous êtes. Ai-je tort de » détester l'orgueil qui vous conduit à cet » excès d'abjection ? Ai-je tort de le con- » fondre et de le punir ? Ai-je dû vous dé- » fendre plus long-temps contre votre dé- » mence, quand elle me défie si insolem- » ment depuis tant d'années ? N'étais-je pas » en droit de vous y abandonner ? et si, » malgré des leçons si frappantes, si terri- » bles, si humiliantes, vous persistez dans » votre révolte, si vous dites encore : Pé- » risse le monde entier plutôt que notre » *philosophie* : malheureux ! vous ache- » verez de me justifier, vous acheverez » d'être sans excuse. Non, le monde ne » périra pas ; car je me suis servi de vous- » mêmes pour lui apprendre à vous mépriser. » La France ne périra pas ; car déja la plus » grande partie est revenue à moi, et les » victimes innocentes ont obtenu grace pour » elle. C'est vous qui périrez, et l'univers

» avouera que vous l'avez mérité, et que
» le Seigneur est juste. »

X.

Je n'ai pu me défendre de ce mouvement; et le sentiment qui me remplit, anticipe quelquefois, malgré moi-même, sur des vérités qui, pour devenir inaccessibles à toutes les chicanes *philosophiques*, ont besoin d'être présentées dans toute leur étendue. Elles le seront; j'ose en répondre : à présent, je continue le résumé très-succinct des faits principaux qui ont marqué l'époque où je m'arrête.

Les législateurs déclarent gravement que LA NATION *a renoncé à ses préjugés, qu'elle abjure le fanatisme, que le règne de la philosophie est arrivé*. Les attentats (1) de la plus infame canaille, qui méritait le dernier supplice, et qui l'aurait subi par-tout ailleurs, s'il eût été possible que

(1) N'oubliez pas que Robespierre lui-même les désavoua, un an après, à la tribune de la Convention, et les mit au nombre des *conspirations* qu'il reprochait aux Chaumette, aux Hébert, aux Gobel, etc. quand il voulut se défaire d'eux. Mais, tout en disant qu'on *avilissait la République*, il continuait, suivant son plan, à profiter de ce même *avilissement* dont il avait besoin. Il accusait tout haut ceux qu'il avait excités tout bas et mis en œuvre, ceux qui n'avaient plus la faculté de répondre, et il se gardait bien de rien changer à ce qu'on avait fait. Ce fut son système unique, qui lui servit à faire périr une foule de ses complices, et qui devait le perdre lui-même.

des

des horreurs semblables se commissent ailleurs que dans la France *révolutionnée*, paraissent à des législateurs *le vœu de la nation entière et le triomphe de la raison*. L'ordre est donné de fermer toutes les églises de la France, de les fermer au culte et à l'adoration, mais non pas à l'avidité spoliatrice et au pillage destructeur. Alors commença cette dévastation, qui a passé de si loin les invasions des barbares. Ceux-ci incendiaient les églises qui se trouvaient sur leur passage ; et la même chose arriva entre les catholiques et les sectaires, dans le temps de nos guerres civiles. C'était un torrent rapide, entraînant ce qu'il rencontrait, et dont ailleurs on ne se ressentait pas. La fureur de la guerre et des partis, et la force agissant contre la force, pouvaient jusqu'à un certain point excuser ces violences toujours odieuses en elles-mêmes, mais partielles et passagères, et qui avaient eu lieu en tout temps dans la licence des armes et dans les vengeances des vainqueurs. Ici quelle différence! C'est par une opération légale, universelle et spontanée ; c'est dans quatre-vingt départemens où il n'y avait aucune apparence d'aucune force quelconque opposée au gouvernement, que tous les brigands de chaque canton, armés et conduits par des administrateurs, bien faits pour être leurs chefs, enlèvent des églises l'or, l'argent, le fer, les grilles, le marbre, les boiseries, les étoffes, le linge, les meubles, en un mot, tout ce qu'il est pos-

sible d'emporter, et détruisent tout ce qu'ils n'emportent pas. On arrache tous les ouvrages de l'art qui décorent les murs; on brise les statues; on abat les mausolées; on recherche jusqu'au plomb enfoui avec les cercueils; on déchire, on mutile les tableaux. On s'attache sur-tout à ne pas laisser le moindre vestige de ce qui peut rappeler la moindre idée du culte religieux; des échaffauds sont dressés par-tout, et des ouvriers payés à grands frais pour faire disparaître les sculptures des murailles et des voûtes. On fait descendre les cloches pour les convertir en monnaie, et cette fabrication *patriotique* coûte à l'État [de son aveu] 20 millions. En un mot, pour la première fois, depuis la naissance du monde, on met dans la destruction autant de soin et de recherche, autant de travail et de dépense qu'on en avait mis jusques-là dans la construction des plus beaux monumens de l'art.

Insensés! est-ce sur les murailles qu'est gravée la croyance? Est-ce sur des tableaux que la religion est écrite? Elle l'est dans les cœurs où vous ne pouvez pas l'atteindre, dans les consciences où elle vous condamne, dans le spectacle de l'univers où elle parle à tous les hommes, dans le ciel où elle vous jugera. Destructeurs imbécilles, vous avez crié victoire; et où est-elle aujourd'hui cette victoire? Tous les jours vous frémissez de rage, en voyant l'affluence qui remplit nos temples : ils ne sont plus riches, mais

ils sont toujours sacrés ; ils sont nuds, mais ils sont pleins. La pompe a disparu, mais le culte est demeuré ; on n'y foule plus les marbres et les tapis précieux, mais on s'y prosterne sur des gravats ; on y pleure sur des décombres. L'appareil du sacrifice est pauvre, mais l'adoration est profonde et la piété pure ; on y cherche en vain les tombeaux, mais on y prie pour les morts, et la douleur, sans cesse renouvelée, pleure à-la-fois et les morts et les tombeaux. Ainsi votre stupide furie a tourné et doit tourner en tout contre vous-mêmes. Ainsi, le Tout-puissant se rit de la folie de vos projets et de l'impuissance de vos efforts. C'est bien à vous, qui êtes si fort au-dessous de ce qui était jusqu'ici au dernier rang de l'espèce humaine, c'est bien à vous qu'il convenait de vous flatter que vous réussiriez dans une entreprise où des Julien et des Dioclétien ont si honteusement succombé !

X I.

Dès les commencemens de la révolution, des hommes avertis par la prudence ou plutôt par la crainte, avaient annoncé que LA FACTION ne tendait à rien moins qu'à détruire en France toute espèce de culte religieux. Je ne puis croire, je l'avoue, qu'eux-mêmes pussent prédire alors tout ce que nous avons vu : cela était impossible. Nos idées sur l'avenir ne peuvent être que l'expérience du passé, et il n'offrait rien de semblable. Je dis plus : ceux mêmes

qui se sont portés à tant d'excès inouis ; n'ont jamais pu les imaginer tous ensemble ; ils les ont conçus à mesure qu'ils paraissaient exécutables par une progression de circonstances que la Providence seule a pu permettre et que l'histoire seule peut détailler. Je pense donc que le projet d'abolir toute religion existait en effet, et depuis long-temps ; mais je n'ai jamais cru qu'il fût possible que ce rêve de *la philosophie* devînt une opération du gouvernement et un acte de législation. Quelle apparence que chez une nation éclairée, des législateurs, quels qu'ils fussent, quelle que fût leur opinion particulière, ignorassent ce qu'il n'est permis à personne d'ignorer, que même politiquement parlant, il est d'une impossibilité absolue qu'un ordre social quelconque subsiste sans une religion, sans un culte public ? Quelle apparence que des législateurs tombassent dans un excès d'extravagance, dont ne seraient pas capables même des peuplades sauvages ? Ces raisonnemens étaient plausibles : l'expérience pouvait seule en montrer l'erreur. J'ai partagé celle-là, et c'est la plus excusable de celles que j'ai partagées. On peut dire même qu'elle s'est étendue sur tous les événemens de la révolution ; qu'à mesure que les MONSTRES annonçaient leurs crimes par avance, comme pour les essayer, l'excès d'atrocité semblait ôter la vraisemblance, en sorte qu'on ne prenait aucune mesure pour empêcher ce qu'on ne jugeait pas possible, sans que

jamais l'expérience ait pu guérir cette fatale sécurité, qui devint enfin un aveuglement sans excuse. Mais encore une fois il le fallait, pour que les derniers des hommes fussent les maîtres de la France, et il fallait qu'ils le fussent.

XII.

Il fallait bien aussi, en pillant et profanant les lieux saints, poursuivre les ministres du culte. La logique des scélérats est d'appeler toujours un crime à la suite d'un autre crime, comme pour couvrir l'un par l'autre; et telle était la stupidité des bandits mis en œuvre par LES MONSTRES, qu'en massacrant les prêtres, ils semblaient justifier à leurs propres yeux le pillage des temples et des autels. Le signal fut donné, dans toute la France, de courir sus aux prêtres, comme *à des ennemis publics qui ne méritaient aucune pitié, qui ne respiraient que le sang, qui n'aspiraient qu'à plonger la France dans des flots de sang*, etc. etc. etc. Je répète les propres termes répétés alors sans cesse et par-tout; et d'ailleurs on sait que c'étaient les mêmes qu'on employa toujours contre toutes les classes de proscrits, et tout était proscrit, hors LA FACTION et ce qui était à elle. Depuis huit ans son caractère particulier, et pour ainsi dire, son signalement dans le monde, comme il le sera dans l'histoire, c'est de désigner comme assassin d'intention tout ce qu'elle assassine en réalité. Si depuis

huit ans elle assassine les nobles, les prêtres, les magistrats, les riches, les négocians, les gens de loi, les gens de lettres, les artistes, etc. etc. etc.; c'est que tous ces gens-là *veulent assassiner la France, veulent assassiner la liberté, veulent assassiner la république;* d'où il suit que LA FACTION, avec ses agens, est à elle seule *la France, la liberté, la république,* puisque tout ce qui n'est pas elle n'est bon qu'à tuer, et que si elle eût pu aller jusqu'au bout, il ne resterait plus à tuer qu'elle-même.

Mais le grand mot de ralliement contre les prêtres, c'était *guerre au fanatisme.* Ce cri ne cessait de retentir dans la Convention, aux *jacobins*, dans les *sociétés populaires*, dans tous les actes d'administration, dans les journaux patriotiques; tout ce qui composait les comités révolutionnaires, les laquais (1), les escrocs, les banqueroutiers, les galériens, en un mot, toutes les grandes puissances de la France, apprirent alors ce grand mot de *fanatisme*, dont la plupart n'avaient jamais entendu parler, et qui en effet n'était pas de leur langue; et il se présente à ce sujet un fait très-remarquable, le seul qui, dans une révolution caractérisée sur-tout par le mépris de toute pudeur, en laisse pourtant apper-

(1) Il y en avait sept dans un des *comités* de Paris. L'un d'eux avait servi dix-sept maîtres : il en fit périr neuf. J'ignore quelle place il occupe aujourd'hui; mais il a dû en avoir une considérable.

cevoir un reste, dont eux-mêmes, à la vérité, ne se rendoient par compte, et qui étoit à la fois involontaire et réel. Faites la revue la plus exacte de tout ce qu'ont dit, à la barre de la Convention, ceux qui pendant plus d'une année, venaient journellement lui apporter quelque chose de ce qu'ils avaient volé dans les églises; jamais un seul ne s'est servi d'une autre expression que de celles de *dépouilles du fanatisme*, et le bulletin des législateurs qui nous a heureusement conservé ces titres de leur gloire, dit toujours : « Tel citoyen » apporte *des dépouilles du fanatisme*, » *mention honorable*. » Jamais le mot de religion n'a été prononcé, ni par les législateurs ni par les brigands. Ce n'était pas par ménagement pour elle, puisqu'ils ne songeaient qu'à en effacer jusqu'aux plus légères traces. Mais apparemment ce mot seul de religion porte en lui un caractère si essentiellement sacré, si généralement respecté, que ceux mêmes qui la foulaient aux pieds, craignaient d'en prononcer le nom, et ne savaient comment l'associer aux outrages dont ils auraient voulu l'accompagner. Il y a plus : lorsqu'on a cru devoir rouvrir les églises, la même réserve a subsisté. Le mot de religion n'est écrit dans aucune des loix qui la concernent : on se sert par-tout du mot de culte. Ai-je tort de dire que le mot de religion est effacé de la langue française, au moins de celle qui est *philosophique et républicaine* ;

ét remplacé génériquement par celui de *fanatisme?*

Parlerai-je des cruautés multipliées contre ces malheureux proscrits? et qui pourrait les dénombrer? Qui pourra suivre, même par la pensée, tous les détails de cette longue oppression, qui n'est autre chose que l'implacable instinct de la rage! Il étoit défendu dans tous les départemens, sous peine de la vie, de leur donner un asyle ou des secours : *sous peine de la vie!* Réfléchissez, lecteurs; lisez l'histoire, comparez et frémissez. Obligés de s'enfoncer dans les bois et dans les rochers, bientôt assiégés par tous les besoins, par la faim, par la soif, par le froid, ils s'approchaient le soir des lieux habités, et leurs cris lamentables et à demi étouffés, demandaient du pain. Des personnes charitables et craignant Dieu, [il y en a toujours eu, graces au ciel] allaient à la dérobée leur porter quelques alimens, qu'elles laissaient sur la lisière des bois, et s'enfuyaient au plus vîte. Quelques-unes furent dénoncées, et le lendemain elles n'étaient plus. Soyez bénies, ames heureuses! vous avez quitté cette terre d'esclavage et de crimes, qu'on ne rougit pas d'appeler *terre de liberté*: vous êtes allées recevoir votre récompense de la main de celui qui a dit, qu'*un verre d'eau donné en son nom ne serait pas perdu*; et que ne doit-il pas faire pour ceux à qui ce verre d'eau a coûté leur sang

et leur vie, pour avoir été donné à ses ministres (1).

La moindre marque d'une pratique religieuse étoit un crime capital. On cachait, on enterrait un livre d'heures, une image, un crucifix, comme les voleurs enterrent leurs larcins. Celui chez qui on aurait trouvé un bénitier eût été perdu. Une pauvre femme de Paris, qui parut choquée de voir traîner dans la boue les ornemens de l'autel, faillit d'être mise en pièces, et on ne la sauva qu'en la conduisant en prison. Une autre fut arrêtée pour avoir fait faire à son enfant le signe de la croix. Soixante paysannes d'Auvergne, convaincues d'avoir été à la messe, furent envoyées à Paris dans des charrettes et enfermées au Plessis, qui s'appelait, comme on sait, l'antichambre de la mort. Elles chantaient toute la journée : on s'étonnait de leur gaîté : elles répondirent : « Nous savons bien que » nous mourrons; mais ne sommes-nous pas » trop heureuses de mourir pour notre » foi? » C'était deux jours avant le 9 thermidor; elles furent mises en liberté, et

(1) Je n'ai pas besoin, je pense, d'affirmer les faits particuliers : qui pourrait en douter ? Ils sont trop d'accord avec les faits qui ont été publiés. Mais qui saura jamais tous ceux qui ne l'ont pas été ? On peut être sûr que je ne rapporte rien que sur des témoignages authentiques.

Et je n'ai pas besoin de leur chercher des crimes.

comme elles manquaient de tout, les prisonniers se cotisèrent pour leur fournir les moyens de retourner dans leur pays. Il y a cent témoins de ce fait.

Dans le peu qui restait d'écoles, il était défendu, sous peine d'être *suspect*, c'est-à-dire sous peine de la vie, de parler de Dieu aux enfans en aucune manière, jusqu'à ce qu'il plût à Robespierre de proclamer l'*Être suprême* de la république française, qui n'avait assurément rien de commun avec le *bon Dieu* (1) du peuple Français. A plus forte raison était-il expressément défendu aux maîtres d'école de parler de religion.

Sous les empereurs romains, ennemis du christianisme, il était permis à tout chrétien de célébrer chez lui les saints mystères; on ne défendait que les assemblées, comme celles des protestans étaient interdites parmi nous. Sous nos tyrans répu-

---

(1) Ce n'était pas sans intention que Robespierre substituait à Dieu son *être suprême*. Le peuple ignorant connaît fort peu l'*être* suprême; il laisse cette dénomination oratoire et poétique aux philosophes qui ne sont pas athées. Mais il connaît beaucoup *le bon Dieu* (c'est bien son nom), et ces deux titres ne sont pas pour lui la même chose. Aussi un *sans-culotte* disait-il à un de ses camarades qui parlait de Dieu : *Tais-toi donc; il n'y a plus de Dieu, il n'y a plus qu'un être suprême*; et il parlait de très-bonne foi.

blicains, ce fut un crime de dire ou d'entendre la messe chez soi; et, plus d'une fois la découverte d'une maison où l'on avait dit la messe, fut annoncée à la Convention comme un événement, ou dénoncée comme une *conspiration*.

On n'oubliera pas comment Lebon et presque tous les commissaires dans les départemens traitaient les pauvres gens qui osaient *s'endimancher*, qui ne célébraient pas *la décade*. Et puisque nous en sommes à cette fameuse décade, l'une des plus belles inventions du *génie révolutionnaire*, et long-temps l'une de ses plus grandes espérances pour l'extinction du *fanatisme*, on ne peut se dispenser de dire un mot de *la décade*.

XIII.

Je ne la considère point ici sous les rapports du calendrier : j'en parle ailleurs Je laisse de côté les violences usitées sous le régime *montagnard et jacobin*, pour forcer le peuple à fêter *la décade* : la tyrannie fut poussée au point, que quand les pauvres habitans de la campagne venaient les jours ordinaires de marché, que *la décade* avait changés, apporter leurs denrées dans les villes, ils étaient chassés outrageusement par *les autorités constituées*, et menacés de la prison et de la confiscation de leurs denrées, s'ils ne revenaient pas au jour marqué par *la décade*, sur-

tout si ce jour était un dimanche, attendu que quiconque observait le dimanche était *un fanatique*. Si ces plats tyrans avaient pu jamais avoir l'ombre du bon sens ou de la bonne-foi, ils auraient senti que c'étaient eux-mêmes qui étaient *fanatiques* de leur *décade*, puisqu'ils la voulaient faire célébrer de force. Mais après tout, le *fanatisme* suppose l'aveuglement involontaire, et en ce sens ils étaient même au-dessous du *fanatisme*. Car au fond ils se souciaient fort peu de leur *décade*, et ne s'en servaient que comme d'un prétexte de plus pour faire le mal.

Laissons le passé, et n'oublions pas que des législateurs *philosophes* ont désavoué et remplacé les législateurs *jacobins*. C'est donc à des *philosophes*, qui prétendent bien l'être dans toute l'étendue du terme, c'est à eux seulement que j'ai affaire ici; et je commence par leur dire que ce n'est pas ma faute, s'ils m'ont fait tant de fois rire de pitié, attendu que pour cette fois leur folie ne me semblait pas dangereuse; mais aussi je ne crois pas qu'on ait jamais déraisonné avec un sérieux plus divertissant; qu'on ait jamais débité plus gravement des inepties qui n'en paraissaient que plus puériles et plus niaises. Qui ne s'amuserait pas à voir des *philosophes*, des *politiques*, des *publicistes*, [tous se donnent pour tels], tourmentés d'une belle haine pour le dimanche, s'imaginer d'abord que, pour l'abolir, il suffit de substituer la divi-

sion décimale à la division septénaire, ensuite travailler pendant des années à *consacrer* leur décade, à lui donner *un but moral*, *un caractère patriotique*, *et républicain*, c'est-à-dire en d'autres termes, à faire une sorte de religion du nombre dix, du calcul décimal? Je le passerais à quelque Pythagoricien qui trouverait tout dans les nombres : chaque secte d'illuminés a sa chimère. Mais des *philosophes* ! l'un déploie tout ce qu'il a d'imagination à tracer un plan de *fêtes décadaires* ; un autre applique tout ce qu'il a de connoissances politiques et métaphysiques à l'examen de cette grande question : « Qui l'emportera » de *la décade* ou du dimanche? » Jusqu'à ce jour nous n'avons vu encore aucun résultat du travail de ces sublimes spéculateurs : tâchons de les tirer de peine, si pourtant cela est possible avec des hommes qui semblent destinés à ne se douter jamais de rien, précisément parce que jamais ils n'ont douté de rien.

Apprenez donc une fois, hommes *profonds*, grands maîtres de l'*art social*, apprenez ce que jusqu'ici vous seuls avez pu ignorer ; apprenez et tâchez de comprendre, si vous pouvez, qu'il n'est pas plus donné à l'homme de changer les idées, qui sont la représentation intellectuelle des objets, qu'il ne lui est donné de changer la nature même de ces objets. Apprenez que vous n'aurez en aucun temps et dans aucun pays des fêtes de calendrier, des fêtes dont l'observance

soit générale et périodique, à moins qu'elles n'aient pour base la religion. Et savez-vous pourquoi? C'est que ces sortes de fêtes ne sont en elles-mêmes autre chose que la commémoration religieuse, obligée et solemnelle, d'un objet, quel qu'il soit, consacré par la religion, qui seule peut faire un devoir à-la-fois domestique et public de la célébration de ces fêtes. Etudiez les mœurs de tous les peuples, et vous ne trouverez rien, à l'égard des fêtes, qui ne rentre dans cette définition. Un particulier, une administration, une assemblée peut donner à son gré, un spectacle de musique ou de danse, ordonner une procession ou un repas, et l'appeler *fête;* mais ce ne sera jamais qu'un divertissement et non pas une fête de calendrier, une fête d'observance reconnue. Sans doute on peut changer les noms, mais on ne change pas les choses. On peut, sur-tout en révolution française, donner, par exemple, le nom de *fête* à l'anniversaire d'un grand crime, d'un fameux assassinat, d'un massacre mémorable. Les jacobins, s'ils redevenaient les maîtres de la France, y pourraient *fêter leur Septembre,* qui fera toujours, comme le disait si bien Collot d'Herbois, un article de leur *credo ;* mais ce ne serait pas plus une *fête* pour le peuple Français, pour aucun peuple du monde, que si des voleurs de grand chemin célébraient une orgie dans leur caverne, pour insulter à la mémoire de tous ceux qu'ils auraient assassinés; et pourtant rien

ne les empêcherait de répéter leur *fête* et de la rendre annuelle, jusqu'à ce qu'ils allassent au gibet.

X I V.

Mais que peut-on attendre de ceux qui ont imaginé de substituer aux temples de l'Éternel *les temples de la raison ?* O extravagance humaine ! as-tu dans tes archives si anciennes et si riches, quelque chose de comparable aux *temples de la raison ?* Cinquante mille *temples de la raison !* non, il ne fallait rien moins que la révolution française [et c'est dire le possible] pour ravaler jusques - là l'esprit humain. Il ne fallait rien moins qu'une nation, moitié en délire, moitié stupéfiée, pour qu'il y eût des *temples de la raison :* en un mot, *les temples de la raison* sont le chef-d'œuvre, le *nec plus ultrà* de la folie ; et combien il étoit juste que cela nous appartînt ! combien cela était dans l'ordre ! *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum. Vous êtes juste, ô mon Dieu ! et tous vos jugemens sont droits.* Ps.

M'alléguerez-vous l'idolâtrie des Egyptiens, dont on s'est tant mocqué? Eh ! que dites-vous? Elle était mille fois moins absurde que la vôtre : il y avait au moins un objet réel, un sens, une intention. Il est ridicule, sans doute, d'adorer l'oignon et le crocodile, mais l'oignon est bon à manger, et le crocodile est à craindre. Ils adoraient, dans un bon légume, la fertilité dont il était le symbole ; dans la bête malfaisante, ils

conjuraient la colère du ciel dont elle était l'instrument. Chez eux, toute espèce de culte, à travers les emblêmes et les figures, allait toujours à la Divinité. Nous savons que tous leurs rites, tous leurs hymnes, s'adressaient d'abord aux grands dieux, à Isis, la terre nourricière; à Hermès, l'inventeur des sciences, etc. Toute autre idée était symbolique et secondaire, et n'exprimait que la reconnaissance ou la crainte. Mais les fondateurs des *temples de la raison* nous ont-ils jamais dit au moins qu'ils n'adoraient sous ce nom que le Dieu dont émanait toute intelligence? Aucun ne l'aurait osé, et cette explication même, toute insuffisante qu'elle eût été, n'était pas à la portée de la plupart d'entre eux. Leurs *fêtes de la raison*, leurs *déesses de la raison*, en font foi. Jamais dans ces *fêtes* il ne fut question de Dieu; jamais son nom n'y fut prononcé que pour être blasphêmé. C'est dans *les fêtes de la raison*, que *la déesse de la raison* était représentée par la première prostituée, qu'on payait pour jouer son rôle, et qu'on plaçait sur un char avec un crucifix sous ses pieds. C'est dans *les fêtes de la raison*, qu'un histrion monta dans la chaire de Saint-Roch, et prenant Dieu à partie, à la face de ses autels, nia son existence, en vomissant mille imprécations furieuses contre ce Dieu qui n'existait pas, le défia de se venger, et conclut que puisque ce Dieu ne le foudroyait pas, il était évident qu'il n'y avait

pas

pas de Dieu (1); démonstration qui produisit le plus grand effet sur l'assemblée. C'est dans *les fêtes de la raison* que le buste de Marat était placé sur l'autel, et qu'on forçait ceux qu'on soupçonnait de *fanatisme*, (c'est-à-dire de croire en Dieu) de fléchir les genoux devant Marat. C'est dans les *fêtes de la raison*, que *la liberté*, autre divinité de ces fêtes, paraissait aussi en grand appareil, figurée aussi par une prostituée.... Et l'on ne veut pas que je me

---

(1) Ce malheureux s'imaginait apparemment que Dieu était engagé d'honneur à répondre à son appel; qu'il ne pouvait pas, sans se compromettre, refuser le défi. On eût dit que Dieu ne pouvait le frapper que dans la chaire de S. Roch, et que s'il perdait une si belle occasion de se venger, il ne la retrouverait pas. Je ne veux pas nommer cet histrion, parce qu'il peut se repentir. Mais vous qui, sans être insensés comme lui, souffrez impatiemment que le Très-haut n'extermine pas ceux qui l'insultent, méditez ce mot sublime de S. Augustin : *Patiens, quia aeternus* : Dieu est patient, parce qu'il est éternel. Songez qu'il est juste que celui dont la main frappe sans remède et frappe pour l'éternité, ne soit pas pressé de frapper. Songez, vous qui avez l'idée d'un Dieu, que l'ordre essentiel n'est pas ici et ne saurait y être; que les méchans sont bien à plaindre, puisqu'ils ne sont qu'un instrument destiné à être brisé; que les bons, quoiqu'ils puissent souffrir, sont infiniment moins à plaindre, puisqu'ils ont pour eux la conscience et l'espérance, qui toutes deux ne sauraient tromper; et laissez faire celui qui, pour punir les uns et dédommager les autres, a devant lui l'éternité.

récrie d'admiration, que chez moi l'admiration soit égale à l'horreur! Ah! l'on dira ce qu'on voudra; mais cela est beau, parce que cela est affreux; cela est beau, parce que cela est dégoûtant; cela est beau, parce que cela fait pitié. Quoi! vous avez en vous un instinct assez juste pour applaudir, quand vous voyez un fanfaron battu pour avoir été insolent; et vous ne vous servez pas de ce même instinct pour applaudir, quand un peuple, ivre de la vanité la plus insolente qui ait jamais défié le bon sens de tous les peuples et de tous les siècles, leur crie de toute sa force. « Apprenez de moi à être » grands, » et tombe à l'instant même dans un état d'abjection inconnu avant lui; « apprenez de moi à être sages, » et tombe à l'instant même dans un excès d'extravagance dont personne n'avait été capable; « apprenez de moi à être libres, » et tombe à l'instant même dans une servitude que jamais les plus vils esclaves n'auraient supportée un moment! Quoi! vous ne trouvez pas beau qu'une nation qui ne reconnaît plus de Dieu, qui défend d'adorer Dieu, adore Marat! (et elle l'a bien réellement adoré). Qu'une nation qui ne veut point de culte, établisse un culte pour Marat! (et elle l'a bien établi). Quoi! vous ne voyez pas ce peuple plongé dans un déluge de boue, et chantant sa gloire et ses grandeurs! Vous n'entendez pas les huées universelles qui s'élèvent de toutes les parties du monde, et qui se prolongent dans

tous les âges ! Je les entends, moi, et je vous prédis que par-tout où les enfans apprennent à lire, il y aura dans les livres faits pour l'enfance un chapitre intitulé : *De ce qui arriva à la France, quand elle voulut régénérer le monde ;* et ce chapitre sera un petit abrégé de la révolution française, à la portée des enfans.

X V.

— Mais à quoi bon nous rappeler des folies qui ne sont plus, des folies dont nous ne parlons, comme vous, qu'avec horreur et mépris ? . . .

Je vous arrête dès ce moment à cette objection ; non pas assurément que je veuille y échapper ; car tout à l'heure elle reviendra ; elle sera proposée dans toute son étendue, et réfutée de même. Soyez sûrs que toutes vos objections sont des armes pour moi. Mais je me borne ici à ce dont il s'agit dans ce moment.

Il vous siéd mal de trouver mauvais qu'on rappelle des scènes infâmes qui ont été si mal expiées, des folies qui ne sont pas, à beaucoup près appréciées comme elles devraient l'être ; et l'on n'est que trop en droit de renouveler le reproche, quand ceux mêmes qui avouent le mal, sont encore si imparfaitement corrigés. Toutes les erreurs se tiennent, sur-tout quand elles tiennent à la même cause, à l'ignorance ou à l'oubli des principes par-tout reconnus, par-tout

sacrés. Vous avez bien peu senti vos anciennes fautes, à en juger par celles qui se commettent encore. N'ayez-vous pas toujours dans vos cérémonies solemnelles *un autel de la patrie?* N'a-t-on pas fait tout à l'heure *le serment du 21 janvier sur l'autel de la patrie?* Au nom du sens commun, qu'est-ce que l'*autel de la patrie?* Si vous aviez au moins l'honneur d'être payens, ou si vous connaissiez l'histoire du paganisme, vous sauriez, 1.° qu'on n'a point d'*autels* quand on n'a point de temples. 2.° Que jamais les payens n'ont élevé d'*autels* qu'à des divinités personifiées dans leur religion, et jamais à des êtres abstraits; que si *la fidélité*, *la pudeur*, *la peur*, avaient des *autels*, c'est qu'elles avaient un temple, des prêtres et une liturgie. Et *la patrie* en a-t-elle chez vous? Quoi! vous n'êtes ni chrétiens, ni payens; vous faites profession de n'avoir aucune croyance; et vous élevez des autels! Sentez-vous tout le ridicule de cette grossière inconséquence? Sera-t-il dit que vous irez toujours directement contre votre but; que toujours vous ferez mépriser par la raison ce que vous voulez faire respecter par des loix? Certes, votre intention est de faire des objets de vénération et de votre *autel*, et du *serment* que vous prononcez à cet *autel*, et du *livre de la loi* qui est sur l'*autel*; et d'abord votre *autel* n'est rien qu'une figure de rhétorique, dans le style, ou une décoration

d'opéra, dans l'exécution ; la figure peut être bonne à la tribune ; la décoration de théâtre est indécente dans une cérémonie publique et la rend ridicule. Ensuite, (puisque j'en suis aux inconséquences) qu'est-ce que *le livre de la loi ?* Est-ce le recueil des *loix* qu'on nous fait les trois cent soixante-cinq jours de l'année (1), et dont une partie, décrétée aujourd'hui, est rapportée le lendemain ? — Non, c'est la constitution. — Soit ; mais c'est donc la constitution, quand elle sera *loi*, que vous jurez d'observer, à qui vous jurez *attachement*. Ce serait aussi une dérision trop insultante de jurer l'observation actuelle, l'*attachement* actuel, pour une constitution capitalement violée dans tous ses points fondamentaux, depuis le jour où elle a été *mise en vigueur*, pour une constitution renversée dès sa naissance par des décrets qui datent de la même époque. Il serait pourtant curieux de savoir de vous positivement sur quel *livre de loix* vous avez juré, à quelles *loix* vous avez juré attachement. Est-ce à *la loi* constitutionnelle qui attribue au peuple toutes les nominations que *la loi brumaire* délègue au

(1) Encore un de nos phénomènes : sept cent cinquante législateurs assemblés, dans un état constitué, tous les jours de l'année, sans en excepter un seul, pour faire *des lois !* Cherchez dans l'histoire quelque chose de semblable. A Rome, il se passait souvent nombre d'années de suite, sans qu'il y eût une loi de proposée.

Directoire, ou à cette même *loi brumaire* et à tant d'autres qui enlèvent au peuple tous ses droits? Ce ne peut pas être à toutes les deux, puisqu'elles sont en contradiction absolue : il faut pourtant que ce soit à l'une ou à l'autre (1). Je vous

(1) Vous croyez peut-être, lecteur, que ce dilemme est embarrassant. Vous êtes bien bon. Je sais fort bien, quant à moi, que je n'embarrasserai point du tout ceux à qui je l'adresse, et ce n'est nullement mon projet.

Je conviens qu'il n'y a pas de réponse en langage humain; mais ce n'est pas celui des orateurs et des journalistes *révolutionnaires*. Demandez à LOUVET et à tous les autres : ils vous diront que ceux qui réclament l'observation des loix constitutionnelles, *veulent tuer la constitution par la constitution même*. Sentez-vous toute la beauté, toute la profondeur de cette logique? « Quiconque aurait seulement balancé » à recevoir notre constitution, n'aurait pu être qu'*un* » *royaliste*, *un chouan*, *un conspirateur*; mais » quiconque prétend qu'on a fait une constitution pour » la suivre, est aussi *un royaliste*, *un conspirateur*, » *un chouan*. »

Vous croyez peut-être que cette logique est le comble de l'extravagance. Eh bien! détrompez-vous encore. Sachez que ceux-ci qui parlent ainsi s'entendent très-bien (dans leur langage), et que vous les trouveriez très-conséquens, si je les traduisais en donnant aux mots le sens qu'ils leur donnent, qu'ils leur donneront toujours. Ah! vous n'êtes pas initiés dans les secrets de cette langue; c'est un puissant hiéroglyphe; mais je ne puis encore vous en donner le dictionnaire. Je ne saurais tout dire à la fois, et tout doit se trouver à sa place et en son temps.

laisse le choix ; mais en attendant, je croirais volontiers, à ne juger que par les faits, que vous êtes un peu plus *attachés à des loix brumaires* qu'à celles de la constitution. Quel bruit épouvantable ne faites-vous pas, quand il s'agit de défendre les unes, et comment traitez-vous ceux qui vous opposent les autres? Avec quel pathétique l'un des plus modernes *montagnards* invoquait des loix *révolutionnaires encore pour vingt ans?* Mettez-les donc dans votre *livre de la loi*.

Vous vous êtes corrigés, dites-vous, des folies *conventionnelles ;* mais l'êtes-vous de cette affectation si marquée de multiplier de vains simulacres, qui ne montrent que la vaine prétention ou de représenter l'opinion publique, ou de la violenter? L'êtes-vous de cette incurable manie des sermens? Sur quoi et par quoi jurez-vous? Un serment en lui-même est un acte de religion (1), une chose sacrée : son éty-

(1) Ceci me rappelle une petite singularité bonne à remarquer en passant. De toutes les expressions usitées dans l'ancien gouvernement, et proscrites dans le nouveau, la seule qui soit demeurée en usage est précisément celle de toutes qui devait le moins être conservée. On dit tous les jours, et l'on écrit par-tout : *On a surpris la religion du directoire, du ministère ; des représentans.* Rien n'est n'est plus plaisant. Que l'on eût coutume de dire autrefois : *On a surpris la religion du prince ;* je le conçois : non seulement c'était une tournure polie ; mais il y avait un fonds de vérité. On supposait, non sans raison,

mologie l'indique (*sacramentum*) ; et delà encore cette expression usitée, la religion du serment. Pourriez-vous me dire, sans métaphores et sans figures, quelle est la religion du vôtre, vous qui vous piquez de n'en avoir aucune, et qui même ne permettez d'en avoir que par pitié pour l'imbécillité humaine ? Est-ce par le nom de Dieu que vous jurez ? Vous l'auriez dit ; mais sans doute le grand nombre de ceux pour qui l'on sait que ce nom ne signifie rien, vous a interdit cette formule, de peur que le nom de Dieu ne fît rire dans leur bouche, et ne compromît le serment encore davantage. Direz-vous que vous jurez par votre conscience ? Mais la conscience ne saurait jurer par elle-même, et c'est la conscience qui est censée jurer. Il n'y a que le Très-haut qui puisse dire, j'ai juré par moi-même : *Per me metipsum juravi*. Et pourquoi choisissez-vous un de ses temples pour votre serment ? Si le temple ne consacre pas le serment, le serment pro-

---

que celui qui régnait ne pouvait guères avoir un intérêt personnel à vouloir le mal, et que s'il le laissait faire, c'est qu'il était trompé. On appelait son erreur une surprise faite à sa *religion*, parce qu'il y avait une *religion de l'Etat*, qui était celle du prince, et qui est le principe de toute justice. Mais comment surprendre *la religion* de ceux qui n'en ont pas, de ceux qui se croiraient insultés, si on les croyait capables de *préjugés*, de *superstition*, de *fanatisme* ? Et la *religion* chez eux a-t-elle d'autres noms ? Toujours des inconséquences en tout genre : on n'en sort pas.

fane le temple. Législateurs, dans les deux cas vous êtes inconséquens. Que le temple ne puisse rien consacrer pour vous; j'y consens; mais alors pourquoi vous en servir? Ce ne peut plus être qu'une profanation, et vous ne devez pas profaner un lieu saint que vous avez rendu au culte. Ai-je besoin de prouver à des législateurs que dès qu'ils ont permis le culte, il ne leur est pas permis de le violer?

Vous me répondrez peut-être que ce n'est point violer un temple que d'y célébrer la fondation de la république. Non sans doute, si cette célébration était religieuse : elle ne l'est pas. De plus, où est la bonne foi? Est-ce *le 21 janvier* que la république a été fondée? Quand on fête *le 21 janvier*, peut-on fêter autre chose que le seul événement public qui ait eu lieu *le 21 janvier?* Vous avez vainement cherché à le désavouer, et cet inutile désaveu, démenti formellement par les deux discours prononcés, et au conseil Législatif et à Notre-Dame, prouve seulement que vous avez senti vous-mêmes l'indécence et le scandale de célébrer un supplice. Vos orateurs ont dit, les uns, que *le supplice d'un tyran parjure avait consolidé la république;* les autres, que le jour de ce supplice l'avait réellement *fondée*. Législateurs, il fallait laisser ce langage à la Convention : un de vos collègues vous avait dit avec raison que la république ne datait véritablement que de l'époque de la constitution. Il n'y

a pas un citoyen, ami de la liberté, pas un vrai républicain qui ne soit de cet avis, pas un qui ne vous dise avec moi : Il était non-seulement de la justice, mais de votre intérêt bien entendu, mais de la saine politique, de ne pas faire remonter votre ouvrage jusqu'au *RÈGNE DES MONSTRES* que vous avez punis vous-mêmes. Quel homme capable de raisonner voudra croire que les plus vils et les plus exécrables de tous les tyrans, (de votre aveu) vos propres assassins, (de votre aveu) soient en effet les fondateurs de la liberté ? N'êtes-vous pas effrayés vous-mêmes de cet outrage que vous faites, sans vous en appercevoir, à la république et à la constitution ? Est-ce ainsi que vous prétendez faire aimer et respecter l'une et l'autre ? A qui persuaderez-vous que les Robespierre et les Danton sont des Brutus et des Solon ? Suffit-il pour fonder une république, de faire périr un roi ? Vous l'appelez *un tyran parjure ?* Etes-vous sûrs que la France, l'Europe, la postérité ne voient pas en lui un prince innocent et vertueux ? . . Vous m'interrompez : — « Il n'y a qu'un *roya-* » *liste* qui puisse le dire. » Je vous entends : quiconque ne pense pas comme vous, et n'est pas *républicain* à votre manière, est *royaliste* : cela est convenu parmi vous. Je m'expliquerai bientôt avec plus d'étendue sur ce *royalisme*, tant pour ce qui me concerne, moi qui n'ai jamais écrit une ligne qu'on ait pu inculper à cet égard,

que pour tant d'autres qu'on enveloppe dans la même dénomination. Mais je vous répondrai dès ce moment que ce n'est pas ma faute, si vous abusez sans cesse des mots pour accuser les personnes et confondre les choses ; que c'est précisément en ma qualité d'homme libre, de membre d'un état libre, que j'ai le droit de vous observer que mon opinion est libre ; qu'il m'est tout aussi permis de rendre justice aujourd'hui à l'innocence et aux vertus de Louis XVI (comme je la lui ai toujours rendue), qu'il est permis à d'autres de justifier les crimes de Danton et de Robespierre *par l'intention*. Nulle puissance n'est établie pour me dire : condamnez celui que j'ai condamné. Voilà pour le droit : quant à la raison, elle vous crie avec tous les amis de la chose publique : « l'opinion, quelle qu'elle soit, qu'on peut avoir sur Louis XVI, n'a rien de commun avec notre liberté et notre constitution. Mais ce qui est important pour ceux qui s'intéressent en effet à l'affermissement de l'une et de l'autre, c'est de leur donner des bases qui soient dignes d'un tel édifice ; et pourquoi vous plaisez-vous à les asseoir dans la fange et dans le sang ? Nous au contraire, nous voulons consacrer les fondemens de la liberté ; nous voulons qu'ils reposent sur la justice rendue à tous, sur la restauration de l'ordre et sur la punition des crimes. Ne nous dites plus que la république a été proclamée le 22 septembre ? on vous répondrait que *la*

justice du peuple a été proclamée le 2 du même mois. Si vous avez pu, il y a 14 mois, rédiger une constitution républicaine, ce n'est pas parce qu'un roi a péri *le 21 janvier;* c'est parce que le 9 thermidor vous avez envoyé des tyrans au supplice. Profitez enfin mieux qu'on n'a fait jusqu'ici de cette heureuse journée, et tâchez de faire oublier les autres. »

Mais que nous en sommes loin ! Les beaux jours de la Convention semblent renaître; elle reprend son *attitude*, comme au temps où les *patriotes* lui criaient à la barre, *et toi, sainte montagne, tonne, éclate, foudroie*, et l'invitaient à exterminer *tous les traîtres* siégeant à la Convention, tandis que tous ces *traîtres* gardaient un silence morne et que la *montagne* étincelait de joie et de rage. Déja l'on renouvelle les misérables farces tant de fois employées par la FACTION, et tant de fois conspuées par toute la France. On fait revenir des *lettres*, des *pétitions* fabriquées par des *jacobins* et des *amnistiés*, qui tous n'ont qu'un cri contre *les prêtres réfractaires*, et qui les accusent de tous les maux de la France, par la seule raison qu'ils ne sont pas encore morts; et dans ces *lettres* et ces *pétitions*, vous ne trouverez pas une ligne qui ne soit tirée des vieilles archives du jacobinisme, et jamais vous ne trouverez l'apparence d'un fait ni d'une preuve. Un *Albert* (qui est cet Albert? Personne n'en sait rien; mais qu'importe ?) nous apprend qu'*on sonne les*

cloches dans son département, et il en conclud sur-le-champ que *tous les patriotes seront bientôt égorgés dans leurs maisons.* Car si depuis huit ans les honnêtes gens crient, on nous égorge, et sont égorgés en effet depuis huit ans; *les patriotes* crient depuis huit ans, on va nous égorger, et ils égorgent toujours. Quand on articule des faits trop réels, des massacres trop constatés, quand la voix des victimes se fait entendre de Toulouse, de Marseille, de Chaumont, de vingt cantons à-la-fois; le député qui a le courage de se rendre l'interprète des opprimés, est repoussé par des clameurs infernales; mais quand *Albert* demande formellement la proscription de tous les prêtres, un *montagnard* se lève, comme s'il eût attendu le signal, et nous dit ces propres mots que je transcris sur le journal de Paris, 9 février : « La république ne » pourra jamais exister, tant que son terri- » toire sera infesté de ces ennemis mortels *de* » *la raison et de la saine philosophie*. La vé- » rité et l'imposture ne sauraient *coéxister.* »

Passons sur ce terme métaphysique, si ridiculement déplacé, qui signifie que la vérité et l'imposture ne sauraient *exister ensemble* dans une même chose : un législateur qui à coup sûr est *philosophe*, peut bien employer des mots qu'il n'entend pas. Il a voulu dire que la vérité et l'imposture ne sauraient exister ensemble dans un même pays, et ce qu'il a voulu dire ne vaut pas mieux que ce qu'il a dit; car la vérité et l'im-

posture sont dans le monde, à côté l'une de l'autre, depuis le commencement du monde et jusqu'à sa fin, malgré *la philosophie*. Passons encore, et réduisons à sa substance cette déclamation vraiment *révolutionnaire :* (je ne saurais la qualifier autrement.) Tout ce qu'il y a de clair, c'est qu'il faut proscrire les prêtres qui *infestent* le territoire de la république. Et pourquoi faut-il les proscrire ? C'est qu'ils sont *les ennemis mortels de la raison et de la saine philosophie ;* et ils le sont, par cela seul qu'ils sont *réfractaires ;* et j'ai fait voir surabondamment que le délit est imaginaire, comme le mot est ici vide de sens, et que nul autre délit ne peut être prouvé contre eux. Ainsi les paroles que j'ai citées, traduites dans leur vrai sens, et prises dans toute leur valeur, équivalent à celles-ci : « Moi qui suis *philosophe*, et par conséquent sûr d'avoir *raison*, je déclare que » mon opinion est la *vérité*, et que toute » opinion contraire est l'*imposture*. Moi qui » suis législateur, je déclare que la *vérité et* » *l'imposture* ne sauraient subsister en» semble dans le territoire de la France ; » et comme moi et ceux qui pensent comme » moi sont la *vérité*, et que ceux qui pen» sent autrement sont l'*imposture*, je pro» nonce qu'il ne doit y avoir en France » que moi et ceux qui pensent comme » moi, et que tous les autres doivent vider » le territoire. »

Tel est le sens exact du discours que j'ai

rapporté ; et il n'a pas été tenu dans le préau d'un hôpital de fous furieux ; non ; c'est dans l'assemblée des représentans de la nation Française, et ce n'est pas a beaucoup près le seul de cette force qu'on y ait entendu. C'est là que nous en sommes encore ! et c'est ainsi que le présent doit nous imposer silence sur le passé !

Le passé ! est-ce sous Robespierre, est-ce sous LE RÈGNE DES MONSTRES qu'est apparue dans la France cette mémorable production du génie persécuteur ? . . . Le voilà : il est sous mes yeux cet horrible papier ! . . Il épouvantera la dernière postérité ; et à peine a-t-il été remarqué parmi nous ; tant on était encore accoutumé à l'horreur, ou frappé de la terreur de *vendémiaire !* Ce n'est pas un papier apocryphe, un acte secret et ténébreux : il est bien officiel, bien authentique : il est daté de frimaire, an 4, et adressé à tous les départemens : il a parcouru la France, et ce n'a pas été en vain. Il s'appelle *Instruction adressée par le Directoire exécutif aux Commissaires nationaux*. . . . . . Quelle *instruction*, grand Dieu ! Avant tout soyons justes : il n'est nullement présumable que le gouvernement lui-même l'ait dictée : abandonnée à un subalterne, travaillée par la rhétorique des jacobins, elle n'a sûrement pas été revue dans toutes ses parties avec une égale attention par les supérieurs. J'ignore quel est le *philosophe* salarié qui l'a rédigée : quel qu'il soit, il sera du moins ici attaché au

poteau de là vindicte publique et le sera pour jamais. Le lecteur a jusqu'ici marché avec moi au milieu des horreurs : qu'il en imagine le comble, et ce qu'il va voir sera encore au-delà de son imagination et de son attente. Mais qu'il remarque d'abord que dans les lignes qu'il va lire, on n'a pas nommé les prêtres : c'est la seule trace de pudeur humaine qu'on puisse y appercevoir. On s'est servi, suivant l'usage, du grand mot de réprobation, de la parole de mort : il s'agit des *fanatiques*, et je n'ai plus besoin d'avertir quels sont proprement et essentiellement *les fanatiques*, dans la langue *révolutionnaire* qui est bien celle de l'auteur. Pour qu'on ne s'y trompe pas, il commence par leur attribuer tous les crimes qui ont désolé la France ; et les crimes des oppresseurs n'ont-ils pas toujours été jusqu'ici ceux des opprimés ? C'est la logique de LA FACTION.

Il poursuit en ces termes : « DÉSOLEZ » LEUR PATIENCE ; enveloppez-les de votre » surveillance ; qu'elle les inquiète le jour ; » qu'elle les trouble la nuit ; ne leur donnez » pas un moment de relâche ; que sans vous » voir ils vous sentent par-tout à chaque » instant. »

Vous l'entendez. DÉSOLEZ LEUR PATIENCE ! que de crimes dans ce mot ! c'est un abrégé de la méchanceté. . . . j'allais dire humaine : non, de la méchanceté infernale, de la méchanceté *révolutionnaire*. Que des tyrans Romains, bravés sur leur tribunal par

par la constance des martyrs, aient quelquefois crié à leurs bourreaux fatigués, épuisez donc leur patience à force de tourmens : c'est le cri de l'orgueil humilié, d'une rage qui se sent confondue ; c'est au moins une rage passagère et le cri d'un moment. Mais DÉSOLEZ LEUR PATIENCE, et l'affreux commentaire qui suit ces affreuses paroles ! C'est la rage habituelle, la rage de tous les jours, de toutes les heures, de les momens, et jusqu'ici on ne la concevait que dans les enfers ; et qui donc, si ce n'est les enfers, l'a transportée dans la révolution ? qui, hors un *jacobin*, a pu l'exprimer, la commander, la consacrer, au nom d'un gouvernement ? Il y auroit de quoi frémir, de quoi reculer d'effroi, si on lisait ces mêmes ordres donnés contre les plus grands scélérats ; car la justice de l'homme ordonne de frapper et de punir, et non pas de tourmenter, de DÉSOLER son semblable ; et ceux dont il s'agit sont INNOCENS ! Ne vous bornez pas, hommes justes, à frémir avec moi : encore un instant de réflexion, et vous adorerez avec moi. Quel aveu dans ces mots, DÉSOLEZ LEUR PATIENCE ! Croit-on qu'il ait pu échapper sans une permission divine ? Certes, la puissance qui a voulu que le méchant s'accusât toujours lui-même d'une manière ou d'une autre, n'a jamais été plus manifeste que dans la révolution, et c'est même pour la première fois qu'il s'était accusé ainsi ; c'est pour la première fois qu'on entendit un législateur,

F

Drouet, s'écrier au milieu de nos législateurs : *Eh bien ! soyons brigands, soyons scélérats.* C'étoit l'homme *révolutionnaire* qui parlait; mais ici l'aveu est bien plus remarquable, bien plus précieux, parce qu'il est involontaire. C'est un *philosophe* qui écrit : il ne paraît pas ignorer absolument la langue; et il parle de la *patience des fanatiques !* Le fanatisme, la plus violente de toutes les passions, s'est-elle jamais alliée avec la plus douce des vertus? Ah ! la patience est la force de l'innocent, la vertu du juste; et ce malheureux qui avait les prêtres dans sa pensée, oublia qu'il parlait de *fanatiques.* Le mot de patience vint sous sa plume, parce que sans cesse elle désespère les oppresseurs, comme elle soutient sans cesse les opprimés. Jugez si elle a été mise à l'épreuve! N'en jugez point par la capitale : ici le gouvernement est encore jusqu'à un certain point tempéré par l'opinion; et ses agens, sous ses yeux, n'oseraient aller plus loin qu'il ne veut lui-même. Dans les départemens, *les patriotes* ont *leur énergie* plus libre; le bruit en vient souvent jusqu'à Paris; et vous savez dans quel profond silence s'enveloppe la dignité du gouvernement, au milieu de ce bruit accusateur, et comme la *montagne* est attentive à le couvrir par le bruit de ses imprécations.

XVI.

Ce n'est pas ici qu'il faut nommer ou compter les victimes immolées dans cette persécution si étrange, qui s'éleva au sein d'une nation chrétienne, et qui ne fut pas

la guerre d'une secte contre une secte, d'un parti armé contre un autre parti armé, mais celle de l'athéisme contre Dieu, de l'impiété contre toute religion, d'un gouvernement de brigands contre des citoyens paisibles. Mais, comment ne pas se rappeler un Fénelon, vieillard octogénaire, le modèle de toutes les vertus bienfaisantes, renfermées dans la charité chrétienne, ne vivant que pour le ciel, étranger aux affaires du siècle, et qui fut envoyé à l'échaffaud, comme *conspirateur* (1)?

(1) Celui-là fut réclamé par de petits Savoyards qui l'appelaient leur père, comme il l'était en effet par les secours et l'instruction qu'il leur donnait : il fut réclamé à la barre de la Convention. Mais il portait un nom qui était un crime irrémissible : un nom si saint dans la religion et dans l'humanité ! un nom si cher à la nation, à l'Europe, au monde entier ! C'était là ce que Robespierre et LA FACTION ne pouvaient pas pardonner, ce qu'ils avaient juré d'anéantir ; c'était là l'*aristocratie* qu'ils détestaient et redoutaient bien plus que celle de la naissance, du rang, des dignités, des richesses. L'orgueil de Robespierre qui n'était pas celui d'un homme, mais d'un esprit infernal, aurait voulu exterminer non-seulement tout ce qui était bon, tout ce qui était grand, tout ce qui était vertueux, mais même tout ce qui l'avait jamais été; l'effacer, s'il eût été possible, non-seulement de la terre, mais de la mémoire des hommes. La considération personnelle, sans laquelle il n'y a ni ordre social, ni opinion publique, était principalement ce que voulait détruire le beau système d'*égalité* : la révolution toute entière en fournit la preuve dans tous ses actes, sans exception. Ce système est atténué, depuis qu'il y a une puissance légale, que son propre intérêt avertissait de repousser tant

Comment oublier quarante-deux religieuses dans un seul département, seize carmélites dans celui de Paris, des femmes depuis si long-temps mortes au monde, et qui auraient à peine connu la révolution, si elle ne fût venue jusqu'à elles pour les égorger, condamnées et exécutées en un même jour comme *conspiratrices?* Eh bien! charlatans de *politique* et de *philosophie*, redites-nous donc, avec votre froide importance, avec votre ignorance intrépide, et votre barbarie calculée, redites-nous que *toutes les révolutions se ressemblent*, que *la nôtre est comme toutes les autres*, etc.

---

d'extravagance. Mais l'esprit de LA FACTION est toujours mortellement ennemi de toute considération personnelle; il lui importe trop qu'il n'y ait de révéré que le crime. C'est ce qui fit périr le jeune Buffon: son nom fit plus contre lui que la grande fortune, ouvrage des grands talens de son père. Quelle jouissance pour des *jacobins!* Quel beau triomphe pour l'*égalité philosophique et révolutionnaire*, de placer dans la charette du bourreau des noms tels que celui de Fénelon, de Buffon, de Malsherbes! Ces noms étaient le seul crime de ceux qui les portaient; mais ils étaient honorés par-tout: quel plus grand crime dans une *république*, où les excrémens de la nature humaine sont devenus les puissances de l'Etat!

Depuis le 9 thermidor, un membre de la Convention eut la simplicité de demander que Fénelon fût porté au *Panthéon français*. Juste ciel! Marat venait d'y être placé par un décret de la Convention, *devenue libre*. Heureusement la Providence n'a pas permis cet excès d'outrage. Un brave *montagnard* observa que Fénelon, qui écrivait dans une monarchie, *avait eu des principes monarchiques*. Cette observation parut décisive, et elle l'était; et la cendre et la mémoire de Fénelon n'ont pas été profanées.

Et que prouverez-vous par-là, si ce n'est que vous n'avez pas même l'idée ni la mesure des maux que vous avez soufferts et des crimes que vous avez vus ? Et moi, je voudrais la voir et la montrer toute entière, s'il se pouvait...... Allons, surmontons l'horreur et le dégoût ; pénétrons dans le cœur des MONSTRES, comme on descend, par la pensée, dans les enfers. Ils existent encore par milliers ces MONSTRES : ils vous menacent encore de leur règne : Français, apprenez à les connaître.

Pourquoi cet acharnement particulier contre la vieillesse impuissante, contre la piété solitaire, contre un sexe faible et renfermé ? Ne vous y trompez pas ; ce n'est plus ici l'avidité de l'or ; ce n'est plus la haine contre les classes supérieures : les prêtres et les religieuses n'avaient plus rien et ne pouvaient rien. Mais la rage des MONSTRES était en proportion du respect naturel aux hommes, de ce respect, pour ainsi dire, involontaire, pour des vertus éprouvées par une longue vie, éprouvées par une longue retraite, pour ces hommes charitables, connus seulement par le bien qu'ils faisaient, pour ces femmes charitables consacrées au service des pauvres et au soulagement des malades. Ecoutez le cœur des MONSTRES : il va parler. « Nous » sommes en horreur à tous les hommes ; » et ces vieillards et ces religieuses sont » l'objet de l'amour et de la reconnaissance » de tout un peuple. On abhorre nos crimes,

» et on chérit leurs vertus. Nous sommes » voués à l'opprobre ; ils sont environnés » du respect universel. Le contraste est » affreux pour nous : leur vie est la con- » damnation de la nôtre. Leur existence » accuse la nôtre : plus on les aime, plus » on nous déteste ; et le sexe, la vieillesse, » les cheveux blancs ajoutent encore, d'un » côté, à l'intérêt et à la vénération, et » de l'autre, à l'horreur qu'on a pour nous. » Voilà ce qu'ils disaient dans leur cœur, et aussitôt il partait de leur bouche, le cri infernal, le cri *révolutionnaire* (c'est la même chose), *Guerre au fanatisme, mort au fanatisme.* Voilà ce qui, pour la première fois, enveloppa dans une proscription légale et juridique, pendant des années, et dans toute l'étendue d'un Empire, un sexe que les idées naturelles reçues chez tous les peuples, et trop connues pour être expliquées ici, avaient toujours excepté de ces actes passagers de vengeance et de fureur, que les discordes civiles ont quelquefois entraînés à leur suite. Voilà ce qui a fait tomber sous le glaive des bourreaux tant de têtes blanchies par les années. Et vous faut-il une preuve récente de cette espèce d'effroi qu'inspire aux méchans cette autorité d'un grand âge qui ajoute à celle de la vertu ? Il n'y a pas un mois, lorsqu'on s'acharnait encore à demander à grands cris *la déportation des prêtres réfractaires*, quelqu'un (c'était sans doute un *modéré*) proposa une exception pour

les sexagénaires et au-delà. L'orateur *montagnard* répondit que c'étaient précisément *ces têtes à cheveux blancs qui étaient les plus dangereuses, qui en imposaient davantage aux simples, qui fanatisaient le plus les peuples, etc.* Oh ! le digne orateur de la *montagne !* Aussi la montagne s'écriait qu'il avoit parlé *comme un dieu.*

Arrêtez-vous encore un moment à une réflexion importante, à une nouvelle preuve d'une vérité assez généralement apperçue, mais non pas encore admise, comme elle devrait l'être, dans toute son étendue et dans toute sa rigueur. Avez-vous oublié que *la nation Française honore la vieillesse et le malheur?* C'est ce que disent les trois constitutions qu'on lui a données en six ans; c'est ce qui est d'abord très-ridiculement déplacé dans un code national : il n'y a que des écoliers bouffis de réthorique et ivres de *philosophie*, qui s'avisent d'informer l'univers que la Nation Française professe *constitutionnellement* ce que font naturellement tous les peuples policés et même sauvages. Car qui honore plus la vieillesse que les Sauvages, qui n'ont guères pour chefs et pour juges que des vieillards? Et chez quels hommes n'est-il pas reçu en principe qu'on doit respecter l'infortune? Passons sur l'ineptie (1). Mais combien de

(1) Il paraît que cette espèce d'ineptie est incurable. A l'instant même on vient de *jurer haine à l'anarchie*; et pour cette fois il fallait que la niaiserie du serment

fois vous ai-je dit qu'il fallait toujours, dans la révolution française, appliquer les paroles aux actions en un sens diamétralement contradictoire. Il fallait donc que chez cette nation qui *honorait la vieillesse*, la vieillesse fût à tout moment et par-tout traînée dans les cachots, privée de tout soulagement, livrée à tous les besoins et à tous les affronts, accablée d'indignités, flétrie, tourmentée, foulée aux pieds. La vieillesse est bien rarement l'âge du crime, et l'exécution d'un vieillard coupable était [illegible]

---

fût bien frappante; car on s'en est moqué, même dans les journaux ministériels, où beaucoup d'autres sottises du même genre sont expliquées, commentées, analysées et préconisées avec une gravité tout-à-fait *philosophique*. Il ne restait plus qu'à *jurer haine à la peste*, comme on l'a remarqué; mais tandis qu'on était en train de maudire les fléaux, qui sait si quelqu'un n'eût pas demandé qu'on *jurât haine à la guerre*? et qui peut ignorer que quiconque parle de paix, est *un royaliste, un conspirateur, un chouan*, etc.? Demandez aux Louvet, aux Poultier, etc. etc. etc.

Remarquez cependant qu'il y a encore une figure de style *révolutionnaire* dans ce nom d'*anarchistes*, que depuis deux ans on affecte de donner aux *brigands*, aux *assassins*, qui, dans ce moment même, font couler le sang à grands flots dans vingt cantons de la France, avec l'impunité et même avec la protection la plus décidée. Ah! l'on ne nous fera pas prendre le change: vos *anarchistes* ne veulent point l'*anarchie*; ils savent très-bien ce qu'ils veulent; ils veulent le pouvoir, tel qu'ils l'ont partagé avec Robespierre. Je ne crois pas qu'ils l'aient jamais; mais, en attendant qu'ils règnent, ils assassinent quand ils le peuvent, et c'est toujours quelque chose.

en tout temps regardée comme un événement extraordinaire. Mais lisez les listes de ceux qui ont péri, au milieu de nous, *par le glaive de la loi*, vous compterez par centaines les septuagénaires, les octogénaires et au-delà. En prison, logeait à côté de moi un vieillard de quatre-vingt-huit ans : en prison, et deux mois après le fameux 9 thermidor, j'ai vu expirer sur les marches d'un perron madame de Machaud, l'épouse d'un homme dont la marine française conservera le souvenir, tant qu'il y aura une marine française, et cette femme était âgée de quatre-vingt-onze ans. Dans cette même prison était un autre vieillard absolument imbécille, *prévenu de la conspiration qui a existé*, etc. L'imbécillité, la surdité, la paralysie, toutes les infirmités morales et physiques étaient de la *conspiration*, et cela était très-conséquent.

Chez une nation qui *honorait le malheur*, (quoique dans le fait le malheur doive toujours être plaint et respecté, mais pas toujours *honoré*) il fallait que la marque du *civisme prononcé* fût sur-tout d'insulter de toute manière au malheur, avec une brutalité qu'on ne peut qualifier qu'en rappelant que c'étoit celle du *sans-culotisme*. Ce mot dit tout à des hommes que le *sans-culotisme* a gouvernés si long-temps et veut gouverner encore. L'histoire seule, en se traînant avec effort dans la boue *révolutionnaire*, pourra donner aux autres nations une idée affaiblie de ce que les opprimés ont souffert

en détail avant d'aller à la mort. Il suffit de dire aujourd'hui que le résultat général est encore un des PHÉNOMÈNES de la révolution : « Le sentiment de la pitié totalement » éteint, pendant des années, dans trois » cent mille dominateurs (1) à l'égard de » vingt-cinq millions de leurs concitoyens » soumis et désarmés. »

XVII.

Essayez de trouver autre chose que l'instinct de toutes les passions perverses, déchaîné par *la philosophie*, dans ces indignes traitemens, où la pudeur n'était pas moins violée que l'humanité, exercés publiquement contre qui, grand Dieu ! contre des sœurs de la charité. Ce nom seul, ce nom dont elles étaient dignes ! ce nom tellement consacré par les pauvres, que les *philosophes* eux-mêmes exceptaient les ordres infirmiers de la proscription générale qu'ils avaient prononcée contre tous les ordres religieux, ce nom et le genre d'outrages qu'ont essuyé ces respectables filles, et dont plusieurs sont mortes, suffi-

(1) On ne peut pas évaluer à un moindre nombre les membres de *comités révolutionnaires*, et les agens du pouvoir qui furent décidément pervers, en exceptant le nombre infiniment petit de ceux qui ont fait quelque bien, ou empêché quelque mal, et comptant pour la moitié du total ceux qui n'étaient que faibles et intimidés. Mais l'homme ne connaît que les actions, et Dieu seul juge les cœurs.

raient pour caractériser un peuple prostitué à une dépravation inouie. Et que leur reprochait-on ? A quel titre les a-t-on poursuivies ? *Philosophes*, vous ne nierez pas que ce ne soit chez vous qu'on avait pris le mot de proscription : elles étaient *fanatiques*; elles tenaient *école de fanatisme*; et comme vous n'avez jamais appelé la religion que du nom de *fanatisme*, comme c'est vous qui avez enseigné aux *révolutionnaires* à dénaturer les idées et les mots; osez dire que vous n'êtes pas les premiers coupables. Vous n'avez ni massacré ni incendié, je l'avoue; mais vous avez mis le glaive et la torche à la main de ceux qui étaient faits pour se servir de l'un et de l'autre, et vous avez fait tomber toutes les barrières qui pouvaient les arrêter. A quel tribunal serez-vous absous ?

C'est donc cette révolution *faite par le peuple*, qui lui a ôté tous ces asyles ouverts à ses besoins et à sa misère; et qu'a-t-elle mis à la place ? *des comités de bienfaisance*. Allez, demandez au peuple si ces *comités*, que je suis loin d'accuser aujourd'hui, mais dont je connais l'impuissance, sont pour le peuple ce qu'étaient les aumônes de paroisse et les secours des sœurs de la charité (1).

---

(1) Aujourd'hui 28 janvier, les journaux rendent un compte authentique d'un crime nouveau, qui, comme tant d'autres du même genre, réunit tous les caractères de la nature humaine dégradée. Un homme, employé dans les hôpitaux au service des malades,

Demandez aux pauvres malades quelles personnes leur apportent aujourd'hui les soins et les consolations, encore plus nécessaires peut-être à la maladie et à l'indigence, que les secours pécuniaires. Ils vous diront que ce sont encore ces mêmes sœurs qui ont à peine de quoi subsister elles-mêmes, puisque vous leur avez tout pris, et qui, du moment où elles ont pû respirer, ont repris les fonctions de leur ministère avec le zèle que l'évangile seul inspire, et avec l'assistance de ceux que vous appelez *fanatiques*.

Les *sociétés*, les *comités*, les *tribunaux*, les *administrations*, les *commissions* avaient une telle habitude de faire de ce mot de *fanatisme* un titre de condamnation légale, que cent mille procès-verbaux de détention ne portent que ces mots, *prévenu de fanatisme*, *soupçonné de fanatisme*; et si vous voulez une preuve incontestable que ce mot ne signifiait dans leur langue rien autre chose, absolument rien que la profession du christianisme, lisez les listes imprimées en 1794 par la commis-

et par conséquent accoutumé à des fonctions qui doivent faire une habitude de tous les sentimens de la pitié, est convaincu d'avoir fait périr plusieurs des malades confiés à ses soins, pour voler leur argent et leur dépouille. Ce crime, digne de la révolution et inconnu auparavant, mérite une place parmi nos phénomènes. L'assassin n'était sûrement pas *fanatique*, comme nos sœurs de la charité. Je ne connais que l'athéisme qui fasse des scélérats de cette espèce.

sion du Louvre, chargée d'examiner les détenus, listes signées par le comité *de Salut public*, et que j'ai sous les yeux : vous verrez une foule de détenus, hommes, femmes, filles, condamnés *à la déportation*, comme *entichés de fanatisme, voyant des prêtres, recevant des prêtres*, sans qu'il y ait jamais aucune autre espèce de délit énoncée. Vous verrez entr'autres une famille nombreuse, toute composée de femmes, une mère et ses filles, dont une de 12 ans, désignées comme *entêtées de fanatisme*, et comme telles *déportées ;* et n'oubliez pas que *la déportation* étoit la même chose que la mort, excepté pour des personnages privilégiés, tels que les patriotes Collot, Billaud et Barrère : ceux-là ne pouvoient pas être trop ménagés, comme étant toujours réservés à de grandes choses (1).

XVIII.

Je l'ai juré : je veux ôter à nos *philosophes* toute excuse, tout prétexte, tout subterfuge. Je veux leur démontrer tout le crime, toute l'atrocité de ces dénominations génériques et mensongères dont ils sont les premiers inventeurs, et dont ils ont enrichi la perversité *révolutionnaire*. Je ne prétends pas

---

(1) On a dit Collot mort. Collot est mortel ; mais je ne le croirai pas mort jusqu'à ce que je l'apprenne par d'autres que ceux que je n'ai pas coutume de croire.

ici retracer les journées de *Septembre* : ce tableau est réservé au génie de l'histoire et à celui de la poésie. Je ne m'adresse point à l'imagination : je n'ai besoin que de la mémoire, et celle de la postérité sera sans doute *implacable* comme la nôtre ; car elle ne les oubliera jamais. Il me suffit en ce moment de rappeler ce que tout le monde sait, ce que tout le monde avoue ; que l'on vit d'un côté ce que la méchanceté humaine a de plus effroyable, et de l'autre, ce que la vertu, le courage, la patience, la douceur et la résignation ont de plus héroïque. Eh ! bien, j'appelle à ce spectacle tous les hommes, quels qu'ils soient, sans distinction de pays ou de croyance : je les suppose témoins des faits, instruits des motifs. Je les interroge : « Que vous semble des bourreaux et des » victimes ? » Ils chercheront l'expression la plus forte qui puisse marquer l'horreur pour les uns et l'admiration pour les autres. Et vous, *philosophes* ? A Dieu ne plaise que je sois injuste envers ceux que j'accuse : tous répondront que les bourreaux sont des monstres : tous le pensent et tous l'ont dit. Mais les victimes ? Tous encore avoueront qu'elles ont montré une fermeté inaltérable. Mais je les presse et je les somme de nommer et de caractériser cette fermeté dans *la langue philosophique* ; et tous diront que c'est du *fanatisme*. Ils ne me démentiront pas sans se démentir eux-mêmes ; car assurément les martyrs de *Paris* ne diffèrent en rien de ceux de Rome, et la *philosophie* n'a jamais

expliqué le courage de ceux-ci autrement que par *le fanatisme*. Leur attachement à leur foi n'a jamais paru aux *philosophes* que l'entêtement de l'erreur, un courage mal employé, une obstination déplorable; et ils ne peuvent pas parler autrement des martyrs Français, puisque ceux-ci mouraient aussi pour leur foi, mouraient pour avoir refusé *le serment* contraire à leur conscience; puisque les horribles journées de Septembre n'étaient à leur égard que la vengeance de cette glorieuse journée du 4 janvier 1791, où deux cent trente ministres de la religion prononcèrent, au milieu de l'Assemblée constituante, au bruit menaçant des tribunes et de la terrasse des Feuillans, également remplies d'assassins, le refus de se soumettre à un *serment* que leur croyance leur faisait un devoir de rejeter; puisqu'enfin ceux qui consentirent à le prêter, ceux qu'on appelle encore *prêtres constitutionnels*, ne coururent jamais aucun danger. Ainsi les *philosophes* sont bien convaincus d'avoir les premiers appelé du nom le plus odieux ce qui aux yeux de tous les hommes est une vertu digne d'admiration, le dernier effort de la vertu, celui de préférer sa conscience à sa vie.

Et quel était le cri que répétaient les bourreaux de Reims, (car Reims eut aussi son Septembre) en égorgeant les victimes de la religion? Quel étoit le cri des *patriotes égorgeurs*, qui, le 3 Septembre, ont brûlé vif et à petit feu le doyen de la cathédrale

de Reims ; le vertueux vieillard Alexandre, non pas militairement, non pas tumultuairement, comme dans la guerre de la Vendée, mais avec tout l'appareil d'une exécution solemnelle, sur un bûcher régulièrement arrangé dans la place publique, en présence de la municipalité, en présence de la garde nationale sous les armes ; tranquille témoin de *la justice du peuple*, comme on l'appelait à la Convention des *représentans du peuple* ; et comme l'appelait à la barre *un magistrat du peuple*, qui siége encore parmi les législateurs? Quel était le cri des furieux qui apportaient du bois pour alimenter les tortures d'un innocent, dont la mort affreuse fut prolongée pendant plus d'une heure? *Fanatique ! fanatique !* c'était l'aboiement de la meute acharnée ; et il ne faut pas croire qu'il n'y eût pas dans cette multitude des hommes égarés de bonne foi. On leur répétait : « Ce sont tous ces *fanatiques* » qui vous ont trompés toute leur vie, qui » vous ont dépouillés, qui se sont engraissés de votre substance, qui sont les ennemis de votre liberté, des conspirateurs » qui voudraient vous égorger. Point de » grace aux *fanatiques*. » Et cette foule ignorante croyait, parce que ce sont de ces choses qu'elle aime à croire.

Les *philosophes* sont donc bien convaincus d'avoir donné le mot de ralliement aux brigands et aux assassins. Et où est l'excuse? Qu'à leur avis la religion soit une erreur, c'est ce qu'ils sont tenus de prouver, et

c'est

c'est ce qu'ils n'ont pas fait et ce qu'ils ne feront pas. Mais, dans aucun cas possible, il n'est permis à personne, surtout à des philosophes, de tromper la multitude peu instruite, en changeant totalement le sens de deux mots aussi essentiels, aussi importans que ceux de *religion* et de *fanatisme*, dont l'un est sacré pour tous les hommes, et l'autre justement odieux à tous. Ce n'est pas un délit d'être crédule et superstitieux; mais c'en est un d'être *fanatique*, dans l'acception la plus forte de ce mot, telle que je l'ai expliquée au commencement de cet ouvrage, et telle que les vrais philosophes l'ont toujours entendue. Donc, quand les nôtres ont affecté de confondre sciemment deux choses aussi différentes que la *religion* et le *fanatisme*; quand ils se sont servis pendant trente ans de l'un pour désigner l'autre, quand ils ont accoutumé les ignorans à prendre toujours l'un pour l'autre, quoiqu'eux-mêmes fussent trop instruits pour s'y méprendre, ils ont employé un artifice très-coupable, ils ont accrédité une calomnie très criminelle; et après qu'on en a vu les conséquences affreuses, on n'est plus à temps de les désavouer devant les hommes; mais on est toujours à temps de se repentir devant Dieu.

XIX.

Ils protesteront au moins contre l'intention : ils diront qu'on ne peut pas accuser *des prédicateurs de tolérance* d'avoir *voulu*

qu'on massacrât les prêtres. Je le crois de tout mon cœur. Je n'examine pas ici ce qu'était en effet cette *tolérance* : Je renvoie cet article à l'examen de leurs écrits. Je ne recherche pas non plus ce que pouvaient *vouloir* des hommes dont le systême entier, tissu d'inconséquences absurdes qu'on ne peut comparer qu'à celles du systême *révolutionnaire*, n'aura jamais rien de clair aux yeux, de la raison que la *volonté* de détruire, et l'orgueil de dominer par l'opinion. Je craindrais même de fouiller trop avant dans les ténèbres de cet orgueil, et de l'interroger de trop près, en lui demandant si, dans le cas où les prêtres seuls auraient été proscrits, et où les *philosophes*, loin d'être enveloppés dans l'oppression universelle, auraient été appelés à desservir *les temples de la raison*, et à présider aux *fêtes décadaires*, avec un traitement en *myriagrammes*, ils n'eussent pas alors pesé la proscription de deux cent mille *individus*, dans la balance *philosophique*, et compensé les maux de la génération présente par la perspective *révolutionnaire* du bonheur des générations futures. Non, je ne veux que des griefs démontrés. Vous détestez, comme nous, les crimes que vous avez vus comme nous : je vous crois. Mais puisque vous reconnaissez que la publicité de vos principes mal interprétés (selon vous) a été si funeste, et leur application, portée beaucoup plus loin que vous ne le vouliez, si horrible, que vous ne pouvez vous sau-

ver des anathêmes du monde entier, qu'en vous rejetant sur votre intention trompée, soyez donc conséquens pour la première fois de votre vie; renoncez donc à publier des principes qui, malgré vous, ont fait tant de mal. S'il vous en coûte trop de les abjurer, faites-vous donc un devoir rigoureux de les garder pour vous, loin de les répandre davantage; soyez les premiers à protester solemnellement contre tout ce qui en a été et ce qui en est encore la suite naturelle; soyez les premiers à défendre l'innocence, puisque, les premiers, vous l'avez exposée à tous les dangers. Est-ce là ce que vous faites? Un seul d'entre vous, en 1790, un seul (l'abbé Raynal) signa une espèce de désaveu de ce genre, mais rédigé de manière à laisser trop de prise au ridicule, et trop peu de force à la vérité. Qu'ont fait les autres? que font-ils? Je ne parle pas des anciens maîtres: il en reste peu, et ils gardent le silence. Mais les écoliers devenus docteurs, si fiers et si contens d'appuyer leur *philosophie* sur la révolution, et la révolution sur la *philosophie*, (et toutes deux sont dignes en effet l'une de l'autre) quelle est aujourd'hui leur conduite? Les uns lisent à l'*institut national* des traités de matérialisme et d'athéisme, avec un ton d'autorité si imposant, qu'un de leurs confrères se croit obligé de leur demander humblement *la permission de croire en Dieu*; d'autres rédigent encore, avec une constance intré-

pide, des journaux *philosophiques*, soit par le titre, soit par le fond, fort protégés et peu lus, et dans lesquels *notre philosophie* et notre révolution sont toujours ce qu'il y a eu de plus beau depuis la création du monde, n'était Robespierre et *les jacobins*, qu'on abandonne sans peine, quoique *les jacobins* n'abandonnent point leur Robespierre, et ne s'abandonnent pas eux-mêmes. Ceux-là réimpriment les œuvres d'un fou nommé La Métrie, abandonné au mépris même des *philosophes*, avant la révolution, mais qu'elle a dû réhabiliter comme un brave athée, qui se piquait d'être *machine et plante*. Ceux-ci s'empressent de mettre en lumière des rapsodies que l'auteur lui-même avait craint de publier, insipides, quoique scandaleuses, ennuyeuses, quoiqu'impies, plates, quoiqu'extravagantes (1), telles enfin qu'on ne sait ce qu'il faut mépriser le plus, ou de celui qui a pu les concevoir et les écrire, ou de ceux qui ont le front de les louer. On publie de gros ouvrages (2) où une érudition mensongère

(1) Entr'autres *Jacques le fataliste* et *le supplément au Voyage d'Otahiti*. Je ne doute pas que ce jugement ne choque beaucoup les professeurs d'athéisme, qui se prosternent tous les jours devant l'ombre de Diderot et des autres profès anciens; qui s'écrient, avec ce ton d'illuminés qu'ils croient solemnel et auguste, *Ombre d'Helvétius ! salut*. Patience, messieurs; ce jugement sera motivé, et vous y répondrez comme vous avez coutume de répondre.

(2) Celui de M. Dupuis, déja réfuté par de bonnes plumes, mais sur lequel on peut revenir encore. Il est

est prodiguée pour rajeunir des hypothèses qui toutes remontent aux temps fabuleux, et les opposer, avec une confiance risible, à des faits constatés par les monumens historiques ; et l'on ne rougit pas de mettre les hypothèses au-dessus des faits, attendu que les faits sont pour la religion, et les hypothèses pour l'athéisme. Des journalistes qui se donnent pour *philosophes* et non pas pour *jacobins*, dénoncent, comme *ennemis de la liberté*, tous ceux qui croient à la nécessité d'une religion, et qui ont le courage de professer celle de leurs pères ; ils les renvoient, avec un dédain très-noble et un sarcasme très-ingénieux, *au*

---

moins dangereux qu'un autre, parce qu'il est savant dans les recherches et fait pour peu de lecteurs ; mais l'auteur est mal-savant, écrivain fort ennuyeux, et détestable raisonneur. Il y a même des inepties qu'on peut appeler *révolutionnaires*, c'est-à-dire des inepties au-delà de ce que l'on connaissait de plus inepte, des phrases où les idées et les mots sont à contre-sens. On avait jusqu'ici appelé les athées des ingrats, et cela était très-conséquent ; car il y a une ingratitude odieuse à méconnaître dans Dieu l'*être nécessaire*, qui, en créant l'homme, *lui a tout donné* (comme dit Voltaire), et sans lequel rien de ce qui est ne peut être conçu possible. Il était réservé à un athée de nos jours de rétorquer le reproche, et d'appeler *des enfans ingrats et bâtards* ceux qui ne veulent pas reconnaître *la nature* pour mère. Il était réservé à un *philosophe* du dix-huitième siècle d'ignorer que *la nature* est un terme abstrait, qui, dans le sens le plus étendu, ne peut signifier que l'universalité des êtres existans, et que par conséquent *la nature* ne peut rien produire, n'étant point elle-même une substance, et ne repré-

quatorzième siècle (1). De petits rimeurs qui veulent être plaisans, ne conçoivent pas

---

sentant à l'esprit que l'idée abstraite des êtres considérés dans leur universalité. Ainsi, faire d'une abstraction la mère commune de tous les hommes, et accuser les hommes d'être *ingrats* envers une abstraction, d'être *les bâtards* d'une abstraction, est un excès d'ignorance et de sottise, dont un écolier de logique ne serait pas capable. Si M. Dupuis a écrit cette phrase de bonne foi, il faut en conclure que les athées deviennent nécessairement fous, dès qu'ils veulent raisonner leur système; sinon, il est clair qu'il a fait comme bien d'autres *philosophes*, qui paraissent s'être dit à eux-mêmes: « hazardons toujours ce qu'il y a de plus » absurde en impiété. L'impiété couvrira l'absurdité » aux yeux des sots; et c'est le plus grand *nombre*. » Les gens instruits riront et ne nous répondront pas. » Ce calcul qui a été long-temps assez plausible, pourrait bien être aujourd'hui fort erroné. Quand la sottise a produit des crimes, on ne doit plus se borner à la mépriser.

(1) Je lis dans le Mercure français (*N.° 9 de l'an 5*) un article où, en rendant compte d'une *épître sur la calomnie*, et à propos d'un vers de cette pièce :

(Oubliant sa brochure et non pas Mélanie)

on ajoute : « Il serait à desirer, pour la gloire même » du citoyen Laharpe, que ce vers l'engageât à oublier » son mandat d'arrêt, et à se souvenir un peu plus » de Voltaire et de ses autres illustres amis. S'il » voulait revenir un peu plus sur les opinions qu'il a » lui-même énoncées, *soit avant, soit aux diverses* » *époques de la révolution*, il verrait facilement qu'il » ne lui est plus permis de vouloir nous ramener au » quatorzième siècle. »

Comme ces insinuations vaguement malignes et mensongères sont la dernière ressource de ceux qui n'osent pas accuser directement, qui ne peuvent rien attaquer ni répondre à rien, il n'est pas inutile de les

qu'on puisse reconnaître une Providence, et marquent cette simplicité comme un ridi-

---

réduire à leur valeur, d'autant plus que le journaliste y est encore revenu dans une autre feuille. Les deux articles ne sont pas signés; mais comme le citoyen Lenoir-Laroche signe chaque numéro du Mercure, et que lui seul est connu pour en être le rédacteur, j'avais droit de l'en rendre seul responsable. Le citoyen Cabanis a depuis avoué les articles et réclamé pour lui ce qu'il appelle des *injures*. C'est donc à lui que s'adressent les observations suivantes, où je n'ai changé que le nom.

1.° Je ne sais pas ce qu'il y a de commun entre le vers cité et le *mandat d'arrêt*. Le vers est bien tourné; il exprime un sentiment noble; je dois en savoir gré à l'auteur, et je saisis volontiers cette occasion de lui témoigner publiquement ma reconnaissance des démarches qu'il fit en ma faveur auprès du directoire, quelqu'infructueuses qu'elles aient été. Il en résulte seulement que je m'afflige pour lui du parti qu'il a pris et des opinions qu'il a soutenues, et que je me crois obligé au silence à son égard, en desirant une occasion quelconque de pouvoir reconnaître ce qu'il a fait pour moi. Mais je ne vois pas quel rapport cela peut avoir avec *le mandat d'arrêt*.

2.° Pour m'inviter à *oublier*, il faudrait que j'eusse fait voir du ressentiment. J'ai gardé un silence absolu pendant un an sur tout ce qui me concernait, quoique rien ne m'obligeât à le garder. Je le garde même encore : que veut de plus le citoyen Cabanis? Serait-il bien sûr d'en faire autant lui-même en pareil cas? Est-il bien sûr que sa *philosophie* pût aller jusques-là? Il est au moins permis d'en douter jusqu'à l'épreuve; et l'on n'a pas bonne grace à faire le généreux pour le compte d'autrui, quand on n'a rien à faire pour le sien.

3.° Il n'y a donc d'autre intention, dans ses charitables avis, que de faire croire, s'il le pouvait, que c'est le ressentiment qui a conduit ma plume, et non

dicule si évident, qu'il suffit de l'exposer pour faire rire. Les rieurs en sont encore

---

pas l'intérêt de la vérité. Ce petit artifice est ici trop mal-adroit pour en imposer à personne. Je n'ai pas laissé ignorer ma façon de penser, depuis bien des années, sur les mêmes objets qui se sont représentés dans mon discours du Lycée. Le citoyen Cabanis n'en doutera pas, s'il veut seulement prendre la peine de lire mes séances des écoles normales; et c'était long-temps avant *le mandat d'arrêt*. Mais dès ce temps un petit *jacobin*, tout aussi adroit que lui, dans une feuille signée *Bonace*, qui contenait un magnifique éloge de Babœuf, m'invitait *à oublier* aussi *ma détention* sous Robespierre, et Dieu sait si *la détention et le mandat d'arrêt* ont été pour quelque chose dans ce que j'ai cru devoir écrire. Romme aussi disait en ce temps-là au comité d'instruction publique qui ne fit qu'en rire : *Est-ce qu'on ne fera pas cesser les déclamations de ce coquin de Laharpe ?* Il est donc clair que tout ce qui scandalise en moi le citoyen Cabanis, ne date point du *mandat d'arrêt*; et ce qui n'est pas moins clair, c'est que tous les hommes de parti, tous les ennemis de la vérité, soit *jacobins* forcenés, soit *fanatiques de philosophie*, soit *politiques révolutionnaires*, n'ont dans tous les temps qu'un même langage, et battus par la vérité, tâchent au moins d'infirmer le témoignage de celui qui ose la dire.

4.° Que signifie cette invitation *à me souvenir un peu plus de Voltaire et de mes autres illustres amis ?* S'il s'agit d'hommages à rendre aux talens, je crois que mes preuves sont faites. S'il s'agit d'opinions, le citoyen Cabanis prétendrait-il, ou que j'aie juré de n'avoir que celles de Voltaire et de mes amis, ou que ce soit un devoir pour moi de n'en pas publier d'autres ? Heureusement mon caractère est assez connu pour qu'on sache que jamais personne n'a été plus éloigné que moi d'asservir son opinion à qui que ce fût : je l'ai prouvé assez souvent. J'ai contredit for-

à ressasser les vieilles railleries, les vieilles épigrammes contre les moines et les reli-

---

mellement Voltaire dans la première lettre que je lui adressai à la suite du *Comte de Warwik*, et sur un point de critique assez important. J'ai loué, de son vivant, des ouvrages où l'on démontrait ses erreurs (notamment les *Lettres de quelques juifs Portugais* par l'abbé Guénée), et l'on n'ignore pas combien de fois *les philosophes mes amis* ont murmuré de mon peu de complaisance pour leur esprit de secte, qui, quoiqu'on en dise, n'a jamais été le mien. J'aimais et j'honorais la personne d'Helvétius; et en 1788, (entendez-vous, citoyen Cabanis? en 1788 : il y a loin delà au *mandat d'arrêt*) tout en rendant justice aux qualités personnelles de l'auteur, j'ai employé trois séances du Lycée à réfuter son livre de l'Esprit, comme un des plus mauvais livres qu'on eût jamais faits, comme un tissu de paralogismes, de sophismes et d'abus de mots aussi contraires au bon sens qu'à la morale, et qui prouvent que l'auteur, avec un cœur excellent et du talent pour écrire, avait un esprit aussi décidément faux que Locke et Condillac l'avaient décidément juste. Cela ne s'accorde guères, je l'avoue, avec vos panégyriques et ceux de votre confrère, le citoyen Rœderer. Cette réfutation paraîtra, messieurs, et je vous attends à la replique.

Je ne vois donc pas pourquoi je ne serais pas aujourd'hui aussi indépendant à cet égard que je l'ai toujours été, que j'ai toujours voulu l'être. Je ne vous citerai pas, sur les devoirs de l'amitié, le proverbe *usquè ad aras*; c'est un proverbe religieux; mais la maxime favorite de Cicéron, *Amicus Plato, sed magis amica veritas. J'aime Platon, mais encore plus la vérité.*

5°. On m'exhorte à *revenir sur les opinions que j'ai énoncées, soit avant la révolution, soit à ses diverses époques* (je change la phrase du Mercure, pour la rendre française) : assurément je suis fort *revenu* sur celles de ces *opinions* qui regardent la religion, quoiqu'elles se bornent à peu près à deux ou trois articles

gieuses. Je ne leur dirai pas que ce fond de satyre, en tout temps le plus facile de tous, est aussi le plus usé : c'est celui dont

---

insérés dans le mercure de 1793, où j'attaquais quelques vérités que je n'entendais pas, et qui m'ont paru depuis ce qu'elles étaient, des vérités incontestables, dès qu'on veut bien prendre la peine de les examiner. On verra bientôt qu'en me réfutant moi-même, je ne me ménage pas plus que les autres. Il est vraiment plaisant qu'on ne permette pas à un homme de s'être trompé et de dire qu'il a eu tort. Pardon, messieurs; il n'y a que les *philosophes* qui aient le privilège d'être infaillibles, sans s'accorder jamais entr'eux ni avec eux-mêmes. Quant à moi, ma méthode est fort simple : je dis, non pas aux *philosophes*, mais aux gens raisonnables : Voilà ce que j'écrivais en tel temps : je vais prouver aujourd'hui que je ne savais ce que je disais ; et vous jugerez si j'avais raison alors, ou si j'ai raison aujourd'hui.

6.° *Il ne m'est plus permis* (dit-on) *de vouloir nous ramener au quatorzième siècle.* Je ne sais pas de quel *siècle* croit être le citoyen Cabanis, ni même si l'on s'informera jamais de quel siècle il a été : ce qui est certain, c'est qu'il s'agit ici de croyance religieuse; et qu'à moins qu'il ne prouve que cette foule de grands hommes du siècle de Louis XIV, qui tous, sans en excepter un seul, ont été très-bons chrétiens, était du *quatorzième siècle*, il a dit une bêtise ; et qu'à moins qu'il ne cite dans mes écrits une phrase qui ressemble à l'ignorance superstitieuse du *quatorzième siècle*, il a dit une impertinence. La franchise républicaine exige le mot propre, et de plus, ce même journaliste va reparaître dans la suite de cet ouvrage; et ce que je citerai de lui m'autorise à lui dire dès ce moment, qu'un homme qui écrit dans le même esprit et presque dans les mêmes termes que les Louvet, les Poultier et consorts, est jugé pour moi ; qu'il peut se dispenser de me donner des conseils, comme je me dispenserai de lui en donner, parce que les uns et les autres seraient également inutiles.

les philosophes ont tiré le plus grand parti contre la religion, parce que la plaisanterie bonne ou mauvaise est à la portée et au goût de plus de monde que le raisonnement bon ou mauvais. Mais il est temps d'aviser *les philosòphes*, maîtres et disciples, adeptes et néophytes, d'une vérité qui n'a pu échapper qu'à enx seuls; c'est que la seule arme qui ait pu leur réussir, est aujourd'hui rouillée, et rouillée par le sang. Il pouvait y avoir quelque avantage à se mocquer de la religion, quand elle était une puissance; il n'y en a plus, depuis qu'elle est une victime. Les plaisanteries ne peuvent guères s'allier avec les proscriptions, et les bons mots ont mauvaise grace au milieu des massacres. Les rieurs oublient trop qu'ils viennent à la suite des bourreaux; et qui donc peuvent-ils égayer, si ce n'est ces bourreaux eux-mêmes? où leurs facéties peuvent-elles trouver place, si ce n'est dans les harangues des *montagnards*, à l'appui des décrets qui retiennent encore dans les fers tant de milliers d'innocens? Les *philosophes* qui ont tant parlé du respect des convenances, sont tombés cette fois dans une étrange disconvenance: il est vrai que celle-là n'offense que l'humanité; et l'on sait que celle des *philosophes, semblable à la nature, ne s'occupe que de l'espèce et jamais des individus.*

Maintenant je viens aux objections: j'ai promis de n'en pas omettre une seule: on va voir si je tiens parole.

X X.

— 1.° Vous nous dites vous-même que le *clergé ne pouvait jamais embrasser une révolution qui lui ôtait tout*. Nous sommes donc autorisés à traiter le clergé en ennemi.

Je réponds : d'abord vous oubliez que je me suis exprimé ainsi en réfutant la politique de Mirabeau ; et que par conséquent je devais me reporter à l'époque de 91, raisonner d'après l'état des choses, tel qu'il était alors, et raisonner avec Mirabeau d'après les considérations générales des intérêts humains, pour lui prouver qu'il les avait mal envisagées dans sa *constitution civile du clergé*. Depuis que la république française ne connaît plus de *clergé*, que presque toute la prélature a été ou massacrée, ou forcée de fuir chez l'étranger, que tant de prêtres ont péri ou émigré, et que ceux qui restent pour le service des autels ne vivent que d'aumônes ; il ne s'agit plus de savoir ce qu'ils peuvent être par rapport à la révolution, par rapport au nouveau gouvernement, qui leur ont ôté toute espèce d'existence politique. Ils n'ont plus rien à *embrasser* ni à repousser dans un état de choses où il n'y a plus aucune place pour eux. Ils n'ont plus d'autre intérêt temporel, que celui qui est commun à tous les hommes, celui de leur vie et de leur liberté, et ils ne vous demandent pas autre chose. Vous voyez que la disparité est complette, et qu'il n'y a rien de commun entre *le clergé* à qui Mirabeau offrait *sa constitution civile*,

et les ministres actuels du culte, que votre constitution ne connaît pas, et dont vous ne parleriez jamais, s'il vous était possible d'être conséquens.

2.° — Mais tels qu'ils sont, et ne fût-ce que parce qu'ils ne sont plus ce qu'ils étaient, ils ne peuvent pas *aimer notre révolution*.

Je réponds : rien n'est plus facile que de réunir en deux ou trois lignes une foule d'absurdités, et il faut des pages pour les rendre sensibles à tous les ordres de lecteurs, et pour en développer les conséquences atroces; il faut de plus se faire violence pour contenir l'indignation qu'inspire un pareil langage, et se résoudre à expliquer ce que tout le monde devrait sentir. N'importe, c'est un devoir : puisque l'on proscrit encore avec des phrases meurtrières, à force d'être absurdes, rétablissons les choses en pulvérisant les phrases; et d'ailleurs ce ne sont pas seulement les prêtres que cette défense nécessaire peut servir; c'est encore tous les bons citoyens qu'on égorge avec les mêmes armes. Il faut enfin les briser ces armes exécrables : l'impudence *révolutionnaire* est l'œil du Cyclope, qu'on ne pouvait crever qu'avec un pieu brûlant. Les oppresseurs joignent à une force réelle des prétextes frivoles : les opprimés n'ont pour eux que la vérité : tâchons du moins qu'elle soit assez évidente pour ôter les prétextes à la force oppressive, et l'oppression restera seule exposée aux regards, avec toute sa difformité.

Je sais que ce mot si étrange, *aimer la révolution*, est le protocole des gouvernans, et je n'ai pas oublié une lettre officielle, imprimée par-tout, il y a environ un an, où, à propos d'un épicier, je ne sais de quel département, soupçonné je ne sais de quoi, on ordonnait de s'*informer dans la maison de cet épicier, si l'on y aimait la révolution*. Une pareille lettre suffirait dans l'histoire pour faire apprécier un gouvernement. Mais enfin raisonnons.

1.° Personne ne peut *aimer* que ce qui lui fait du bien. Il faudrait donc, pour que tout le monde *aimât la révolution*, qu'elle eût fait du bien à tout le monde : l'oseriez-vous dire ? Je ne voudrais pas même assurer que ceux à qui elle a le plus donné, l'*aimassent* véritablement ; car on n'aime guères qu'une jouissance assurée et paisible. Je ne connais que les *jacobins*, *les francs montagnards* qui puissent *aimer la révolution* : ils l'*aiment* comme ils aiment le crime : aussi veulent-ils la perpétuer. Mais tout ce qui est homme ne peut aimer qu'un gouvernement qui assure à chacun, autant qu'il se peut, le bien-être dont chacun est susceptible. Ce gouvernement peut aisément résulter d'une révolution qui n'a été oppressive pour personne, comme celle de Rome, lors de l'expulsion des Tarquins ; celle de la Suisse, du temps d'Albert d'Autriche ; celle même de Hollande, où l'on n'eut à combattre que la tyrannie étrangère ; et celle des Américains qui n'eurent à

vaincre que les Anglais. Tous ces peuples ont pu *aimer* leur révolution, qui n'avait pas été souillée par les crimes, et dont les dangers avaient fait briller tant de vertus; ils ont pu l'*aimer* en la confondant avec un bon gouvernement qui en a été le fruit. Ce bon gouvernement peut même succéder à une révolution chargée de forfaits, comme il est arrivé en Angleterre après la tyrannie de Cromwel; et alors, sans *aimer* la révolution, on *aime* le gouvernement, en les séparant l'un de l'autre, comme font les Anglais, qui ont flétri l'usurpation de Cromwel, et qui solemnisent tous les ans leur constitution de 1688. Combien il était facile de réhabiliter de même la France après le 9 thermidor! quel inappréciable moment la Convention a laissé périr dans ses mains! quelle plus belle occasion de rejeter tous les crimes et tous les maux sur Robespierre et ses complices, en faisant justice de tous, et en fondant réellement et de bonne-foi un gouvernement légal et républicain! quel bonheur d'avoir affaire à un peuple aussi flexible, aussi crédule que le Français, qui ne demandait qu'à respirer et à oublier!... N'en parlons plus: la Providence ne l'a pas permis, et la *montagne* l'a encore emporté à cette époque, l'a encore emporté en vendémiaire, et menace de l'emporter encore aujourd'hui..... et vous nous ordonnez d'*aimer la révolution!* Il faut enfin faire justice de tant de délire et d'impudence. Aimer votre révolution!

ce serait aimer le crime, la rage, la mort et l'enfer. Toutes les fois que vous osez parler de votre révolution, entendez tous les Français, tous les peuples, tous les siècles vous répondre avec moi par ces deux mots qui seront à jamais répétés, OPPROBRE et EXÉCRATION ! Ces deux mots sont la sentence prononcée par l'éternelle justice; ces deux mots sont dans le cœur de tout homme juste, de tout homme libre; il n'y en a pas un qui n'ait le droit de vous redire : OPPROBRE et EXÉCRATION sur votre révolution, tant qu'elle n'aura produit que la tyrannie du petit nombre et l'oppression de tous.

— 2.° Mais c'est vous-même qui abusez d'un mot pour ne pas répondre à notre pensée. On sait que nous détestons comme vous les crimes de la révolution, et quand nous parlons de l'*aimer*, nous voulons dire aimer *la liberté*, *la constitution*, *la république* : voilà tout; et c'est ce que nous reprochons aux prêtres de ne pas *aimer*.

Je réponds : c'est quelque chose de vous avoir forcés à distinguer formellement des choses si opposées : vous ne les séparez que quand on vous presse de bien près : vous les confondez et vous affectez de les confondre sans cesse dans votre langage habituel; et qui ne sait que la confusion des idées est chez vous un besoin et un système ? Ne faut-il pas tout brouiller et tout obscurcir quand on veut opprimer avec quelques apparences de justice et proscrire

au

au nom de la loi ? Souvenez-vous donc bien de la distinction qu'il a fallu vous arracher ; ne l'oubliez plus ; ne vous servez plus du mot, *contre-révolutionnaire*, qui n'a jamais servi dans votre bouche qu'à repousser et condamner la raison, la vérité, la justice, que vous avez toujours appelées *contre-révolutionnaires* (1). Songez qu'en vous remettant vos discussions sous les yeux, on vous prouvera que chaque fois qu'on a combattu ce qui était contraire à l'ordre légal, moral, social, constitutionnel, vous n'avez répondu qu'en traitant de *contre-révolutionnaires* ceux à qui vous ne pouviez pas répondre autrement. Songez qu'à présent c'est en effet de liberté, de constitution, de république qu'il s'agit, et non plus de révolution, et que par conséquent des législateurs ne doivent approuver que ce qui est favorable à la liberté, à la constitution, à la république, et ne doivent réprouver que ce qui leur est contraire. Cela posé, je poursuis.

La liberté politique et civile est en elle-même une excellente chose : une constitution qui tend à l'établir est plus ou moins bonne, selon qu'elle s'en rapproche plus

---

(1) Je défie qu'on me cite une seule opinion raisonnable, énoncée dans les assemblées législatives (le Conseil des Anciens excepté), qui n'ait été combattue comme *contre-révolutionnaire*, ou *royaliste*, ou *fédéraliste*, etc. ; en un mot, par quelqu'une de ces dénominations absolument dénuées de sens, qui nous ont gouvernés depuis huit ans.

ou moins : une république est plus ou moins heureuse, selon qu'elle en jouit plus ou moins. Tout cela est un objet d'examen dans la spéculation, un objet de devoir dans la pratique, et n'est point, dans l'ordre légal, un objet d'*amour*. La loi n'oblige personne à *aimer* un gouvernement, quel qu'il soit : elle nous enjoint seulement d'y être soumis : c'est au gouvernement à se faire *aimer*, s'il le peut et s'il le veut. La loi ne connoît pas les affections; elle ne connaît que les actions. Ces vérités sont si triviales que vous ne pouvez pas les ignorer. Mais je suis contraint d'y insister, puisqu'elles sont si étrangement méconnues ; puisque ne pouvant pas attaquer les actions qui vous démentent, vous attaquez sans cesse les affections que vous supposez; puisqu'enfin vous emprisonnez, vous déportez, vous proscrivez, avec cette phrase tant répétée, et qu'on ne devrait plus entendre depuis qu'il y a une constitution proclamée : *Ils n'aiment pas le gouvernement, ils n'aiment pas la république*.

Ensuite, la constitution fût-elle la meilleure possible, encore faudrait-il, pour l'*aimer*, avoir eu le temps de la connaître, et on ne la connaît qu'à l'épreuve. Il n'y a que les fous qui, en ce genre, se passionnent pour une théorie. Ce n'est pas sur du papier qu'une constitution est bonne; c'est dans son application effective. Ce n'est pas sur les portes et dans des emblêmes qu'une république est établie; c'est dans la

jouissance habituelle des avantages qu'elle procure. Tous les discours du monde ne font rien ici; il faut des effets, il faut l'expérience de tous les jours. Or, pour faire cette épreuve d'une constitution, il faut d'abord l'observer : pour *aimer* la liberté, il faut en jouir : pour *aimer* la république, il faut que le gouvernement soit républicain... Ne voyez-vous pas d'ici la terrible vérité qui vient fondre sur vous comme le tonnerre. A qui m'adressé-je ici ? et qui me répondra ? Sont-ce *les jacobins* qui me disent : *Aimez la constitution ?* C'est apparemment celle de 93 : ils n'en veulent pas d'autre. *Aimez la république ?* ils n'aspirent qu'à l'*anarchie* [dans la langue du jour], à la tyrannie révolutionnaire, en réalité. Sont-ce les deux Conseils, le Directoire, qui me crient : *Aimez la constitution ?* Le Directoire possède tous les pouvoirs inconstitutionnels, et il les a reçus des deux Conseils. Qu'est-ce que ce langage ? c'est donc une véritable mocquerie, une véritable insulte. Vous me prenez donc pour un imbécille, moi et tout le peuple Français ? Eh bien ! c'est parce que je ne suis pas imbécille, non plus que le peuple Français, c'est parce que *j'aime* la liberté promise au peuple et à moi, c'est parce que je veux aimer, si je puis, la constitution que le peuple a voulue, et la république qu'il a sanctionnée ; c'est par toutes ces raisons préremptoires que je suis en droit de vous dire : « Nous ne sommes point

» dupes de votre langage : nous avons trop
» bien appris à le connaître. Dans votre
» bouche, *Aimez la liberté, aimez la cons-
» titution, aimez la république*, tout cela
» ne signifie qu'une seule et même chose :
» *aimez notre domination;* et en conscience
» je ne crois pas que nous y soyons obligés.
» Tout ce qu'on peut faire, c'est de la
» souffrir; et c'est beaucoup. »

X X I.

— 3.° Vous convenez vous-même que le christianisme abhorre tous les moyens que la révolution a légitimés. Donc ses prêtres nous abhorrent : ce sont eux qui excitent le peuple contre nous, et qui nous mettent sous les poignards des *compagnies de Jésus*.

Je réponds. Les chrétiens abhorraient les crimes des tyrans de Rome, et non-seulement ils leur étaient soumis, mais ils ne prêchaient que la soumission aux puissances; et dans un espace de plus de trois cent ans, il n'y a pas un seul exemple qu'aucun chrétien ne soit trouvé complice d'aucune de ces séditions, d'aucune de ces conspirations si fréquentes sous le règne des Césars, et qui ont si souvent troublé, divisé, ensanglanté l'Empire. C'est que la conduite de ces chrétiens était conforme à leurs principes; et leurs principes sont, que la soumission est de devoir envers les puissances de la terre, de quelque manière qu'elles soient établies, par le droit ou par la force; que cette soumission n'emporte

nullement l'approbation des actes de ces mêmes puissances; mais qu'elle est fondée sur l'obéissance que nous devons aux décrets de la Providence, qui donne des maîtres aux peuples, dans sa colère ou dans sa clémence, comme il lui plaît, selon les vues de sa suprême sagesse; qu'enfin cette soumission n'excepte que ce qui est contraire à la conscience, exception passée en loi chez tous les peuples qui reconnaissent un Dieu et qui ont une religion, puisqu'il est universellement avoué qu'aucune puissance n'a droit de commander un crime, et que dans ce cas il est de devoir de sacrifier sa vie plutôt que de se rendre coupable; puisque dans les états les plus despotiques il n'y a point de tyran (comme l'histoire en fait foi), qui osât attenter à la religion des peuples, ni exiger une action contraire à leur croyance, ou qui du moins l'osât impunément; puisqu'enfin, sans ce pouvoir de la conscience qui est au-dessus de tous les pouvoirs et qui ne les menace pas, sans cette résistance, qui ne consiste pas à combattre, mais à mourir, la tyrannie puissante n'aurait aucun frein sur la terre. De plus, cette exception n'a aucun inconvénient; car il n'a point existé jusqu'ici de gouvernement qui commandât de mauvaises actions; et quand celui qui gouverne les ordonne, c'est lui qui est prévaricateur; et alors il est de l'intérêt de tous les hommes que sa volonté puisse être contrariée, sans causer aucun trouble dans l'Etat.

On objecterait vainement que cette même conscience a servi de prétexte à tous les excès des guerres de religion. Car d'abord on retomberait dans le ridicule sophisme que j'ai déja pulvérisé, de nier qu'une chose soit bonne en elle-même, parce qu'on peut en abuser; ensuite ces guerres étaient celles d'hommes divisés d'opinion sur quelques points, mais professant tous le christianisme; et c'était là que le fanatisme trouvait naturellement sa place. Mais quand le christianisme a été persécuté, soit par l'idolâtrie, soit par *la philosophie*, il n'a eu d'autres armes que la patience et la résignation. Il n'y a plus là de place pour le fanatisme, si ce n'est dans la langue *philosophique et révolutionnaire*, qui appelle *fanatiques*, non pas ceux qui massacrent, mais ceux qui se laissent massacrer.

Enfin, ce qui est plus décisif que tout le reste, c'est la preuve de fait; et ici j'adresse encore le même défi à nos adversaires. Parmi ces innombrables journées de sang et de crime qui composent l'histoire de la révolution, citez-en une, je ne dis pas qui soit l'ouvrage des prêtres, mais où des prêtres aient figuré, comme acteurs et non pas comme victimes. Citez et prouvez. Ah! pour les apostats, vous les trouverez toujours à la tête des bourreaux! les apostats ont été et sont encore les plus implacables ennemis de la religion et de ses ministres. Les apostats, depuis Lebon jusqu'à Huguet, sont par-tout au premier rang des scélérats; et cela devait

être; l'expérience de tous les siècles l'a prouvé. Rien de plus infâme et de plus atroce qu'un apostat : aucun crime ne doit lui coûter : il a commencé par le plus grand de tous, et sur-tout il ne peut pardonner à ceux dont il a déserté la foi. Chez les Mahométans, a-t-on besoin d'un homme qui ne rougisse de rien? C'est à un renégat qu'on s'adresse. Chez tous les peuples rien n'est si méprisé qu'un renégat. Il était juste et conséquent que *les prêtres renégats* jouassent un grand rôle dans la révolution française : ne sont-ce pas des *philosophes?* Mais les vrais prêtres ! les prêtres chrétiens !.... Je te rends graces, ô Dieu de justice ! tu as vengé l'honneur de ton nom, et glorifié ta vérité. Tu as fait voir que si la corruption du siècle avait pu atteindre le sanctuaire, tu savais en tous les temps lui rendre sa gloire, opérer en tous les temps les mêmes prodiges, montrer l'esprit de ta loi toujours le même, et retrouver ton or pur dans le creuset des tribulations. Ce n'est pas l'homme ici que je loue : je sais qu'il ne peut rien sans toi : c'est toi seul, auteur de tout bien, c'est toi dont je chante les louanges, quand je puis dire à toute la terre ce que l'histoire attestera, ce que nul de tes ennemis ne pourra démentir, que tes enfans n'ont su et ne savent encore que souffrir et mourir; et certes ceux qui sont ainsi victimes, ne savent pas être assassins.

J'ai honte de descendre de si haut jusqu'à ces plates inventions de la calomnie,

que leur atrocité même ne peut pas défendre du ridicule. Des *compagnies de Jésus* qui assassinent ! Vils *révolutionnaires !* (car le mépris ne peut rien dire de plus fort) à qui donc croyez-vous encore en imposer ? Quand saurez-vous donc que tous les sobriquets dont s'est formé successivement votre infame jargon, ne passent pas au-delà de vos journaux et de vos clubs, comme l'argot des voleurs ne s'étend pas hors de leurs cavernes ? A qui prêtez-vous un blasphême qui n'appartient et ne peut appartenir qu'à vous ? On a tant assassiné, de nos jours, au nom de la *liberté*, de la *république*, de la *philosophie !* vous voudriez bien qu'on assassinât aussi au nom de Jésus. Mais à qui le ferez-vous croire ? Il y a long-temps, graces au ciel, que le nom de Dieu n'est plus profané par le meurtre, et n'est plus écrit sur les poignards ; et ce n'est pas, quoi qu'on en dise, *la philosophie* qui a brisé ces poignards, elle qui en a tant aiguisé de nouveaux, elle dont le fanatisme a fait couler plus de sang, en quelques années, que le fanatisme religieux pendant deux siècles. Laissez-là vos *compagnies de Jésus* que vous n'avez imaginées que pour les opposer à celles de Marat : celles-ci ont été et sont encore trop réelles et trop connues. Mais qui peut ignorer que les témoignages authentiques des administrations se réunissent pour constater que les meurtres particuliers, malheureusement commis en quelques cantons, n'ont été que

des vengeances personnelles ? Jamais, je l'avoue, il n'y en eut qui, dans l'ordre naturel, dussent paraître plus légitimes. L'homme n'est que trop porté à croire qu'il peut frapper l'assassin de son père, de sa mère, de ses enfans; et il est reçu que l'homme rentre dans l'état de nature, quand la loi, qui ne l'a pas défendu, refuse encore de le venger. C'était là ce que nous ne cessions de répéter avec tant de raison, quand nous avons vu des milliers d'assassins, accusés et convaincus par le gouvernement lui-même, acquittés dans les tribunaux, *amnistiés* par les législateurs, placés et honorés par le gouvernement. Il n'était que trop aisé d'en prévoir les suites fatales; et si quelque chose pouvait étonner dans nos jours, ce serait d'entendre les cris qu'élèvent contre ces meurtres ceux qui en sont incontestablement les premiers auteurs et les seuls responsables; ceux qui ont plaidé avec une si longue et si affreuse opiniâtreté la cause des bourreaux de la France; ceux qui en leur assurant l'impunité, s'applaudissaient si insolemment d'un si affreux succès, et qui même n'ont pas été fâchés que ces vengeances individuelles leur donnassent lieu de crier à la *réaction* (1), mot

---

(1) *Réaction* est un de ces mots *révolutionnaires* auxquels LA FACTION a donné un sens conveau et odieux. Quand les assassins furent poursuivis après le 9 thermidor, elle appela cette justice tardive et qui bientôt devint illusoire, du nom de *réaction*; et cela vouloit dire parmi eux que comme ils avaient opprimé

qui [dans leur langue] est le signal convenu pour appeler sur tout un peuple ce qu'ils nomment [dans leur langue] les *grandes mesures*, c'est-à-dire tous les crimes au nom de la loi.

Il n'y a que la loi d'un Dieu, qui a dit : *Mea est ultio : La vengeance est à moi.* d'un Dieu qui a défendu l'homicide sous quelque prétexte que ce soit, si ce n'est au glaive de la justice légale, ou à la défense naturelle et forcée ; il n'y a que cette loi qui puisse arrêter le bras de celui qui venge son père ; et c'est celle-là que vous voulez détruire !

Je conclus en affirmant que parmi ces meurtriers il n'y avait pas un vrai chrétien, à plus forte raison pas un prêtre ; que les chrétiens et les prêtres sont de tous les citoyens les plus décidément soumis au gouvernement établi, ceux de tous dont il a le moins à craindre ; et à l'appui de mon assertion, je cite toujours des faits. Allez

---

la France, on allait les opprimer aussi : delà le nom consacré, après le 13 vendémiaire, de *patriote opprimé*; et à cette même époque *les patriotes* criaient dans l'assemblée qu'il fallait une *réaction républicaine*, comme il y en avait eu une *royaliste* ; car dès-lors *le républicanisme* purifiait *la réaction* qu'ils avaient tant accusée. On sait ce qu'elle aurait été, si le gouvernement n'eût pas apperçu son propre danger. Mais qu'avec ces détestables amphigouris, accrédités par l'ignorance, et répétés par la sottise puissante, on ait encore été au moment d'égorger la France, et qu'on y travaille encore au moment où j'écris ; il y a de quoi frissonner.

entendre les ministres de l'évangile, dans la chaire de vérité : il n'y en a pas un (1) qui mêle aux leçons de la morale chrétienne aucune plainte, aucun reproche, ni contre les anciens oppresseurs, ni contre la persécution actuelle. Toutes les voix humaines se sont fait entendre, et c'est bien le cas d'ajouter que *les pierres même ont crié :* elles ont été si long-temps teintes de sang ! La bouche des prêtres a seule été muette ; ils n'ont pas voulu paraître occupés de leur propre cause, qu'il leur est prescrit d'abandonner à Dieu seul ; ils n'ont pas voulu parler de leurs souffrances, qu'il leur est ordonné de bénir, ni de leurs ennemis pour lesquels ils doivent prier.

— 4.° S'ils ne parlent pas tout haut, c'est qu'ils ne l'osent pas ; mais à l'oreille et dans le secret de la confession !...

Je réponds sur le premier article : vous ne le pensez pas vous-mêmes. S'ils croyaient de leur devoir de parler en chaire, vous les connaissez trop pour croire qu'aucune considération les en empêchât : ils ont été assez éprouvés, pour qu'il ne soit pas permis de les soupçonner de faiblesse.

---

(1) Un seul en prêchant la patience et le pardon des injures, proposa l'exemple de Louis XVI, comme *d'un juste mis à mort, qui avait prié pour ses bourreaux.* Il fut arrêté le lendemain ; mais comme il n'avait rien dit qui ne fût notoire, et qu'il importe fort peu au gouvernement que Louis XVI soit un saint, on eut honte aussitôt de cette violence sans objet, et le prédicateur fut relâché.

Je réponds sur le second article : s'ils prêchaient la soumission en chaire et là révolte au confessionnal, ils seraient des hypocrites, et des hypocrites ne se dévouent pas pour leur foi. Parmi tous ceux qui ont voulu et qui veulent encore renverser le gouvernement, parmi tous ceux qui ont levé le poignard sur les autorités constituées, pourriez-vous m'en nommer un qui allât à confesse?

— 5.° Mais vous convenez vous-même qu'ils réprouvent nos actions, nos maximes.

Je réponds : 1.° ils réprouvent tout ce qui est injuste. Si vous les proscrivez à ce titre, proscrivez tous les Français qui ne sont ni fripons, ni esclaves. 2.° S'ils réprouvent l'injustice dans tout gouvernement quelconque, ils enseignent à la souffrir. Ils disent à chacun : « La Providence sait » mieux que vous ce qu'elle doit permettre » ou arrêter : rapportez-vous-en à sa sagesse, » et adorez. »

XXII.

— 6°. Pourquoi cet acharnement à nous rappeler les atrocités du régime révolutionnaire? Ne les avons-nous pas hautement condamnées? n'avons-nous pas arrêté le cours des profanations et des dévastations? n'avons-nous pas enfin rétabli la liberté du culte? N'est-ce donc pas une injustice de votre part, même en attaquant les loix *répressives* que nous croyons devoir maintenir contre les prêtres, de nous retracer

les cruautés commises contre eux dans le cours de la révolution? Et n'est-ce pas en quelque sorte nous confondre avec les tyrans que nous avons frappés ?

Je réponds sur le premier article.

Il est vrai que depuis le 9 thermidor vous avez détesté souvent et même quelquefois puni les crimes *révolutionnaires*. Je ne veux point, sur cette journée, prévenir l'histoire : c'est elle qui en examinera les causes, les moyens, les résultats, et qui fera voir pourquoi LA FACTION que je combats dans tout le cours de cet ouvrage, ose encore appeler le 9 thermidor *un jour exécrable*, ce qu'assurément elle n'oserait pas, s'il avoit été tout ce qu'il devoit être. Quel qu'il soit, il a sauvé la France d'une ruine entière, et certes c'est beaucoup. Vous avez alors condamné le passé; j'en conviens, mais commencez par séparer de vous la *montagne* : rendons à chacun ce qui lui est dû : jamais *la montagne* n'a dévié de ses *principes*, et cet éloge aussi sincère que mérité doit la réconcilier avec moi. Quand la pluralité devenue la plus forte, condamnait, *la montagne* se sentant trop faible, se taisait : son silence était pénible, et l'on sait qu'elle s'en dédommageait ailleurs. Quand on se récriait sur les innombrables horreurs dénoncées alors à la Convention, où elles avaient été si souvent applaudies, jamais *la montagne* n'a mêlé aucune marque d'assentiment au cri de l'indignation générale; et dans les comités elle

disait avec Vadier *que la contre-révolution était faite*. Elle épiait le moment de défendre les coupables, et quand il n'y avait pas moyen de les justifier tout haut, elle travaillait tout bas à les sauver. Elle se plaignait d'être *opprimée*, depuis qu'elle n'opprimait plus; elle mettait en usage tous les ressorts secrets, si familiers aux *vétérans de la révolution;* et c'est ainsi qu'elle est parvenue à sauver trois MONSTRES les plus signalés parmi les MONSTRES, à faire absoudre les bourreaux de Nantes, et une foule d'autres, à empêcher et retarder le jugement de ces milliers de brigands meurtriers, alors bien solemnellement condamnés par vous, et depuis mis en liberté par vous, armés par vous, appelés au rang de vos soldats par vous, *amnistiés* par vous, élevés à toutes les places administratives, militaires et judiciaires, par vous. Vous voyez que *la montagne* a bien fait d'attendre, comme elle attend encore aujourd'hui; vous voyez à quoi se réduit cette condamnation que vous opposez à nos reproches. Les choses et les hommes n'ont pas changé de nature; ce qui étoit crime, il y a deux ans, l'est encore aujourd'hui; ceux que vous reconnaissiez pour des scélérats, il y a deux ans, le sont encore aujourd'hui; et puisque vous avez fini par honorer et récompenser ce que vous aviez d'abord condamné, qu'est-ce que cette condamnation, si ce n'est la vôtre?

J'en sais assez pour connaître toutes vos

objections; mais quand j'y ai répondu, je n'en sais pas assez pour deviner la réplique.

Je réponds sur le second article. « Vous » avez arrêté les dévastations. » Je crois qu'en effet Lyon n'est pas entièrement détruit, et qu'il y reste encore autre chose que la sublime colonne qui devait être seule *là où avait été Lyon*, pour la plus grande gloire de la *république* et des *vengeances républicaines*, qui devaient, au dire de Collot, l'emporter sur les vengeances royales autant que la *république* l'emporte sur tous les rois. Mais si Collot est mort, tous les Collot ne le sont pas; les Collot promènent la terreur dans les départemens, et préludent à son nouveau règne en sabrant et en assommant, tant qu'on les laisse faire, et quand on s'est mis en mesure contre eux pour un moment, on nous annonce que le *calme est rétabli*, mais non pas qu'aucun d'eux ait été puni. Tant que la horde meurtrière et dévastatrice n'est pas terrassée par le gouvernement, et releguée dans ses ténèbres par des châtimens exemplaires, les dévastations sont toujours tout près de recommencer. J'avoue qu'elles ne peuvent plus guères s'exercer sur les églises : il y aurait trop peu à gagner. Il n'y a plus que les pierres; et comme vous avez déclaré les églises *propriété nationale*, rien ne vous empêche de prendre les pierres quand vous le voudrez, et l'on nous apprend qu'une des plus belles cathédrales de l'Europe, celle de Cambrai, est *soumissionnée* pour 3600 liv.,

et soumissionnée pour être *abattue*. On s'est récrié sur la modicité de l'enchère, qui rappelle le proverbe latin : *Male parta male dilabuntur*. Moi je trouve qu'il y a ici un progrès dont vous pouvez vous applaudir : du moins vous ne payez plus pour abattre, et c'est quelque chose que d'avoir de plus 3600 livres, et d'avoir de moins un *monument de fanatisme et de superstition*.

D'où vient cependant qu'après tous les rapports contre le vandalisme, vous avez laissé tout-à-l'heure détruire un monument précieux, la chaire de Saint-Roch, qui avait été épargnée, je ne sais comment, peut-être pour servir de tribune, et que les Vandales campés dans cette église, qui avait été rendue au culte, viennent de brûler, sans que personne se soit avisé de le trouver mauvais ? Est-ce en vertu de la liberté du culte que vous avez rétablie ? C'est le dernier article de votre objection. J'y réponds.

XXIII.

Oui, vous avez décrété cette liberté, et il est juste de vous en louer. Car quoique de tous les droits naturels celui-là soit le plus sacré, cependant, puisqu'on s'était porté à l'attentat inoui d'anéantir le culte dans toute l'étendue d'un Empire, il est louable de le lui avoir rendu. Je n'examine même pas s'il était possible d'assurer cette liberté aux Vendéens par un traité, sans

la

la rendre à toute la France par un décret. J'applaudis sans restriction, si du moins vous avez réparé le mal autant qu'il était possible, et si cette liberté du culte est en effet ce qu'elle doit être. Mais que sera-ce si je prouve que sur ce point, comme sur tous les autres sans exception, l'on a fait le mal largement et le bien le plus étroitement qu'il est possible, le mal dans toute sa perfection, le bien avec les réserves les plus condamnables? Et je le prouve.

Pour qu'il y ait en effet un culte libre, pour que cette liberté ne soit pas illusoire et précaire, il faut à ceux qui le professent des temples qui leur appartiennent, et des ministres pour desservir les temples. Vous vous êtes déclarés *propriétaires* des églises et ennemis des prêtres.

Et d'abord où avez-vous pris que les églises fussent une *propriété nationale*? Jamais absurdité plus évidente n'a été avancée à l'appui d'une plus révoltante usurpation; et pas un de nos législateurs n'a encore réclamé contre l'une et l'autre! Où en sommes-nous donc, grand Dieu? La raison est donc bien timide encore devant la *montagne*! Certainement les églises n'ont pas cessé d'être ce qu'elles étaient, pour avoir été profanées, spoliées, fermées par des bandits. On n'oserait pas le dire. Et qui jamais avait imaginé auparavant qu'elles fussent une *propriété nationale*? Et si elles ne l'étaient pas, comment le sont-elles devenues? Les citoyens qu'on

ne vous appartenait pas, et c'est ce que vous faites encore tous les jours.

Mais que dirai-je des presbytères ? O honte !... Que vous ayez envahi les palais ecclésiastiques, je conçois avec douleur qu'une justice qui avait été plus d'une fois annoncée, et qui n'est pas la vôtre, les ait condamnés à tomber en vos mains, pour avoir été trop souvent déshonorés par le luxe et les pompes mondaines. Mais les presbytères ! ces réduits simples et modestes, ces asyles de l'édification et de la bienfaisance ; honorés par tant de vertus inconnues au monde et connues de Dieu et du pauvre, ces demeures hospitalières où le pasteur indigent accueillît si souvent l'indigence, d'où sortit si souvent un dîner chétif pour être porté au malade, au vieillard, à l'orphelin, qui n'avaient pas de pain ! C'est-là ce que la cupidité avare et rapace n'a pas respecté ! c'est-là ce qui a été déclaré *bien national !* c'est-là ce qui a été et ce qui est encore mis à l'enchère dans quarante mille communes, et vendu au *profit du peuple*, à des hommes gorgés des dépouilles du peuple, en présence du pauvre, qui se dit tout bas, et où irai-je donc désormais chercher des consolations et des secours ? et qui, s'il le disait tout haut, serait traité de *fanatique* et de *conspirateur !* Quel brigandage abject ! quel excès d'infamie et de cruauté ! Et c'est vous qui parlez des injustices des rois ? Cherchez donc parmi ceux qui ont été le plus indignes du trône,

cherchez-en un qui ait jamais porté une loi que l'on puisse rapprocher de cet oubli de toute pudeur et de toute humanité : cherchez-le et vous ne le trouverez pas. Ou cessez d'accuser les rois, ou commencez par valoir mieux qu'eux : si l'on est républicain, c'est en donnant l'exemple des vertus qu'ils n'aient pas eues, et non pas celui des crimes qu'ils n'ont pas commis.

Je sais pourtant qu'il y a quelques mois on parut mettre en question si les presbytères devaient être considérés comme *biens nationaux*. Mais je sais aussi que ce scrupule, un peu tardif, n'a eu d'autre suite que d'être renvoyé à l'examen d'une commission, comme tant d'autres objets, dont le rapport vient quand on veut. Je sais qu'en attendant, les prêtres appelés par les communes sont à la merci de la charité publique qui a si peu de moyens dans la détresse publique ; que la plupart ne trouvent que précairement un asyle et des alimens ; et n'est-ce pas au fond ce que veulent ceux qui, n'osant pas contredire ouvertement la constitution sur la liberté du culte, ne trouvent pas de meilleur moyen, pour l'annuller par le fait, que de rendre l'existence des prêtres impossible ? Ce n'est pas que je croie ce que disait un député à une personne très-digne de foi : « Le vœu de *la* » *haute majorité* des deux Conseils est qu'il » ne reste pas en France un prêtre, ni au- » cune apparence de culte. » Je pense au contraire que ce vœu est celui de *la basse*

minorité (1) ; et quoiqu'elle soit, en ce même moment, plus menaçante et plus forcenée que jamais, elle ne l'emportera pas.

---

(1) La marche des *montagnards* est à jamais la même. Voyez quel redoublement d'insolence et de fureur, quel air d'allégresse et de triomphe, quelle joie déhontée, depuis qu'ils croient pouvoir, pour la première fois, se targuer d'une *conspiration royaliste!* Ils sont si stupides, qu'ils ne s'apperçoivent pas que leur propre joie les accuse, qu'elle serait seule capable de faire douter de cette *conspiration*, qui d'ailleurs fait pitié sous tous les rapports, de cette *conspiration* travaillée pendant deux mois, et qui ne prouve, dans tous les cas, que les rêveries de deux ou trois individus. Cette joie seule dit à tout le monde : « Les mille et » une *conspirations du royalisme*, dont nous n'avons » cessé de parler, n'ont jamais abouti qu'à montrer » en nous des imposteurs aussi imbécilles qu'infatigables; » qu'à démontrer qu'il n'y avait en effet qu'une seule » *conspiration*, celle des *jacobins*, nos bons amis, » et que celle-là est *en permanence*, et qu'il y a » toujours de *francs montagnards* dans le secret, » témoins Javogues, Huguet, Drouet et tant d'autres. » Mais pour cette fois, *ce sont bien des messieurs*. » Et parce que des *messieurs* ont confié leurs rêves à Malo, voilà toute la montagne redevenue *sainte*; les aboyeurs accoutumés renforcent leur voix; les muets retrouvent la leur. L'un affirme positivement que les journalistes *de la faction des honnêtes gens* sont, *ipso facto*, convaincus d'être les premiers auteurs de la *conspiration*, et doivent être, sans autre forme, traités en *conspirateurs*; un autre s'écrie qu'il *faut les juger militairement*, comme il aurait dit autrefois, *juger révolutionnairement*; il n'y a que le mot de changé. On va jusqu'à désigner les journaux *conspirateurs*; et suivant le systême d'impudence habituelle, on se garde bien de nommer un seul des journalistes *jacobins*, qui tous les jours prêchent ouvertement

XXIV.

Vous avez rétabli la liberté du culte ! Et qu'avaient donc fait huit cent soixante

---

la révolte, le pillage et le massacre : ceux-là, comme de raison, ne peuvent jamais être des *conspirateurs*; car ils ne veulent égorger que le Directoire et les Conseils et tous les honnêtes gens, mais non pas la *sainte montagne*.

Dans un journal intitulé, je ne sais pourquoi, *la Clef des Cabinets*, dont j'aime et j'estime le propriétaire, qui, à coup sûr, ne se rend pas garant de tout ce qu'on y met, des écrivains qui ont apparemment leurs raisons pour ne jamais signer, d'autant plus perfides qu'ils couvrent sous des apparences de modération la plus inique et la plus révoltante partialité; des écrivains qui condamnent *le jacobinisme* et qui le servent, ou à force de mal-adresse, ou à force de *philosophie*, ne manquent jamais de justifier, sous les plus ridicules prétextes, les vociférations de *la montagne*, et d'envenimer en même temps les intentions des défenseurs de la justice et de la loi, et des accusateurs du crime; ils défigurent le tableau des séances législatives, au point que chez eux les auteurs du tumulte et du scandale ont toujours raison, et que les vrais républicains, sans cesse interrompus, injuriés, menacés, ont toujours tort. On inculpe un député sur sa *motion d'ordre*, quand il a le courage de manifester des forfaits qu'on voudrait cacher, de dénoncer les brigands qui ont égorgé les citoyens de Toulouse; les meurtres sont constatés, le sang innocent crie; mais ce sont de ces choses qui ne valent pas la peine qu'on interrompe une séance qui pouvait être *bien mieux employée*. Ce qui est pressé, ce qui est important, c'est de mettre à la tête de la grande conspiration *royaliste* tous les journalistes républicains qui réclament la liberté d'accuser la tyrannie; c'est de compter parmi les premiers mobiles de cette *conspiration la renaissance de*

ministres de ce culte que vous avez laissé mourir dans tous les tourmens imaginables de la captivité et du besoin ? et quel était leur crime, sinon leur croyance ?.. Je ne

---

tant de superstitions ! J'interpelle ici le calomniateur quel qu'il soit : je le somme de s'expliquer nettement, de sortir de ces nuages dont la méchanceté timide aime à s'envelopper, et de nous dire, sans détour et sans figure, quelles sont et où sont ces *superstitions*, quelle est *leur renaissance*, et quel rapport elles ont avec une *conspiration* que ceux mêmes qui en font le plus de bruit, sont réduits à qualifier d'*embauchage*, c'est-à-dire d'un délit militaire, qui ne peut être jugé que par un tribunal militaire (*) ; et comme je suis sûr qu'il est impossible de répondre à mon interpellation, je déclare que, par *la renaissance de tant de superstitions*, le journaliste n'a entendu et n'a pu entendre que l'ouverture de tant d'églises et l'exercice du culte; et je laisse à juger à tout homme honnête, des sentimens, des intentions, de l'ame et du caractère de celui qui, dans les circonstances où nous sommes, s'efforce de lier à une *conspiration* l'exercice du culte, permis par les loix, et qui a recours à cet artifice si bas, de l'appeler *superstition*, parce que lui-même n'oserait le calomnier sous son vrai nom, et qu'il sait trop bien que cet exercice du culte n'a pas jusqu'ici produit le moindre désordre, pas même quand les *jacobins* ont cassé à coups de pierres les vitres des églises, pendant la célébration de l'office divin.

(*) *N. B.* Il n'y a pas moyen d'échapper à cette conviction. On ne saurait penser à tout. On voulait que cette *conspiration* fût terrible et qu'elle épouvantât toute la république. Fort bien ; mais il ne fallait donc pas la faire juger militairement comme *embauchage* ; car c'est avouer que *la conspiration*, qui ne peut avoir que des militaires pour juges, n'est donc en effet qu'un *embauchage*, qui même n'a rien *embauché*, et que le reste ne mérite pas même la peine qu'on en parle, puisque des militaires ne peuvent juger que ce qui est militaire, et qu'il n'y a d'autres juges que des militaires. Je ne connais que *la montagne* qui puisse répondre à cela.

parle ici que d'un seul dépôt; et quand le gouvernement a lui-même avoué qu'il était hors d'état de nourrir vingt mille prêtres, encore détenus et manquant de tout, on n'a pas rougi d'ajourner la subsistance, la vie, la liberté de tant d'infortunés ! Ah ! sans doute, il y a *urgence*, quand il s'agit d'apposer le sceau de la tyrannie sur les bouches véridiques et républicaines ; mais on ajourne indéfiniment, quand il faut prononcer sur le sort de tant de milliers de captifs, qu'on est dans l'impossibilité et d'accuser et de nourrir. On a osé dire, dans l'intolérable jargon substitué à la langue française, qu'il y aurait du danger *à les déverser dans la société*. *Déverser* des hommes ! passons sur l'indécente ignorance du langage. Mais de quel droit les aviez-vous retranchés de la société ? De quel droit le sont-ils encore, sous une constitution qui rejette avec horreur toute punition sans jugement ? Et ont-ils été jugés ? ont-ils même été accusés ? ont-ils été mis en jugement ? Leurs fers n'ont-ils pas dû tomber le jour où la constitution a été proclamée ? N'étaient-ils pas dès-lors libres de droit ? et s'ils ne le sont pas encore de fait, n'est-ce pas, dans ceux qui les tiennent enchaînés, le plus insolent aveu de la plus insolente tyrannie ?

M'opposera-t-on la dialectique des apologistes des loix *brumaires* ? Oui, il faut la rappeler : elle est trop digne de mémoire. Quand on leur reprochait de violer la consti-

tution, ils répondaient. « Nous ne la violons
» point : nous ne proposons point de nou-
» velles loix qui lui soient contraires; nous
» ne réclamons que l'exécution des loix
» existantes. »

Et *la montagne* trouvait cette logique excellente, et disait à son orateur : *Tu les as réduits au silence.*

Excellente pour eux, j'en conviens : car voici ce qu'elle signifie exactement. « Quand
» on a donné une constitution au peuple
» Français, c'était sous la condition tacite
» que les loix constitutionnelles seraient
» mises en réserve et *ajournées* à la géné-
» ration future, et que la génération
» actuelle serait gouvernée par *les loix*
» *existantes*, c'est-à-dire par les loix qui
» ont *existé* avant la constitution, et qui
» ne devaient plus exister avec elle, puis-
» qu'elles en sont l'opposé. »

Quoi ! parce que je ne connois point de langue qui puisse caractériser un état de choses où il soit permis à des législateurs de parler ainsi à un peuple qu'on appelle *libre*, n'y a-t-il point dans une ame libre et juste quelque chose qui puisse donner un accent assez marqué à l'indignation et au mépris ? Oui, sans doute, et j'en suis sûr... ¡ Bachas de Constantinople, de Maroc et d'Alger, comment gouvernez-vous ? — « La volonté du Sultan est loi dans
» tout ce qui n'est pas contraire à l'alcoran.
» Ne sommes-nous pas les esclaves du
» Sultan, et notre vie n'est-elle pas à lui ?

» Quand il nous a confié son pouvoir, notre
» volonté aussi est loi pour ceux qui nous
» sont subordonnés. Ne sont-ils pas nos
» esclaves ? »

Honneur à vous, braves bachas. Je vous comprends. Il n'y a pas un mot à vous dire : vous êtes conséquens. Et vous, jacobins, quel est votre systême de gouvernement ? « Tout appartient à ceux qui n'ont
» rien, dès qu'ils sont les plus forts. Nous
» l'avons été long-temps, parce qu'on nous
» laissait faire ; et alors nous avons tout
» pris, en massacrant tous ceux qui possé-
» daient : c'est la vraie *démocratie*. Qu'on
» nous laisse faire encore, et nous recom-
» mencerons à piller et à massacrer, jusqu'à
» ce qu'il n'y ait plus que nous en France,
» et que tout soit à nous. » . . .

Honneur encore à vous, *jacobins*. Je vous comprends. Vous êtes des scélérats ; mais vous êtes francs et conséquens. Il n'y a rien à vous répondre, si ce n'est ce qu'on vous a répondu au camp de Grenelle. Avec le bacha, je me prosterne, quand il passe : avec le jacobin, je prends mon sabre et mon fusil, dès que je l'apperçois. Mais vous qui me parlez de constitution et de liberté, en disposant arbitrairement de ma liberté et de ma vie, je n'ai aucune ressource avec vous. Je ne me prosternerai pas ; car l'alcoran ne m'a pas fait votre esclave. Le sabre et le fusil ne serviraient de rien ; car vous avez des canons. Je n'ai qu'une grace à vous demander : j'ai une mortelle aversion pour

l'inconséquence et la mauvaise foi : effacez ces mots LIBERTÉ, ÉGALITÉ, qui sont en grosses lettres à la tête de toutes vos loix *brumaires* (et j'appelle de ce nom générique tout ce qui est inconstitutionnel), et mettez à la place, *De par cent mille baïonnettes et deux cents pièces de canon.* Voilà qui est clair : je préfère à vos amphigouris cette franchise *énergique* que vous aviez en *vendémiaire : comment ferons-nous* passer *nos décrets ? à grands coups de canon. Comment répondrons-nous aux sections ? à grands coups de fusil.* Vivent *les francs montagnards* qui parlaient ainsi, et qui après *la victoire*, s'écriaient à la tribune : « Savez-vous qu'on ose dire dans les » grouppes que *la victoire de vendémiaire* » a été *un massacre ?* Ne réprimerez-vous » pas tant d'insolence ? Que nos braves » soldats soient autorisés à faire la police » eux-mêmes, etc. » On la faisait en effet, et pendant long-temps des satellites *patriotes* tombaient à coup de sabres sur les *citoyens* (pauvres *citoyens !*) dont la figure, les discours ou le costume ne leur plaisaient pas. C'est ainsi qu'*on est en révolution*; et n'y sommes-nous pas, *jusqu'à ce que l'Europe soit soumise*, comme on nous l'a tant dit ? Pourquoi s'obstiner à cet inconcevable amalgame de révolution et de constitution ? Je ne sais combien il durera; mais je ne m'y ferai jamais.

X X V.

Vous avez rétabli la liberté du culte : oui, mais en la resserrant dans des entraves, toutes plus vexatoires et plus injurieuses les unes que les autres, toutes également contraires aux droits naturels que vous faites profession de reconnaître.

Il n'est pas permis à un ecclésiastique de porter l'habit de son état. Cet état ou cet habit est-il infame ? Chacun, selon vos loix, n'est-il pas le maître de se vêtir comme il lui plaît ? Quoi ! vous n'avez pas interdit aux représentans du peuple l'indécence et la saleté, et vous défendez aux ministres de la religion le vêtement grave et sérieux qui leur convient et qu'ils ont par-tout ailleurs ! Est-ce afin de nous apprendre mieux que votre intention est que le prêtre se cache de sa profession ; afin de nous bien convaincre qu'elle est tout au plus tolérée parmi nous, précisément parce qu'elle est révérée chez toutes les nations ? Craignez-vous ce respect qu'elle inspire à quiconque n'a pas renoncé aux idées morales et sociales, ce respect qui chez tous les peuples policés fait partie des mœurs publiques ? Nous direz-vous (et vous l'avez dit) que vous ne voulez pas que cet habit soit insulté dans les rues ? Par qui le sera-t-il ? Par vos *jacobins*, sans doute : oui, je le crois. Mais si vous n'êtes pas en état d'empêcher qu'un citoyen d'un état libre soit maltraité dans les rues à raison de son habit, et d'un habit

qui n'a rien que d'honorable en soi, vous n'êtes donc pas aux élémens de la police générale? Vraiment je le savais bien; mais il est bon de vous en arracher l'aveu.

Il n'est pas permis aux prêtres de porter aux mourans les secours de la religion, à moins d'en cacher les symboles, comme dans les temps des persécutions romaines; et du moins les Césars ne se vantaient pas d'autoriser la liberté du culte des chrétiens; et tout-à-l'heure cette inexcusable prohibition a fait couler le sang dans un département, et la garnison de Mal-Médi a fait feu sur le peuple qui accompagnait le saint-sacrement. C'est ainsi du moins que tous les papiers publics rapportent ce fait, et ils ajoutent que le curé avait obtenu une permission spéciale de porter le viatique. Jamais dans la révolution l'on n'a osé faire feu sur les brigands qui pillaient et massacraient, ces brigands étaient le *peuple*; et il en a coûté la vie au malheureux Bailly pour n'avoir pas respecté ce *peuple*; mais quand des citoyens paisibles suivent, en priant Dieu, le ministre de paix qui va consoler un mourant, alors on fait feu sans balancer: ce n'est plus *le peuple*: celui-là ne pille ni ne massacre: il prie Dieu: ce sont des *fanatiques*.... et c'est ainsi qu'on a des Vendées.

Vous avez rétabli la liberté du culte: et les funérailles, ces devoirs suprêmes, ces cérémonies touchantes, ces derniers tributs que paient à la nature, à l'union conjugale,

la tendresse et la douleur ! tout ce qui est si cher et si sacré pour tous les hommes, est interdit chez vous. Un fils ne peut pas assurer à son père mourant, un époux ne peut pas promettre à sa femme mourante la consolation de descendre dans la dernière demeure, suivant les rites de leur croyance, accompagnés des chants religieux de leurs frères et de leurs proches ; de reposer dans une terre consacrée à la paix de la mort, et mise à l'abri des outrages. L'enfant ne peut plus aller pleurer sur la tombe de ses parens, depuis que la rage *révolutionnaire*, non contente d'être le fléau des vivans, s'est déclarée l'ennemie des morts. . . . . . Infortunés Français ! de quel nom vous appellerai-je ? des barbares ? des sauvages ? Mais les barbares ensevelissent leurs proches avec un appareil religieux ; mais ce sont des sauvages, qui refusant de quitter la terre où dormaient leurs ancêtres, ont prononcé ces paroles si souvent rappelées : « Dirons-nous » aux ossemens de nos pères, levez-vous, » et suivez-nous dans une contrée étran» gère ? » Et vous, vous avez fait disparaître dans toute l'étendue d'un grand Empire tous les monumens funèbres qui attestaient la gloire des morts et la reconnaissance des vivans, et qui montraient les générations passées à la génération présente. Vous avez effacé tous les vestiges des temps anciens, jeté au vent toutes les cendres chéries, aboli toutes les traces sensibles des talens, des bienfaits, des vertus. Cette terre

maudite du ciel n'a plus rien qui atteste qu'elle fut autrefois habitée par des hommes, comme si l'on eût voulu proclamer, au bruit des ruines, que la France ne se séparait pas seulement du monde entier, mais de tous les âges précédens, qu'elle voulait élever la barrière de l'oubli entre ce qui avait été et ce qui était, et ne laisser sur sa surface que des débris hideux et sacrilèges, qui pûssent dire à la postérité : Ici tout ce qui était de l'homme a été anéanti, pour faire place au règne des MONSTRES.

Et ce sont des législateurs *philosophes*, qui ont mis le nom de l'ÉTERNEL à la tête de leur constitution, ce sont eux qui sont si étrangers à cette grande et sublime idée qui n'a pu nous venir que de lui, à ce sentiment universel et ineffaçable qui n'a pu être imprimé en nous que par lui, à ce rapport nécessaire et essentiel entre l'ordre présent et l'ordre à venir, entre le monde du temps et le monde de l'éternité ! Ce sont eux qui, frappés, malgré qu'ils en aient, du scandale des inhumations actuelles, qui sont un outrage à la nature humaine, parce qu'elles en sont un à la religion, affectent de vouloir relever l'une en s'obstinant à la séparer de l'autre ! Hommes aveugles ! votre prétendu respect pour la nature sera toujours faux et illusoire, tant que votre horreur pour la religion sera si réelle et si avouée. Vous prouverez seulement que vous ne connaissez pas plus l'une que l'autre, et c'est l'éternel anathême de votre *philosophie*. Elle

est

est aussi ennemie de la nature que vous invoquez dans votre ignorance, que de la religion que vous repoussez dans votre fureur. La nature humaine et la religion sont inséparables : ainsi l'a voulu le Dieu qui a fait l'une et l'autre ; et ce n'est pas d'aujourd'hui que je reconnais cette vérité de tous les temps. Il y a près de vingt années, et dans l'Eloge de Voltaire, je redisais avec tous les vrais philosophes, *que l'homme était un être naturellement religieux*, et je reprochais à Voltaire de l'avoir oublié. Vous l'avez oublié aussi, et vous ne réussirez pas plus dans vos *funérailles civiques* que dans vos *fêtes décadaires*.

Ne sont-ce pas encore ces législateurs *philosophes* qui se plaignent sans cesse qu'il n'y a plus de morale (1) parmi le peuple ?

(1) S'il m'était possible de parler comme eux, je dirais qu'on a *démoralisé* le peuple : c'est un des mots barbares forgés dans la révolution. *Moraliser* est un verbe neutre qui n'a jamais signifié rendre moral ; mais parler de morale, prêcher la morale. Par conséquent, si *démoraliser* pouvait être français, il signifierait, cesser de parler de morale, comme D. Japheth dit en style burlesque, *démétaphorisons*, pour dire, ne parlons plus par métaphores. Le mot *fanatiser*, tant répété depuis huit ans, n'est pas plus français pour dire *rendre fanatique*, qu'*aristocratiser*, *démocratiser*, etc. pour *rendre aristocrate*, *rendre démocrate*, etc. *Fanatiser* se disait autrefois populairement pour *faire des actes de fanatisme* : on le trouve en ce sens dans Richelet. On dit de même *Pindariser* pour *faire le Pindare*, *dogmatiser* pour *débiter des dogmes*, *allégoriser* pour *s'exprimer par allégorie*, *sympathiser* pour *avoir de la sympathie avec quelqu'un ou avec*

Et n'a-t-on pas fait tout ce qu'il fallait pour en venir là ? N'est-ce pas l'immoralité de vos loix qui a fait et qui a dû faire celle du peuple ? Certes, ce n'est pas avec vos sermons de la tribune et la *philosophie* de vos journaux, que vous le ramènerez sous le joug des mœurs. Vous les réclamez un peu tard, quand leur incroyable dépravation menace de si près le gouvernement lui-même, quand on pille ses caisses, qu'on assassine ses couriers, quand ses agens et ses fournisseurs ont plus volé la France en quelques années qu'on ne l'avait volée pendant un siècle, quand l'enfance commet des crimes réfléchis (1) et des meurtres pro-

---

quelque chose, etc. Tous ces verbes sont neutres, et ne peuvent recevoir de régime direct. Généralement il est dans le génie de notre langue et dans les principes qui doivent présider à la formation et à la généalogie des mots, que quand l'adjectif qui exprime une qualité est en *ique*, il ne produit point de verbe en *iser*, qui veuille dire *donner cette qualité*. Je n'y connais qu'une seule exception, *électriser* qui veut dire *rendre électrique*. *Tyranniser* est une autre exception, en ce qu'il reçoit le régime direct, *tyranniser quelqu'un*. Originairement il ne signifiait que *faire le tyran*, et jamais il n'a voulu dire *rendre tyrannique*. Je suis entré dans ce détail, à l'occasion d'une remarque qui se trouve dans une excellente feuille, ou plutôt dans un excellent ouvrage, *le journal littéraire* de M. Clément. Pour ne pas allonger une note de grammaire, je n'avais fait qu'indiquer le principe, qui dès-lors n'était pas assez exactement énoncé. La remarque dont je parle m'a engagé à le développer, et sans doute le critique verra que le principe complettement expliqué se trouve juste.

(1) Un enfant de quatre ans, égorgé dans un bois par un enfant de onze, qui fut un quart-d'heure à en

longés, quand le brigandage, qui auparavant ne marchait que dans les ténèbres, parcourt la France la tête haute, insulte les juges sur leur tribunal, insulte au public sur la sellette de l'infamie, et se glorifie de ses forfaits sur l'échaffaud. Sans doute, c'est ce qu'on n'avait jamais vu, ou si rarement, que c'était une exception monstrueuse; et c'est ce que depuis longtemps nous voyons tous les jours. Mais qu'est-ce donc que la révolution, qu'est-ce que tout le systême *révolutionnaire*, sinon tout ce qu'on n'avait pas encore vu, et ce qu'on verra encore, tant que ce systême ne sera pas solemnellement proscrit, entièrement anéanti? Et que demandons-nous autre chose? Mais avec des loix *révolutionnaires* vous aurez toujours des mœurs *révolutionnaires*. Quelle ridicule inconséquence de recommander la morale aux gouvernés, quand les gouvernans la violent à tout moment, quand, à l'aide de quelques plats sophismes, cette violation est tous les jours érigée en principe, à la tribune des législateurs! Croyez-vous que les malfaiteurs de toute espèce ne soient pas en état de rétorquer vos propres argumens contre vous? Oh! ils en savent jusques-là. Rappelez-vous cette parole de Goulin, l'une des plus

---

venir à bout avec un mauvais couteau! Ce fait là ne sera pas démenti : il existe une sentence qui constate le crime. On vient de nier celui de l'infirmier assassin. Le démenti est venu tard et n'est appuyé d'aucune preuve. Je souhaite qu'il soit vrai.

frappantes qu'on ait entendues dans nos malheureux jours. « Tout ce qui vous paraît aujourd'hui si affreux (disait-il à ses juges), » n'était alors que *révolutionnaire.* » Je ne sais qui est ce Goulin ; mais l'homme en état de s'exprimer le mieux, n'aurait pas mieux dit. Il n'y avait pas un mot à lui répondre ; mais le sien est une terrible réponse à ceux qui veulent à tout prix perpétuer la doctrine *révolutionnaire.*

Ne se récrie-t-on pas aussi sur le grand nombre des suicides? Je n'en suis pas plus surpris que de la froide insensibilité de tant de victimes qui, traînées à l'échaffaud par charretées, comme les troupeaux à la boucherie, mouraient aussi comme l'animal qui tombe sous la massue du boucher. Sans la religion qui défend si sévèrement le suicide, il serait bien autrement multiplié. La révolution a dénaturé à la fois la vie et la mort : elle a ôté à l'une toutes ses horreurs, en ôtant à l'autre toutes ses jouissances : brisant tous les liens des affections humaines, ou les changeant en crimes et en supplices, elle n'a laissé à l'homme que l'amour du néant ; elle a fait de l'athéisme une ressource ; et parmi tant de malheureux, je ne vois que les chrétiens qui eussent une raison suffisante pour ne pas mourir.

Vous avez rétabli la liberté du culte !.. et depuis qu'elle est rétablie, combien de cantons où l'oppression particulière a été long-temps plus forte que la loi, où l'on commence à peine à rouvrir quelques églises !

Dans cet instant même nous apprenons par les papiers publics qu'enfin il y en a deux d'ouvertes dans Arras. Combien de cantons où les prêtres ont été enlevés du pied de l'autel, et traînés en prison, sur des imputations si ridicules, que bientôt après on était obligé de les relâcher! Mais on avait toujours rempli l'objet principal; on avait fait cesser le culte, faute de ministres; on avait tourmenté et intimidé ceux qui s'y montraient attachés; et c'était sur-tout à l'approche des grandes solemnités que ces enlèvemens arbitraires ne manquaient pas d'avoir lieu. Il faut que le spectacle d'un peuple nombreux, réuni dans un temple pour adorer Dieu, soit un objet bien terrible ou bien horrible, et peut-être l'un et l'autre à la fois, pour ses ennemis. N'a-t-on pas fermé l'église de St.-Roch, depuis *vendémiaire*? J'ignore de quel droit; mais ce que je sais, c'est qu'à toutes les instances réitérées auprès du ministère pour faire lever cette clôture (1), on a répondu que cela ne se pouvait pas, *tant que les conseils seraient si voisins de l'église*. C'est pousser loin l'aversion, et il est clair que c'est à Dieu de céder la place.

(1) Depuis qu'on a tant de fois demandé, en style *révolutionnaire, la fermeture des barrières; la fermeture des églises, la fermeture d'un club*, etc.; il est bon de rappeler à ceux qui veulent parler français, que *clôture* signifie l'action de clôre, de fermer, et *fermeture*, les instrumens matériels qui servent à fermer, comme les portes, les serrures, les verroux, les barrières, etc.

XXVI.

Achevons d'épuiser les imputations insignifiantes et calomnieuses.

— Les prêtres excitent la guerre civile.

Exciter la guerre civile, est une des phrases du dictionnaire de la FACTION : jamais cette phrase n'a manqué d'être vociférée dans la Convention, toutes les fois qu'il y avait la plus légère apparence d'opposition aux *grandes mesures*. *On veut vous diviser*, criait Robespierre, dès qu'on osait modifier le moins du monde les rapports du *comité* assassin, ou les motions de la *montagne*. Aujourd'hui, si l'on ose révéler les attentats de cette même FACTION, s'il s'agit d'entendre 4 mille citoyens de Toulouse, dénonçant un massacre bien médité, publiquement exécuté sans résistance, et dont toutes les circonstances retracent les horreurs du Septembre de la révolution, l'audace est poussée au point de s'opposer à la lecture des pièces, de peur d'*exaspérer les haines* ; autre phrase de la même langue, et qui signifie se plaindre des assassinats (1), et

---

(1) Voici, dans cette langue, un exemple de ce genre d'amphigouris qui depuis si long-temps tient lieu d'esprit et de style à tant d'auteurs nés de la révolution ; il se trouve dans ce même article du Mercure, dont j'ai déja cité un passage.

« L'on ne doit pas s'étonner qu'en France, une » liberté soudaine, imprévue, ait trouvé peu d'ames » au niveau des évènemens qui la traînaient, pour » ainsi dire, à leur suite. »

Je ne sais trop si la *liberté*, quand nous l'aurons, sera *soudaine et imprévue* ; mais je sais qu'elle se sera

en demander la punition. Jusqu'à ce qu'on m'ait fait voir une exception à cet inva-

---

fait attendre long-temps ; car elle est encore à venir. Il est clair que *révolution* et *liberté* sont synonymes pour l'auteur : en ce cas il doit être content. Il faut croire aussi que son ame était au *niveau des évènemens qui traînaient*, et qui traînent encore cette *liberté à leur suite* : j'avoue que mon ame n'est pas au *niveau* de la sienne.

« Mais du moment où la constitution nouvelle, » solemnellement acceptée par la nation, *a été mise* » *en activité*... »

Si elle l'avait été, j'aurais été dispensé d'écrire cet ouvrage, et l'auteur d'écrire ces étranges phrases. Mais je comprends qu'un homme au *niveau des évènemens* de la révolution ne soit pas difficile à contenter en fait de *constitution mise en activité* : et je ne suis pas encore ici à son *niveau*.

« Du moment où la république n'a plus été un vain » nom, *où la sûreté des personnes et des biens, la* » *liberté de la pensée et de l'industrie n'ont plus* » *dépendu de volontés arbitraires*... »

Quand même tous ceux qui ont été et qui sont encore opprimés dans *leurs personnes*, dans *leur liberté*, dans *leur industrie*, se lèveraient par milliers pour démentir l'auteur, je suis persuadé qu'il n'en serait pas plus ému. Telle est l'intrépidité de l'esprit de parti ; car on assure que ce journaliste n'est point payé pour écrire ainsi ; et je le connais assez pour le croire. *O homines ad servitutem natos !*

Quant à *la pensée*, elle est assez libre, sauf les mandats d'arrêts, en vertu de l'article 145 de la constitution, par lequel le directoire peut arrêter tout le monde sans aucune responsabilité quelconque ; et ce que l'auteur aurait pu dire avec plus de vérité, c'est que le directoire n'a pas, à beaucoup près, abusé autant qu'il le pouvait de cet article 145 et de son inconcevable rédaction. J'y reviendrai ailleurs : c'est un point capital, et pour cette fois les hommes ont valu beau-

riable usage du vocabulaire *jacobin*, je ne daignerai pas y répondre.

---

coup mieux que les choses. Au reste, cette *liberté de la pensée* est exposée aujourd'hui à des attaques qui prouvent que tous ne la croient pas aussi solidement établie que l'auteur le pense; mais elle le sera, je l'espère, de plus en plus; et ici je suis de son avis.

« On a eu droit de penser non-seulement que tous » les amis sincères de la patrie, mais que tous les es» prits justes, tous les hommes qui avaient quelque » chose à perdre dans de nouvelles discordes, se rallieraient franchement autour de la constitution. »

C'est ce qu'ils ont fait : j'en juge par le nombre des journaux composés dans le meilleur esprit, dans l'esprit le plus *franchement* constitutionnel, et par la grande vogue qu'ils ont. S'ils n'ont pu encore avoir d'autres succès que celui de l'opinion publique, c'est une preuve qu'elle n'est pas une puissance prépondérante; mais ce qui prouve qu'elle en est une réelle, c'est qu'ils ont empêché une partie du mal que pourraient faire des journaux écrits dans un esprit bien différent, tels que celui que je réfute.

« On devait croire sur-tout que ceux qui semblaient » avoir *pris à tâche* de ramener sans cesse les imagi» nations effrayées sur la peinture des temps révolu» tionnaires, sentiraient dès-lors la nécessité d'assoupir » et d'éteindre tous les ressentimens, de verser sur » des plaies si vives un baume salutaire; de donner à » ce gouvernement naissant, devenu notre seule ga» rantie, une force, une consistance qu'il ne peut tirer » que de l'opinion. »

Ces derniers mots sont vrais; tout le reste est le plus perfide et en même temps le plus inepte abus des mots, employé pour insinuer la calomnie, quand on n'ose pas l'articuler. *La peinture des temps révolutionnaires* n'a pas été *prise à tâche*; elle étoit un devoir aux yeux des bons citoyens, quand les pervers s'efforçaient, les uns de justifier ces temps, les autres de les renouveler. *Le baume salutaire à verser sur les plaies*, était l'ob-

XXVII.

Enfin il faut en venir à l'accusation qui les comprend toutes ; non pas qu'elle ait

---

servation la plus exacte de la constitution : elle a été comptée à peu près pour rien ; la punition des coupables : on les a mis à portée de commettre de nouveaux crimes. Ce n'est pas là le moyen d'*éteindre les ressentimens et d'assoupir les haines*. Mais ne voyez-vous pas que dans la langue de l'auteur, *les haines et les ressentimens* ne signifient que la justice implorée par les opprimés ? Qu'il se laissent égorger encore, sans rien dire, et qu'on ne dise rien sur ceux qu'on a égorgés, et contre ceux qui égorgent ; dès-lors il n'y a plus ni *ressentiment*, ni *haines*. C'est là, dans la plus stricte fidélité, ce que dit l'auteur, dès qu'on applique les idées aux mots et les paroles aux actions ; et je le défie formellement de le nier. Mais il parle la langue *révolutionnaire* ; et sans cela, comment pourrait-il accuser ceux qui ont raison, et justifier ceux qui ont tort?

« Au lieu de cela, qu'est-il arrivé ? Ces mêmes » hommes, *ces prédicateurs éternels de l'ordre, de* » *la paix, de l'humanité*.... »

Eh ! voilà mot à mot les phrases de Robespierre contre la Gironde, contre la *faction des honnêtes gens* ! L'auteur ne semble pas moins impatienté que lui de ces *prédications éternelles* : qu'il se console ; elles n'ont pas encore produit assez d'effet pour qu'il puisse rougir des siennes.

« Ces mêmes hommes ne se sont occupés, même dès le » premier moment, qu'à répandre *des semences de dé-* » *sorganisation*, de haine, de discorde et de vengeance. »

Eh ! voilà les phrases de Fouquier-Tinville au tribunal révolutionnaire.

Les conspirateurs qui n'avoient rien fait, avaient toujours répandu *des semences de désorganisation*, etc. avaient *voulu armer les citoyens les uns contre les autres*, etc. Lisez les jugemens du tribunal. Je passe à l'ex-procureur Fouquier de ne pas savoir le français, de

ici plus de valeur réelle que les autres; mais pour saisir une occasion de mettre dans le plus grand jour des vérités de la plus haute importance pour la chose publique.

— Tous les prêtres sont *royalistes*.

J'ai déja évalué ce mot très-brièvement dans un autre écrit (1) ; mais on lui donne un poids si dangereux de toute manière,

---

faire *semer la désorganisation*. Il s'occupait peu de la justesse des figures; mais un écrivain *philosophe*, un poëte, un médecin !... C'est tout ce que je crois devoir remarquer, jusqu'à ce qu'il essaie de prouver par un fait que ceux qui *prêchent l'ordre et l'humanité* sont ceux qui veulent tout *désorganiser*. Jusques-là je le range dans la classe des *prédicateurs révolutionnaires*, qui attribuent toujours aux *honnêtes gens* tous les crimes des *patriotes*.

« Ils ont suivi à l'égard de la constitution de l'an 3, » le même systême que le château des Tuileries à l'égard de celle de 1791 ; ils ont cherché à la détruire » par elle-même. »

Ah ! rendez d'abord à Louvet ce qui lui appartient : cette dernière phrase est à lui ; elle est trop connue pour qu'on la lui dispute, et il n'est pas d'humeur à la céder. Quant à la constitution de 91, j'avais cru jusqu'ici que c'étaient *les jacobins* qui avaient eu quelque envie de la *détruire* et de *détruire le château*, et que *le château* n'avait eu d'autre *systême* que celui de les laisser faire. L'histoire expliquera sans peine comment ce *systême* insensé fut pourtant le seul que la cour ait suivi ; mais assurément je n'écrirais pas l'histoire sur les mémoires du citoyen Cabanis.

En voilà bien assez pour faire voir ce qu'on doit penser d'écrivains de cette trempe, qui se disent et qui peut être se croient *républicains*.

(1) Dans celui qui a pour titre : *le Salut public*.

et si ridiculement idéal, qu'il importe plus que jamais d'opposer le bon sens qui peut tout sauver, à la démence qui peut perdre tout.

Le *royalisme* est dans l'état ou un parti ou une opinion. Ce n'est point un parti : il n'en a pas la moindre apparence. Un parti se compose d'un certain nombre d'hommes attachés à un chef, et agissant pour un objet, avec des moyens de force quelconque, suffisans pour l'attaque ou pour la défense, du moins au point de pouvoir balancer le succès. Un historien qui trouveroit dans notre révolution un *parti royaliste*, autre que celui qui a existé dans la Vendée, s'exprimerait en homme qui ne saurait pas sa langue. Encore l'histoire observera-t-elle que ce *royalisme* n'était que sur les drapeaux et dans la tête de quelques chefs, puisque du moment où la Vendée a obtenu ce que tout gouvernement doit accorder à tous, il n'a plus été question de royauté, et que depuis ce temps il n'y a pas eu de département plus tranquille.

Le royalisme n'est donc point un parti, parce qu'il n'a aucun moyen de l'être. Je sais que ceux qui ont besoin d'un fantôme à poursuivre et d'un épouvantail à montrer, veulent à toute force en faire *une puissance :* cet artifice est semblable à celui de ces animaux affamés, à qui le besoin du carnage enseigne la ruse, et qui présentent au berger crédule le loup qui ne saurait l'attaquer,

tandis que d'un autre côté ils fondent sur le troupeau sans défense. Tout-à-l'heure un des plus éloquens défenseurs de la justice a failli d'être écrasé de tout le poids de la *montagne*, pour avoir dit *que le royalisme, par lui-même, étoit sans force*. C'est sans doute ce que de vrais républicains doivent aimer à dire et à entendre. Mais des *montagnards* ! ah ! pour eux la crainte de la vérité est proportionnée au besoin du mensonge. La fureur a éclaté de toute part, et cette fureur disait : « Et avec quoi donc » proscrirons-nous, si l'on nous ôte le » *royalisme*, si on le réduit à ce qu'il est ? » Il faut que ce soit *une puissance*, afin » que la *montagne* en soit une. »

Laissons-la rugir, et posons en fait que *le royalisme* ne peut être que l'opinion de ceux qui préfèrent la royauté à la république, et cette opinion est même très-peu manifestée. Apprécions-la sous ses divers rapports.

Y a-t-il beaucoup d'hommes en France pour qui cette préférence donnée à un gouvernement sur un autre, soit un principe raisonné et qui puisse devenir un sentiment ? Cela n'est pas possible : très-peu d'hommes sont à portée de s'attacher à l'idée d'un gouvernement quelconque ; la grande pluralité n'en connaît que le bien ou le mal qu'elle en reçoit ; très-peu se passionnent pour un roi ou pour un doge, ou pour un sénat, ou pour un congrès ; mais tous veulent être bien, et se contentent du bien,

de quelque part qu'il leur vienne. L'inquiétude naturelle aux hommes et sur-tout aux Français, semble quelquefois les transformer tous en politiques, et ils jurent alors par les noms de parti qu'on leur apprend; mais le vertige est toujours passager, et l'homme tend habituellement au repos comme la nature. Ignorez-vous que c'est sur-tout cette tendance au repos qui a fait accepter presque unanimement la constitution? Si vous en doutez, c'est qu'étourdis par le tourbillon qui vous entraîne, vous ne regardez pas même l'espace que vous parcourez. C'est donc dans une constitution républicaine que la nation a voulu se reposer; et puisque c'était son premier vœu, le premier devoir des gouvernans était de réaliser et de consolider cette constitution. L'a-t-on fait? Vous appélez *royalistes* ceux qui l'invoquent : comment appellerèz-vous ceux qui la renversent? Si je voulois jouer aussi sur les sobriquets et les noms de parti, je dirais aux *révolutionnaires*, aux *jacobins*, aux *montagnards* : il n'y a en France de *royalistes de fait* que vous seuls. J'appelle *royalistes de fait* ceux qui frayent à la royaute la seule route par laquelle elle puisse revenir. Or, quelle peut être aujourd'hui la seule espérance probable de ceux qui desirent ce retour? Ce n'est pas la force nationale : elle est nulle pour eux : elle est toute à la république. Ce n'est pas la force étrangère : si les puissances liguées parviennent à recouvrer ce qu'elles ont perdu, ce sera

sûrement la chance la plus heureuse pour elles, et quoique moins épuisées que nous, elles ont besoin de la paix comme nous. Entreront-elles en France pour nous donner un roi? le peuvent-elles? et même quand elles l'ont pû, le voulaient-elles? Ce qu'elles vouloient est encore un problême à résoudre pour l'histoire. Les partisans du régime monarchique n'ont donc en leur faveur que ce seul raisonnement qui est en effet celui qu'ils font : « la royauté renaîtra de la lassitude du désordre anarchique, et la France rebutée d'être sans constitution effective, se jettera dans les bras d'un roi. » Dès-lors quels sont ceux qui favorisent, autant qu'il est en eux, ces vœux et ces espérances? ne sont-ce pas ceux qu'on appelle anarchistes? Dans le dernier complot, tout chimérique qu'il est, sur quoi paraît-on compter le plus? n'est-ce pas sur les *mouvemens révolutionnaires?* et que paraît-on redouter le plus? n'est-ce pas les élections constitutionnelles? Voyez si je ne suis pas en droit de dire à tous ceux que je combats ici : vous êtes des *royalistes;* et avec le systême des *preuves morales*, rien ne me seroit plus facile que de vous convaincre, dans les tribunaux, de *conspiration contre la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat*, si j'étais capable de me servir en matière si grave, de termes si ridiculement vagues et si dangereusement indéfinis. Je vais plus loin, et je soutiens que la royauté n'a pas de plus grands panégyristes que vous, malgré tous vos *sermens*.

de haîne. — Comment? — le voici. L'homme le plus entêté du gouvernement monarchique n'oserait pas dire que c'est le seul où se trouvent réellement la liberté civile, la sûreté, la propriété; et vous le dites tous les jours. — Nous! oui, vous. Ce ne sont pas vos expressions, j'en conviens; mais c'est la conséquence rigoureuse de vos paroles et de vos actions. J'affirme que toutes les fois qu'on a revendiqué devant vous les droits de la liberté, de la sûreté, de la propriété, vous avez sur le champ crié au *royalisme*. Donc à vos yeux la liberté, la sûreté, la propriété sont la même chose que la royauté.... Mais rassurez-vous : si j'abuse un moment de votre langue, c'est pour vous faire mieux voir le peu de cas qu'on en doit faire, puisqu'on peut la tourner même contre vous, et ce ne sont pas là des armes à mon usage. Je sais fort bien que vous n'êtes point partisans de la royauté, et que vous ne pouvez pas l'être. Mais ce qui est très-vrai et très-sérieux, c'est qu'à force d'inconséquence et d'aveuglement, vous la servez mieux que personne, et vous lui rendez les seuls services réels qu'on peut lui rendre.

C'est avec la même bonne-foi que je dis aux *royalistes* d'opinion, à ceux qui ne voient que la royauté à substituer à l'anarchie : savez-vous ce que vous faites et à qui vous ressemblez? A des navigateurs dont le vaisseau ferait eau de tout côté, et qui, à la vue du port, voudraient aller relâcher

à cent lieues. Le port est auprès de nous : c'est la constitution. Vous ne pouvez pas en juger par notre état actuel, puisqu'elle est si imparfaitement observée. Vous ne pouvez pas non plus me renvoyer à ceux qui s'attachaient de même à la constitution de 91 ; car tout homme de sens sait qu'elle était absurde, et que la prétendue royauté qu'on y avait interpolée, semblait n'être là que pour être détruite. Je connais, comme vous, les défauts de celle de 95 ; mais elle est très-exécutable et porte en elle-même ses moyens d'amélioration. Qu'elle soit donc mise à exécution, et tout peut se réparer.

C'est ce que je puis leur répondre ; mais ils me répliqueront, eh ! bien donc, que cette constitution soit du moins notre gouvernement. Ici la réponse ne peut plus être sous ma plume : elle est dans les mains des représentans de la nation.

XXVIII.

C'est donc à eux, c'est à la majorité des deux Conseils, qui certainement a toujours la volonté de faire le bien, mais trop souvent la faiblesse de laisser faire le mal ; c'est au gouvernement qui a l'intérêt le plus direct et le plus prochain à terrasser les *perpétuels* ennemis de l'ordre, c'est à toutes les autorités établies pour le maintenir, que je m'adresse en finissant. On leur criait, il y a un an, a-t-on *oublié le 13 vendémiaire* ? et c'était pour invoquer la tyrannie. Je puis répéter les mêmes paroles, et c'est pour invoquer

invoquer la justice et attester leur propre expérience. Non, vous n'avez pas oublié, vous n'oublierez pas qu'à cette époque désastreuse et flétrissante, la Convention fut encore trompée et enchaînée par la même FACTION, employant toujours le même moyen, la peur; que pour faire passer de force des décrets rejetés par le peuple, pour se faire d'un pouvoir perpétué une égide contre le jugement du peuple, *la montagne* vint à bout de faire craindre à tous ce qu'elle craignait pour elle seule; que le besoin de subsistuer la violence à la loi fit imaginer l'abominable expédient d'armer les assassins de la France, afin que Paris, qui se souvenait de *Septembre*, prît les armes pour n'en pas voir un second, et que les sections ayant à peine des fusils, fussent écrasées par les canons à mitraille; qu'après cette exécution, la terreur du despotisme militaire imposa silence à la capitale et aux représentans, et que la *montagne* croyant enfin toucher au but, allait, par l'organe de la commission des Cinq, dérouler la proclamation d'un nouveau *régime provisoire*, comme en prairial, Romme déroula trop tôt à la tribune les décrets *révolutionnaires* qu'il avait dans sa poche; que la suite inévitable de ce régime *provisoire* était la mort de tous les députés signalés comme *honnêtes gens*, qui, en huit jours, auraient été traînés à l'échaffaud, avec tous les vrais républicains, si Thibaudeau et ses amis, pressentant le coup, n'eussent opposé à l'orateur de la *montagne* cette fermeté

déterminée, devant laquelle la *montagne* a toujours reculé. Non, vous n'oublierez pas cette dernière leçon, si frappante après tant d'autres, et vous verrez ce que tout le monde voit, que la FACTION déconcertée l'année dernière, revient encore aujourd'hui sur le coup qu'elle a manqué. Cette FACTION n'a jamais eu, ne peut jamais avoir qu'un but : elle y marche sans relâche, soit directement, soit par des détours : elle poursuit toujours sa proie, et sa proie, c'est ce qui reste en France à dévorer. Tout Robespierre respire en elle et demande à renaître en elle. Concevez bien qu'une proscription *en masse*, une *mesure révolutionnaire*, telle que la déportation de vingt mille prêtres, décrétée sous le régime constitutionnel, n'est qu'un acheminement pour passer sur-le-champ à une autre ; que l'audace de la FACTION croissant toujours avec le succès, elle s'autorise toujours du crime qu'elle a légalisé pour en légaliser un autre : ses adversaires s'arrêtent, quand ils l'ont repoussée ; mais elle avance sans cesse, dès qu'elle a gagné du terrein. Voilà votre situation : voilà vos dangers sous vos yeux : regardez-les d'un œil ferme : regardez vos ennemis et les nôtres sans les craindre, et ils vous craindront. Songez que leur violence n'est pas et n'a jamais été du courage ; qu'elle n'est au fond et ne peut être qu'une crainte furieuse. Que leurs poignards ne vous intimident pas, et vos voix unies et soutenues les feront trembler. Et n'est-ce pas toujours

par des décrets arrachés à la faiblesse qu'ils ont fait périr à l'échaffaud ceux qu'ils avaient effrayés dans l'assemblée ? Jugez bien vos ennemis et vous-mêmes, et nous serons tous sauvés.

XXIX.

J'entends souvent répéter, que deviendrons-nous ?... et chacun alors se compose un avenir de ses craintes ou de ses espérances ; chacun habille à son gré les fantômes de son imagination troublée, ou ceux de quelques rêveurs de révolutions, que l'on croit, ou qui se croient *des partis*. Que les uns spéculent dans les ténèbres pour l'*Orléanisme*, d'autres pour un *prince d'Espagne*, je le conçois sans peine, et m'embarrasse peu de vérifier les conjectures et les soupçons sur tous ces différens projets. Tous me semblent possibles ; mais aucun ne me semble à redouter. Il est naturel qu'après ce que nous avons vu, rien ne paraisse invraisemblable, et que tout homme se croie capable de tout, et fait pour arriver à tout ; mais ce calcul est faux : il tient à ce qu'on ne s'apperçoit pas assez que tout ce qui a été *révolutionnaire* était contre nature ; et qu'il n'en faut conclure rien, si ce n'est que ce qui n'avait pas eu d'exemple dans le passé, n'en est pas un pour l'avenir. Ne voyez-vous pas que depuis le 9 thermidor, tout paraît tendre par une force lente, mais sensible, par une marche traversée, mais irrésistible, vers un ordre naturel ? Les choses sont plus

fortes et plus grandes que les hommes : c'est une vérité générale ; mais combien elle est particulièrement applicable à une révolution où les hommes généralement, oppresseurs et opprimés, ont été si petits ! On s'étonne tous les jours que la France, gouvernée comme elle l'a été pendant ces dernières années, subsiste encore, qu'elle soit même aujourd'hui un corps robuste, quoique toute déchirée de plaies ; et qu'elle ne soit pas devenue un monceau de débris et d'ossemens. Il n'y en a qu'une raison, mais que la réflexion doit rendre sensible et frappante pour quiconque reconnaît seulement un Dieu : c'est que la puissance qui a tout fait, attentive à tout conserver, a marqué la limite du mal moral, comme du mal physique ; et comme les ouragans, les tremblemens de terre, les volcans, qui bouleversent la surface du globe, ne peuvent pas le détruire avant le jour fixé pour sa destruction ; de même, les plus grands ennnemis de l'espèce humaine, avec le pouvoir de la tourmenter, n'ont pas celui de la détruire. Il y a un terme marqué à la perversité et à la puissance de nuire ; et pour reconnaître celui qui a marqué ce terme, songez bien que si le méchant était capable de faire tout le mal qu'il est capable de vouloir, il y a long-temps que le monde n'existerait plus.

XXX.

On persécute les prêtres, parce qu'on les

a persécutés : c'est le résultat de tout ce qu'on vient de lire. « Tu dois me haïr, parce que » je t'ai fait du mal, et je t'en ferai, jusqu'à » ce que tu ne sois plus. » C'est le langage du méchant. « Eh ! pardonnez-moi le mal » que vous m'avez fait : je vous pardonne » bien celui que j'ai souffert. » C'est le langage du chrétien.

Me redira-t-on pour la centième fois : « pourquoi êtes vous chrétien, vous qui ne » l'étiez pas ? pourquoi vous faites-vous » l'apologiste du sacerdoce, vous qui en » avez attaqué les abus ? »

Quoique cette objection ne regarde que moi seul, et ne fasse rien à la question, je suis obligé d'y répondre, puisqu'on s'en sert pour infirmer la cause que je défends.

Et d'abord, est-il nécessaire d'être chrétien pour prendre la défense de l'opprimé ? s'agit-il ici de croyance ? Nullement : il s'agit de justice universelle, de droit naturel, de liberté civile ; en un mot, de ce qui est commun à toutes les nations, à tous les pays. Ce qu'on a fait contre les prêtres Français, et ce qu'on fait encore, est coupable par-tout comme en France, et ce que j'ai dit en leur faveur est évident par-tout comme en France, et malheureusement ne sera contesté qu'en France.

Ensuite qui sont ceux qui m'interrogent sur ma religion ! sont-ce les *révolutionnaires* ? Avec eux je pourrais me borner à une seule réponse qui n'est bonne, si l'on veut, que pour eux, mais qui l'est au point de ne pas

leur laisser de réplique. Je suis chrétien, parce que vous ne l'êtes pas. Une religion qui a pour ennemis mortels les plus mortels ennemis de toute morale, de toute vertu, de toute humanité, est nécessairement amie de la morale, de la vertu, de l'humanité : elle est donc bonne. Et cette logique ne l'est-elle pas aussi ?

— « Oui, pour eux (me diront les *phi-*
» *losophes*) ; mais avec nous, il faut d'autres
» preuves ; car nous savons raisonner.... »

En ce cas trouvez donc de meilleurs raisonnemens que ceux que vous avez faits jusqu'ici ; car je les sais tous par cœur, et il n'y en a pas un que je n'aie trouvé très-mauvais. C'est ce qu'il faudra prouver, n'est-ce pas ? Eh ! bien, quand nous en serons là, votre question personnelle sera placée. Aujourd'hui laissez là ce que je crois, pour ne considérer que ce que j'écris ; et si la *philosophie* vous permet d'être hommes, joignez-vous à moi pour sauver les innocens opprimés.

Si ce sont des hommes sans parti et sans passion qui me demandent raison de mon opinion actuelle sur la religion ; il me suffira de leur dire en deux mots : « J'ai cru,
» quand j'ai examiné. Examinez aussi et
» vous croirez. » S'ils ne sont pas tout-à-fait déraisonnables, ils suspendront au moins leur jugement, et c'est tout ce que je leur demande.

Quant aux chrétiens, je suis bien sûr qu'ils ne m'interpelleront pas sur cet article. Ils

savent à qui je dois rendre graces d'être aujourd'hui ce qu'ils sont.

A l'égard de ceux qui parlent si légèrement de *m'opposer à moi-même*, ils oublient sans doute, que, graces au ciel, je n'ai écrit en aucun temps rien qui tendît le moins du monde à autoriser aucune espèce d'oppression. Je n'ai du moins là-dessus aucun reproche à me faire : je souhaite qu'ils puissent tous en dire autant.

Enfin j'ai rempli mon devoir, et ceux qui croiraient que pour le remplir il m'a fallu du courage, me feraient plus d'honneur que je n'en mérite. Il m'en a coûté pour retenir la vérité dans mon ame : mon ame s'est soulagée en s'épanchant sous ma plume. Il se peut qu'il y ait quelque force dans ce que j'ai écrit ; mais cette force n'est pas à moi, pas plus que le succès qu'elle peut avoir, s'il plaît à celui qui me l'a donnée de la couronner du succès. Si je ne l'ai pas employée plus tôt, ce n'est pas que j'en craignisse le danger ; c'est que j'observais le moment d'en faire usage. Et d'ailleurs qu'est-ce que ce danger ? Quand je deviendrais la victime de la cause que j'ai défendue, que s'ensuivrait-il ? Et moi aussi, je ne serais donc pas indigne de donner ma vie pour une si belle cause ! Tant d'autres sont morts inutilement, et ma mort ne serait pas inutile pour moi, ni peut-être même pour les autres ! Qui sait quelle est la goutte de sang innocent qui précipitera sur la tête des oppresseurs cette rivière de sang qui

pèse sur eux, et qui doit tôt ou tard les engloutir? Avant même que je fusse assez heureux pour penser comme je pense, n'ai-je pas su dire aux autres que les poignards des assassins ne devaient point entrer dans les calculs de l'homme de bien? Les redouterais-je moi-même, depuis que j'ai appris combien j'ai peu à laisser à la terre, depuis que j'ai écrit à peu près ce qui seul peut me recommander à la mémoire des hommes et faire pardonner mes erreurs? et cela du moins ne mourra pas avec moi : combien au contraire la voix de la vérité s'élèverait plus puissante et plus terrible, en sortant du tombeau de l'innocent!

Nous ne pouvons pas dire, il est vrai, comme l'intrépide Matthieu Molé, *il y a encore loin du glaive d'un scélérat au cœur de l'honnête homme*. Les glaives sont tout près; mais cette foule innombrable de Français, échappés à une mort qui devait paraître inévitable, et même la France entière peut dire : *Castigans castigavit me Dominus, et morti non tradidit me. Le Seigneur nous a sevèrement châtiés, mais il n'a point voulu nous livrer à la mort.* Ps.

FIN.

NOTE des Ouvrages imprimés chez MIGNERET, *rue Jacob*, No. 1186, *dont il lui reste un petit nombre d'exemplaires.*

Le Salut public, ou la Vérité dite à la Convention, par Laharpe; Acte de garantie pour la liberté individuelle, la sûreté du domicile, et la liberté de la presse, in-8, par le même, } 1 l. 10.
Oui ou Non, in-8, par le même, 6 s.
La Liberté de la Presse, défendue par Laharpe, contre Chénier, in-8, 10 s.
De la Guerre déclarée par nos derniers Tyrans, à la Raison, à la Morale et aux Arts, in-8, par le même, 1 l.
De l'Etat des Lettres en Europe, depuis la fin du siècle qui a suivi celui d'Auguste, jusqu'au règne de Louis XIV, in-8, par le même, 2.e édition. 1 l. 5 s.
Du Fanatisme dans la Langue révolutionnaire, ou de la persécution suscitée par les Barbares du dix-huitième siècle, contre la Religion chrétienne et ses Ministres, in-8, par le même, 2.e édit. 2 l. 5 s.
Les Ruines, ou Voyage en France, par Adrien Lezay, in-8, 4e. édition, 1 l. 5 s.
Qu'est-ce que la Constitution de 95? par le même, in-8, 1 l. 5 s.
Recueil des Opinions de Stanislas de Clermont-Tonnerre, 4 vol. in-8, brochés, 15 l.
Analyse raisonnée de la Constitution de 91, par le même, in-8, broché, 2 l. 10 s.
Essai historique sur la dissolution et le rétablissement de la Monarchie Anglaise, in-8, broché, 2 l.
Opinion du citoyen Chauveau-Lagarde, sur la réélection forcée des deux tiers de la Convention nationale à la législature, prononcée le 22 fructidor, an 3, dans l'assemblée primaire de la section de l'Unité, 8 s.
Extrait de l'Essai sur les Loix des Bâtimens, par Madin, Architecte, in-8, broché, 1 l. 10 s.
Mémoire sur la situation de Saint-Domingue, en 1792, brochure in-8, imprimée en 1796, 1 l. 5 s.
Appel à mes Concitoyens, par un jeune homme en âge de réquisition, broch. in-8, 15 s.
Code de Morale, broch. in-8, 10 s.
Adresse du citoyen Vauvilliers, aux citoyens Hervé, Capitaine-rapporteur au Conseil de guerre, et Auvry, Directeur du Jury, à Versailles, broch. in-8, 8 s.
Plaidoyer sur l'incompétence du Conseil de guerre permanent, prononcé le 27 ventose, an 5, par Chauveau-Lagarde, brochure in-8, 10 s.





partie postérieure est lisse et fait partie des fosses temporale et zygomatique.

Des deux bords supérieurs de cet os, l'antérieur est concave, arrondi, et fait partie de la base de l'orbite. Ce bord est continu avec une éminence qui se porte en dedans et en arrière, à laquelle on donne le nom d'apophyse orbitaire. Cette apophyse présente une face supérieure, une face inférieure et un bord. La face supérieure est concave et fait partie de l'orbite. On y voit un ou deux trous qui communiquent avec celui de la face externe. La face inférieure est convexe et fait partie de la fosse temporale. Elle présente souvent l'orifice d'un trou dont cet os est percé.

Le bord de cette apophyse est tourné en arrière et en dedans. Il est partagé en deux parties, par un angle plus ou moins saillant qui concourt à la formation de la fente sphéno-maxillaire. La partie supérieure s'articule avec la portion supérieure du bord antérieur de l'aîle du sphé-

l'apophyse nasale du coronal et ...
par le bord postérieur, avec l'apopl...
tante de l'os maxillaire. Pour les ...
position, on tourne la face la plus ...
dehors, un peu en avant et en haut ...
le plus long en arrière et en dehors, ...
court en haut et un peu en arrière. L...
de ces os sont évidens.

Leurs usages sont de former la pl...
partie du nez, et une partie de la ...
fosses nasales.

Des Os maxillaires supérieur...

Les os maxillaires forment la plu...
partie de la mâchoire supérieure. Ils s...
à la partie moyenne de la face. Leur ...
extrêmement difficile à déterminer. ...
les diviser en deux faces, l'une ext...
l'autre interne. La face externe se voi...
entièrement sans séparer ces os; la fac...
ne peut être bien apperçue qu'en les ...

…rent les autres au Tribunal or
… par conséquent les accusés ne
…rsonnellement vos justiciables.
…tre côté, il n'est pas question
…élit *militaire* ; il s'agit d'*une*
…*on* : c'est une *conspiration* qui
…ncée dans tous les messages,
Conseils ; c'est une *conspiration*
…inistre reconnoît dans tous ses
c'est une *conspiration* que le
vous renvoie par ses arrêtés ;
…*onspiration* dont on a disséminé
…imprimées dans toute la France ;
… *conspiration* dont les accusés
…nus dans tous les actes du procès ;
…e monde, sans en excepter le
même, convient qu'une *conspi-*
…t un *délit civil*, du ressort des
…*x ordinaires*.
…nt donc se fait-il, Citoyens, que

…

prévention *d'embauchage* résulte contre les accusés de la lettre signée, le duc de Lavauguion, et approuvée, *Louis* ; des tentatives que les accusés Dunand, Berthelot de la Villeurnois, Brottier et Poly ont réitérées, dit-on, pour séduire les citoyens Ramel et Malo, dans les conférences qu'ils ont eues ensemble ; et enfin d'enrôlemens qu'on annonce avoir été faits pour le service du prétendant, par l'un des prévenus.

Je pourrois d'abord observer, si cela étoit nécessaire, qu'il ne peut pas même en général y avoir ici *prévention d'embauchage* contre les accusés, d'après les preuves même qu'en donne le Ministre. La lettre en question n'en indique en aucune manière ni la mission, ni la tentative ; et tout ce que dit le Ministre à cet égard se borne à



